République du Sénégal
Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal
ACTION PAYSANNE
B.P. 269 THIES, Tél. 33 939 58 58 Fax :33 951.20.59
@ : fongs@sentoo.sn Web : www.fongs.sn

LES EXPLOITATIONS FAMILIALES SENEGALAISES INVESTISSENT ET *SE MODERNISENT*

Comment les appuyer dans leurs transformations ? Quels rôles pour les organisations paysannes ? Quelles synergies avec l'action de l'Etat et des autres acteurs du développement ?

Les premiers enseignements que la FONGS retire à mi-parcours de la mise en œuvre de son plan stratégique *"améliorer la capacité des exploitations familiales à nourrir le Sénégal et à contribuer à la création de richesses*"

SYNTHESE D'ETAPE 2 - novembre 2013

Draft 3

Préface - L'exploitation familiale : un combat majeur pour la FONGS qui trouve toute son actualité au moment de l'année internationale de l'agriculture familiale 3
Présentation : Une deuxième synthèse d'étape.....7

Chapitre 1 : L'IMPACT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES SUR L'ECONOMIE NATIONALE 11
1) Quelques données sur les exploitations familiales suivies par les 31 associations membres de la FONGS 12
2) Des acteurs économiques utiles au pays.....14
3) Des acteurs insérés dans l'économie nationale 16
4) *Conclusions partielles* : 19

Chapitre 2 : LA MODERNISATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES.....23
5) Comment les exploitations familiales s'orientent-elles ?.....24
6) En fonction de quoi et comment les familles prennent-elles leurs décisions ? 28
7) Comment les exploitations familiales se transforment-elles ? 31
8) Les femmes jouent un rôle important dans ces transformations 35
9) Pour financer leurs innovations et pérenniser leur exploitation, les EF investissent, le plus souvent sur fonds propres 36
10) Comment peut-on dire que les exploitations familiales sénégalaises se "*modernisent*" ?.....39
11) *conclusions partielles* 41

Chapitre 3 : COMMENT LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FONGS APPUIENT LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES.....45
12) Les exploitations familiales apprécient les appuis que les associations paysannes leur apportent46
13) L'évolution des pratiques des associations en direction des exploitations familiales 48
14) *Conclusions partielles* 56

Chapitre de conclusion : AGIR ENSEMBLE - *LES PERSPECTIVES*.....59
15) Agir sur quoi ? : *6 priorités* 60
16) Agir comment ? : *des synergies à construire* 62

Sommaire détaillé 67
Sommaire des graphiques et encadrés.....69

Préface

L'exploitation familiale : un combat majeur pour la FONGS qui trouve toute son actualité au moment de l'année internationale de l'agriculture familiale

***Le combat pour l'exploitation familiale n'est pas nouveau pour la FONGS**. C'est très précisément en 1996 qu'en évaluant ses résultats et en constatant les limites que rencontraient les programmes de ses associations membres, elle a pris conscience de ce que l'on "*avait sauté le niveau de l'exploitation familiale*".*

Un animateur d'une association du Bassin arachidier explique comment s'est faite cette prise de conscience :

> *"La grande question jusqu'alors était celle de l'auto-promotion. Nous, dans notre association, on cherchait à lutter contre l'exode rural en lançant des micro-réalisations. On voyait que l'argent était là dans les caisses des groupements villageois, mais qu'à coté, les familles étaient en difficulté. Cet argent ne pouvait les appuyer correctement. C'est à ce moment là qu'on a commencé à penser à la famille.*
> *Mais dans la famille, il y a plusieurs groupes d'intérêt : les hommes, les femmes, les jeunes…. De là, on s'est dit qu'il fallait approfondir. Mais il nous manquait l'expertise pour le faire. A la FONGS, on avait des compétences techniques pour la planification, pour la gestion, mais cela ne nous suffisait pas pour maîtriser le problème. Le paysan n'a que sa terre : comment la gérer de façon durable ?*
> *On avait un début de solution à cela : aller discuter avec les familles, voir comment elles pouvaient régler leurs problèmes. Mais cela posait encore un autre problème : la famille, c'est quoi ? Quelle est sa dimension ? Où s'arrête-t-elle ? Le chef de ménage a beaucoup d'autorité. A coté de lui, la femme voit l'intérêt de la progéniture. Le fils a la force. Nous avons alors cherché à créer un espace de communication dans la famille. C'est l'assemblée de famille (*"penkium kergi" *: "l'arbre à palabre de la maison"). Là, on discute pour chercher un objectif commun. A cette époque, l'idée d'exploitation familiale commençait à prendre forme pour nous. Et depuis 1998, nous cherchons avec la FONGS à déterminer, à partir des facteurs naturels (ressources) et politiques, des critères pour voir sur quels leviers appuyer pour débloquer l'exploitation familiale".*

En 1999 la FONGS a conjointement avec le CNCR et avec l'appui de la FAO lancé une première étude de terrain comparant la situation des exploitations familiales de trois terroirs agricoles du Bassin arachidier[1]. Elle mettait en évidence les effets des ajustements structurels sur les exploitations familiales et ses résultats ont permis d'élaborer un premier argumentaire pour faire de l'agriculture familiale en zone pluviale la priorité des politiques de développement.
A partir de l'année 2000, la fédération a fait du soutien aux exploitations familiales une de ses principales priorités, et le CNCR lui a donné le mandat de porter pour le mouvement paysan sénégalais la question de l'exploitation familiale. Elle a investi dans la définition et l'expérimentation d'un modèle d'analyse et d'appui aux exploitations familiales (le "LEFA"), et elle a décidé en 2002 d'étendre rapidement ses actions en leur direction. 700 exploitations étaient suivies en 2002, 2.400 deux ans plus tard, et plus de 10.000 exploitations étaient appuyées en 2006.
L'évaluation en 2006 de ce programme très volontariste en a montré les limites : même en continuant de progresser au rythme impulsé, l'impact allait rester très insuffisant au regard du nombre d'exploitations familiales existant au Sénégal. En outre l'augmentation de la quantité se faisait au détriment de la qualité du suivi dont la FONGS ne réussissait pas à exploiter les données pour les reverser dans la construction d'argumentaires politiques. La FONGS a alors décidé de se reconcentrer sur un nombre maîtrisable d'exploitations (720), mais d'en approfondir le suivi.

***L'affinement de la stratégie de la FONGS en direction des exploitations familiales** qu'a rendu possible cette décision s'est avéré très fécond. Fin 2008, en accord avec ses partenaires financiers la*

[1] FAYE Jacques (1999) – l'exploitation familiale du terroir à l'environnement international : éléments de stratégie - CNCR/FONGS/FAO, Dakar, octobre 1999, 42 pages

fédération s'est lancée dans un exercice totalement inédit d'évaluation non pas des résultats de son programme, mais de la problématique sur laquelle il portait, à savoir celle de la productivité des exploitations familiales. Pendant toute l'année 2009 elle a mobilisé l'ensemble de ses associations pour analyser par zone agro-écologiques le vécu et les résultats des 720 exploitations appuyées. Cette "mise à plat" a permis de mettre en évidence à coté des fonctions techniques et économiques des exploitations familiales leurs fonctions sociales et de considérer sous une angle différent la question de leur "productivité" qui relève en réalité non seulement de celle, habituellement prise en considération, de leur production primaire (agriculture, élevage), mais également de quatre autres facteurs : la combinaison entre activités agricoles et non agricoles, la maîtrise de la consommation familiale, la gestion des ressources naturelles et du capital physique de l'exploitation, et celle de son capital social (connaissances et compétences, valeurs, cohésion familiale, relations extérieures). On parlera désormais de "productivité globale" des exploitations familiales. Surtout, il est apparu que les exploitations familiales nourrissaient déjà en grande partie le Sénégal et seraient en mesure de le faire plus encore si certaines conditions étaient créées. On disposait donc des premiers éléments d'un plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale[2]*. La FONGS en a aussitôt mesuré la portée et a reversé au CNCR ses conclusions pour lui permettre d'élargir l'analyse à d'autres secteurs (élevage, pêche, foresterie) et d'organiser en décembre 2010 un grand événement national autour de l'exploitation familiale : le Forum de Dakar "Comment les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal"* (29 novembre/1er décembre 2010).

Dans cette lancée, la fédération a ***opérationnalisé les conclusions retirées de la meilleure connaissance des exploitations familiales au Sénégal*** *en définissant un plan stratégique 2011/2015 qui est aujourd'hui à mi-parcours de sa réalisation et qui porte sur l'appui à la transformation des exploitations familiales. L'accent a cette fois été mis sur le suivi rapproché d'un plus grand nombre d'exploitations familiales (on est passé de 720 à 1811 EF) afin de mieux connaître leurs processus de transformation et de permettre aux associations de mieux les accompagner. La méthodologie de suivi a été systématisée autour de la conduite de "bilans simplifiés de l'exploitation familiale" sur deux campagnes consécutives et d'entretiens avec les familles permettant de connaître leurs stratégies et débouchant sur l'apport d'appuis conseils. Le dispositif mis en place repose sur l'engagement et le volontariat des familles : c'est l'intérêt qu'elles y trouvent qui le fait vivre et incite ces familles à livrer des informations sincères et à utiliser les appuis-conseils apportés. Il est porté par les 31 associations membres de la fédération qui sont réparties dans les 6 zones agro-écologiques du Sénégal. Une base de donnée a été constituée à partir de laquelle on peut exploiter les informations recueillies pour établir des comparaisons dans l'espace et dans le temps et avoir ainsi une image plus précise de la dynamique des exploitations familiales au Sénégal et savoir comment elles se modernisent.*

La présente ***synthèse d'étape*** *fait le point sur les premiers résultats enregistrés à mi-parcours. Il nous a semblé très important de les capitaliser pour les partager, sachant que chaque acteur peut en tirer profit. En premier lieu les familles, auxquelles ces résultats sont immédiatement restitués pour être interprétés avec elles, ce qui éclaire leurs décisions concernant l'orientation de leur exploitation. Les associations et leurs partenaires locaux (assemblées villageoises, collectivités locales, services techniques déconcentrés, projets locaux), auxquels ces données fournissent des repères pour prioriser et concevoir leurs actions, en tirent également un grand profit. La fédération, qui se ressource dans cette connaissance des réalités vécues à la base par les paysans sénégalais , trouve dans ces résultats les éléments lui permettant de conduire sa politique. Enfin la plateforme paysanne nationale à laquelle la FONGS appartient, le CNCR, mais également à l'échelle régionale le ROPPA, vont pouvoir puiser dans les informations données par ce suivi rapproché de quoi nourrir les argumentaires qui leur permettront d'aider les grands décideurs (Etat, CEDEAO, partenaires au développement à prendre des décisions fondées sur les réalités paysannes.*
On a choisi de plus mettre l'accent dans cette synthèse sur les aspects économiques des nouvelles connaissances produites depuis 2010 que sur les aspects sociaux dans la mesure où la connaissance de ces derniers fait depuis toujours partie du "patrimoine" des organisations paysannes.

---

[2] FONGS – "*Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal* ?" – évaluation de la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales ; synthèse d'étape, janvier 2010 (74 pages)

Les riches éléments de connaissance de l'exploitation familiale produits à partir de regards de paysans sur les paysans nous paraissent arriver à point nommé pour contribuer modestement aux objectifs de ***l'Année internationale de l'agriculture familiale****. Ils informent en effet à partir de la situation des exploitations familiales au Sénégal sur la diversité et la complexité des systèmes de production et de consommation de l'agriculture familiale et peuvent nourrir le débat qu'ont souhaité instaurer les Nations Unies et la FAO pour remettre l'agriculture familiale au centre des politiques agricoles, environnementales et sociales.*

Nous avons appelé le présent document de capitalisation "synthèse d'étape*" : ceci signifie clairement pour nous que l'engagement de la FONGS pour la cause de l'exploitation familiale est un engagement sur la longue durée. Plusieurs étapes ont déjà été franchies depuis 17 ans, de nouvelles étapes nous attendent. Notre souhait le plus vif est que nous puissions les aborder en* ***coopération avec d'autres acteurs*** *qui partagent les mêmes convictions.*

La FONGS
18 novembre 2013

Cette synthèse d'étape a été élaborée par Secrétariat général de la FONGS

Elle a bénéficié des apports de :
Loïc BARBEDETTE, sociologue
Denis PESCHE, chercheur au CIRAD
Papa Nouhine DIEYE, chercheur
Mody BA, consultant

La FONGS les en remercie particulièrement, ainsi que tous les participants aux journées de partage du bilan à mi-parcours de la réalisation du plan stratégique 2011/2015 de la FONGS qui se sont déroulées au siège de la fédération à Thiès les 29 et 30 octobre 2013, et dont les apports ont été substantiels.
Elle renouvelle ses remerciements au CNCR pour la confiance qu'il lui accorde en lui confiant l'animation de la production de connaissances sur les exploitations familiales.
Elle remercie enfin l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers qui ont accompagné ce processus dans la durée.

(1) Les 13 priorités du plan stratégique 2011/2015 de la FONGS :

<u>Axe 1</u> : Améliorer durablement la productivité globale des exploitations familiales

1) Des exploitations familiales en capacité de se nourrir de façon autonome à partir des leurs activités agro sylvo pastorales , sans dépendre des autres

2) Des exploitations familiales en capacité d'augmenter durablement la production primaire en combinant de façon performante les 4 leviers que sont : 1) la diversification de la production primaire, 2) le recours à des techniques de production durable, 3) la bonne mise en marché, et 4) l'accès aux financements appropriés

3) Des exploitations familiales en capacité de combiner les activités agro sylvo pastorales et les activités non agricoles qui assurent l'équilibre des revenus, et consolident les performances de l'exploitation (complémentarité des activités, acquisition d'équipement, de cheptel à partir des revenus agricoles et non agricoles)

4) Des exploitations familiales qui maîtrisent leurs dépenses et qui ne souffrent pas de dépendance`

5) Des exploitations familiales en capacité d'accéder à des crédits adaptés et de maîtriser leur endettement

<u>Axe 2</u> : Améliorer la maîtrise de l'espace et des ressources naturelles par les exploitations familiales et leurs organisations

6) Les paysans et leurs organisations sont informés et participent aux concertations pour gérer l'espace

7) Les paysans et leurs organisations créent un rapport de forces favorable à la prise en compte de l'importance des activités agro sylvo pastorales dans les plans d'aménagement

8) Les pratiques individuelles et stratégies collectives d'exploitation/valorisation, et les lois et règlements, favorisent la reproduction des ressources et l'augmentation de leur valeur, et la sécurisation foncière des exploitations familiales

9) Les paysans ont des attitudes et des comportements favorables à la gestion durable des ressources naturelles, et mobilisent les collectivités locales et les pouvoirs publics sur l'importance du foncier

<u>Axe 3</u> : Contribuer à la construction d'un tissu économique et social régional qui stimule ces progrès et améliore les conditions de vie et de travail dans le monde rural

10) Les investissements publics et privés réalisés répondent aux attentes des organisations paysannes et ont des impacts positifs sur les activités des exploitations familiales

11) Des pôles régionaux de développement émergent et fonctionnent, et ont un impact positif sur la promotion économique des terroirs

12) L'intégration des apports des migrants (économiques et socio culturels), en bonne synergie avec les politiques de décentralisation et de promotion du développement local, a un impact positif sur les activités en milieu rural (notamment les activités agro-sylvo-pastorales)

13) Existence de mécanismes et outils de concertation, de négociation, et d'adoption de politiques favorables aux paysans

(2) les options stratégiques :

i. Centrer la stratégie sur les transformations des exploitations familiales : ce sont elles qui prennent les décisions de transformation.

ii. Prendre en compte de la multi-dimensionnalité des exploitations familiales, à travers leurs fonctions complémentaires de production agro sylvo pastorale, de conduite d'activités non agricoles, de consommation domestique, de gestion durable des ressources naturelles et de transmission de valeurs.

iii. Prendre appui sur les associations de base et renforcer leurs capacités pour toucher les acteurs du changement (exploitations familiales, collectivités locales, opérateurs privés, services techniques déconcentrés, institutions de micro finance, etc.).

iv. prendre appui sur le mouvement paysan – CNCR et ROPPA – pour atteindre les acteurs indirects – Etat, CEDEAO et PTF – dont les décisions politiques ont un impact sur les exploitations familiales.

(3) les engagements pris par la FONGS

a) suivre et appuyer 1811 exploitations familiales-témoins situées dans les différentes zones agro-écologiques du Sénégal afin de mieux cerner l'impact des exploitations familiales sur l'économie nationale, de mieux connaître leur fonctionnement réel, et de mieux définir les appuis qui peuvent leur être apportés,

b) renforcer les capacités des associations à suivre et appuyer les transformations des exploitations familiales de leurs membres,

c) déclencher l'intérêt du mouvement paysan sénégalais sur une démarche de suivi des exploitations familiales dans les différentes fédérations et sur d'autres filières,

d) fournir aux décideurs et opérateurs locaux et nationaux des informations qui leur permettent de favoriser à leur niveau la promotion des exploitations familiales sénégalaises.

Présentation : Une deuxième synthèse d'étape

1. Une recherche sur les exploitations familiales sénégalaises qui s'est accentuée depuis 2009

En 2009, la FONGS a évalué en se basant sur l'analyse de 700 exploitations familiales la problématique de la productivité des exploitations familiales. Ses travaux, qui avaient fait l'objet d'une première synthèse d'étape en janvier 2010[3], ont abouti en décembre 2010 au forum de Dakar auquel ont participé 1300 paysans. Le message était audacieux, mais argumenté : "***les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal***", à condition toutefois que certaines conditions soient créées.

L'une de ces conditions est que ces exploitations maîtrisent leur transformation. On voyait en effet déjà en 2010 que ces exploitations ne sont pas figées mais savent évoluer. Dans le prolongement de ses analyses des années 2009 et 2010, la FONGS s'est donc donnée, en définissant un plan stratégique 2011/2015 (voir encadré N°1 ci-contre), les moyens de travailler sur *l'accompagnement de la transformation des exploitations familiales* de ses membres. Pour cela elle a accompagné de façon systématique à travers ses associations 1811 exploitations familiales dans les diverses zones agro-écologiques du pays, et les 31 associations membres de la fédération ont fait de l'appui aux exploitations familiales leur priorité en cherchant à améliorer la délivrance de services en leur direction. Parallèlement, dans le cadre du mandat que le CNCR lui avait donné, la FONGS a initié un processus pour élargir la connaissance et l'action en direction des exploitations familiales à d'autres fédérations ouvrant sur de nouvelles filières (élevage, pêche). La présente synthèse d'étape fait le point sur les premiers enseignements que l'on peut retirer à mi-parcours de la mise en œuvre de ce plan stratégique.

Le bilan des premiers résultats de ce travail réalisé en septembre 2013 confirme le dynamisme des exploitations familiales : ***la plupart d'entre elles sont dans un processus de modernisation, et elles font des investissements, le plus souvent sur fonds propre, pour financer leurs innovations***. C'est là un nouveau message, qui comme celui lancé en 2010 va à contre courant de beaucoup d'idées reçues, mais qui est lui aussi argumenté.

2. Présentation de la deuxième synthèse d'étape

Les exploitations familiales sont des acteurs socio-économiques majeurs du développement national (lorsque la FONGS a partagé les résultats de ce bilan avec d'autres acteurs nationaux, il a été dit par l'un des invités qu'elles constituent un "bien commun" du peuple sénégalais) et ***on peut constater que leurs activités ont un impact sur l'économie et la société sénégalaises***. On présentera dans le premier chapitre de cette synthèse d'étape ce que nous apprend le suivi de ces exploitations familiales sur cet impact.

Mais ces transformations sont encore insuffisantes. Le suivi de ces 1811 exploitations familiales montre que seules 12% d'entre elles vivent aisément du produit de leurs activités agro-sylvo-pastorales. Le défi est donc bien de savoir comment accompagner les 88% restant dans leurs transformations pour améliorer leurs performances.

Pour les accompagner efficacement, il faut ***comprendre la façon dont ces exploitations familiales fonctionnent, se transforment et se modernisent***, les leviers qu'elles utilisent, les limites qu'elles rencontrent. Le suivi de ces 1811 exploitations apporte également de précieuses informations par rapport à ces questions. Elles seront présentées dans le second chapitre de cette synthèse.

Les associations paysannes sont les organisations de développement qui au Sénégal, ont, de par leur caractère paysan, l'enracinement le plus profond, et à travers leurs groupements villageois la proximité la plus grande avec les familles paysannes. Le réseau des 31 associations membres de la FONGS touche l'ensemble des régions et des zones agro-écologiques du pays. Celui des 28 fédérations membres du CNCR étend cette couverture à l'ensemble du pays et des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques. L'autonomie de ce mouvement paysan national lui assure une

[3] FONGS – "*Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal* ?" – synthèse d'étape déjà citée, janvier 2010

grande souplesse et le rend moins dépendant des variations des politiques nationales. Son alliance à travers le ROPPA avec les organisations sœurs de 13 pays d'Afrique de l'Ouest le connecte directement avec l'échelle régionale et internationale où se définissent les politiques qui déterminent en partie les politiques nationales. Le potentiel de ce mouvement paysan dans lequel la FONGS et ses associations sont particulièrement actives est ainsi considérable et le rôle de ces organisations paysannes, notamment de celles de la famille de la FONGS, est essentiel dans l'accompagnement des transformations des exploitations familiales. ***La fédération et ses 31 associations membres ont pris des engagements précis*** dans ce sens. On fera le point dans le troisième chapitre de cette synthèse sur leur mise en œuvre.

La FONGS a déjà partagé à la fin du mois d'octobre 2013 les principaux résultats de son bilan à mi-parcours de la réalisation de son plan stratégique avec un large éventail d'acteurs nationaux de l'appui conseil, de la recherche et de la formation, ainsi que les partenaires techniques et financiers au développement. Il en a tenu étroitement informé le Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural du Sénégal qui y a rendu sensible ses services. Les riches échanges qui se sont établis autour de ces résultats ont confirmé que ***la FONGS doit poursuivre dans la direction qu'elle a prise*** et ont montré la nécessité de ***construire des synergies entre l'action de l'Etat et celle des acteurs paysans***. Ces conclusions feront l'objet du chapitre de conclusion de cette synthèse d'étape.

(4) La méthodologie de suivi des 1811 exploitations familiales

Les EF suivies ont été choisies par les associations membres de la FONGS localisées dans les différentes zones et sous zones agro écologiques du Sénégal, et dans **113 collectivités locales différentes**. Chaque association a dans sa localité, retenu un nombre maîtrisable de familles à suivre et les a choisies selon le critère de volontariat tout en cherchant la diversité (taille, niveau d'autonomie).

Le suivi porte sur 1811 exploitations familiales et sur les campagnes agricoles 2011 et 2012.

Les informations sur les EF suivies ont été obtenues auprès des exploitations familiales par les animateurs endogènes des associations qui ont utilisé un guide d'animation appelé « outil bilan simplifié de l'exploitation familiale ». 1811 exploitations familiales ont appliqué l'outil dans le cadre des campagnes agricoles 2011 et 2012. Le nombre de familles ayant pu fournir des informations avec un niveau de fiabilité correcte permettant un traitement est de **1508**, soit 83% du nombre suivi.

Le traitement et l'analyse des informations ont été faits selon trois niveaux :

- ***Un premier niveau de traitement (niveau 1)*** de ce suivi a pris en compte 83% des 1 811 EF suivies (soit les 1 508 EF dont les données étaient les plus fiables) et s'est focalisé sur des indicateurs ciblés permettant d'appréhender les caractéristiques des EF, leurs performances en 2012, et les leviers qu'elles utilisent. Ces indicateurs ont été renseignés dans une base de données, et restitués aux représentants des associations dans chaque zone agro écologique. Ces indicateurs sont :
  1) *le taux de couverture des besoins alimentaires et de santé, qui donne une estimation du nombre de mois et de jours sur une année pendant lesquels l'exploitation familiale peut vivre de son produit net des activités agricoles et d'élevage ;*
  2) *le produit agro sylvo pastoral brut familial qui exprime pour chaque exploitation la valeur brute des productions agricoles et des prélèvements effectués sur l'élevage (ventes dons et consommations de produits végétaux et animaux) ;*
  3) *La taille de l'exploitation familiale et sa maîtrise de l'espace : i) nombre d'ha/EF ; ii) nombre d'ha/ personne à nourrir ; et iii) % terres exploitées/ terres disponibles ;*
  4) *Le taux d'insertion au marché, qui exprime la part du produit agro sylvo pastoral brut familial mis en marché ;*
  5) *Le ratio élevage qui exprime la part de l'élevage dans le produit agro sylvo pastoral brut familial ;*
  6) *La diversification exprimée par le nombre moyen de spéculations cultivées par l'exploitation familiale et les filières motrices.*

  Les calculs sont faits à partir des quantités produites ou consommées qui sont valorisées au prix du marché
- ***Un second niveau de traitement (niveau 2)*** s'est focalisé sur 62 EF, choisies parmi le premier lot en tenant compte des zones et sous-zones agro écologiques, et des niveaux de sécurité et d'autonomie identifiés. Les indicateurs retenus ici ont été mieux décomposés pour davantage saisir les progrès et régressions entre 2011 et 2012, et les facteurs explicatifs. Il s'agit :
  1) ***Pour la taille des EF :*** *le nombre d'actifs ; le nombre de personnes à nourrir ; le nombre d'ha détenus ; le nombre d'ha exploités ; le nombre d'ha exploités/ actif ; le nombre d'ha exploités par personne à nourrir ; le % des terres exploitées par rapport au disponible ;*
  2) ***Pour les éléments de stratégies :*** *le nombre de spéculations en 2012 ; les filières motrices ; les charges de l'agriculture en 2012 ; les charges de l'élevage en 2012 ; les taux de mise en marché des produits agricoles respectivement en 2011 et en 2012 ; les taux de mise en marché des produits animaux respectivement en 2011 et en 2012 ; le taux global d'insertion au marché consolidé pour l'agriculture et pour l'élevage sur deux ans (2011 et 2012) ; le ratio élevage consolidé sur deux ans (2011 et 2012) ;*
  3) ***Pour les éléments de performance :*** *le taux de couverture en 2011 ; le taux de couverture en 2012 ; le produit agro sylvo pastoral brut familial en 2011 ; le produit agro sylvo pastoral brut familial en 2012.*
- ***Un troisième niveau de traitement (niveau 3)*** a permis un approfondissement auprès de 28 EF situées dans les différentes zones agro-écologiques dans le cadre d'entretiens approfondis avec les familles partant dans chaque cas des synthèses du suivi de deux campagnes agricoles (2011 et 2012). Ces entretiens en assemblées de familles ont été préparés et conduites avec la participation d'experts et de chercheurs économistes et sociologues et ont été directement suivis de restitutions aux associations. Ce troisième niveau apporte surtout des connaissances sur le fonctionnement réel des exploitations familiales, sur leurs stratégies et sur leurs activités extra agro-pastorales.

La FONGS a bénéficié dans le cadre de ce processus (avril 2012 à octobre 2013) de conseils et de l'accompagnement d'experts et chercheurs de l'ANSD, du CIRAD et de personnes ressources indépendantes.

Chapitre 1 : L'IMPACT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES SUR L'ECONOMIE NATIONALE

*"On doit considérer les exploitations familiales comme un **bien commun du peuple sénégalais** parce qu'elles garantissent un développement durable"*

(un intervenant aux journées de partage d'octobre 2013)

1) Quelques données sur les exploitations familiales suivies par les 31 associations membres de la FONGS

3. Les 1811 exploitations familiales suivies sont réparties dans les 6 zones agro-écologiques du Sénégal

Ces exploitations sont situées dans 40 sous-zones agro-écologiques et 113 collectivités locales (le tiers des communautés rurales et communes du pays).

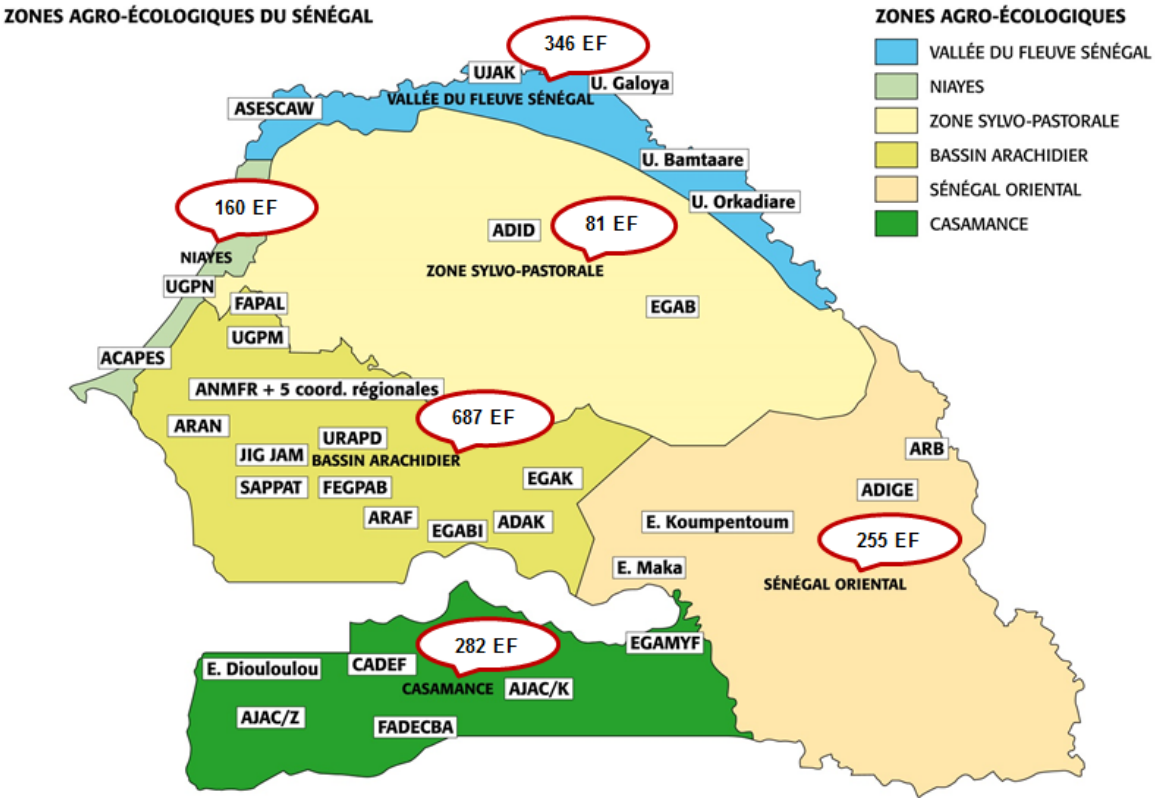

4. Elles sont plus ou moins en sécurité et en capacité de se nourrir et de progresser

On retrouve ici, sur un échantillon deux fois plus important et selon une répartition comparable, les trois types d'exploitations déjà mis en évidence en 2009 :

(5) Répartition des EF suivies selon les types

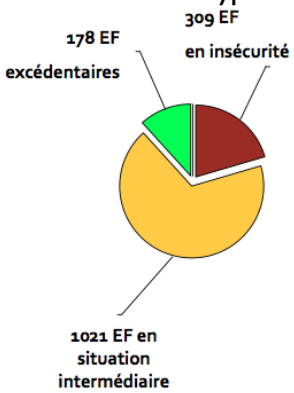

1) **12%** sont des **exploitations familiales excédentaires et en sécurité** : Leur taux de couverture est *supérieur à 12 mois*. Elles ont des superficies en terre plus importantes que les autres (en moyenne 11 ha/ EF) et en exploitent annuellement 73%. Elles disposent d'équipements adaptés et ont généralement un bon équilibre entre les activités agricoles et d'élevage (sauf dans les Niayes et le delta du fleuve Sénégal). Leurs revenus agricoles ou pastoraux sont nettement plus importants que dans les autres types (plus de 2,5 millions F CFA/EF/an), et leurs apports à l'économie nationale plus conséquents. Ces exploitations sont en bonne capacité d'investissement.

(6) Répartition des EF excédentaires par zone agro-écologique (campagne 2012)

National	Niayes	Bassin arachidier	Zone sylvo-pastorale	Casamance	Vallée du Fleuve	Sénégal Oriental
12%	44%	18%	15%	7%	5%[4]	3%

2) **68%** sont des **exploitations familiales en situation intermédiaire (ni totalement en sécurité, ni en insécurité chronique)** : Le taux de couverture de leurs besoins de base se situe *entre 3 et 12 mois*. Ces exploitations disposent de superficies en terres moins importantes que les précédentes (en moyenne 9 Ha/EF) et en exploitent annuellement les 78%. Elles disposent d'un équipement relativement adapté et entretiennent un cheptel. Les revenus monétaires et non monétaires qu'elles retirent de leur agriculture et de leur élevage s'élèvent en moyenne à un peu plus d'1,132 million F CFA par exploitation par an.
Dans cette catégorie intermédiaire, on rencontre plusieurs cas de figure :
   - les exploitations dont le taux de couverture se situe en haut de la fourchette (taux de couverture entre 8 et 12 mois) sont celles qui disposent des plus grandes superficies (souvent plus de 1ha/actif) et du meilleur équipement, ou d'un élevage diversifié et productif (intégration fréquente de l'agriculture et de l'élevage). Elles ont souvent des rendements supérieurs aux moyennes locales. Elles complètent leurs revenus agricoles avec des apports non agricoles (activités ou métiers temporaires ou permanents).
   - Celles dont le taux de couverture se situe en bas de la fourchette (entre 3 et 7 mois) ont des résultats agricoles plus faibles (fréquents problèmes de fertilité), mais compensent ces résultats en vivant principalement sur la base d'activités non agricoles ou des apports de l'émigration.

Grâce à des stratégies différentes selon les cas de figure, ces exploitations sont en assez bonne sécurité et ont une réelle capacité de progresser : ainsi dans une situation de bonne pluviométrie en 2012, elles améliorent considérablement leurs performances. Elles sont en capacité de se reproduire et de contribuer à la satisfaction des besoins nationaux.

(7) Répartition des EF intermédiaire par zone agro-écologique (campagne 2012)

National	Casamance	Sénégal Oriental	Bassin arachidier	Zone sylvo-pastorale	Niayes	Vallée du Fleuve
68%	87%	79%	67%	63%	52%	48%

3) **20%** sont des exploitations familiales **vulnérables et en insécurité** ; leur survie est souvent compromise. Elles ont un "taux de couverture" de leurs besoins de base à partir de leurs activités agro-sylvo pastorales *inférieur à 3 mois par an*. Il s'agit de familles avec un grand nombre de personnes à nourrir (17 personnes/EF) et qui ont en même temps les plus petites superficies (6ha/EF). Elles n'en exploitent que la moitié faute d'équipements. Elles n'ont pas ou très peu de cheptel. Leurs revenus agricoles monétaires et non monétaires sont faibles (en moyenne un peu moins de 469.000 F CFA par exploitation et par an). Elles sont loin de couvrir leurs besoins alimentaires et s'endettent pour se nourrir si elles ne bénéficient pas d'apports extra-agricoles. Elles ont de faibles capacités de progrès et on observe qu'elles ont peu tiré avantage de la meilleure pluviométrie de la campagne 2012 par rapport à celle de 2011.

(8) Répartition des EF vulnérables par zone agro-écologique (campagne 2012)

National	Vallée du Fleuve	Zone sylvo-pastorale	Sénégal Oriental	Bassin arachidier	Casamance	Niayes
20%	47%	22%	18%	15%	6%	4%

5. Comparaisons avec les résultats d'études récentes faites au Sénégal

L'étude ***EXFAM*** conduite entre 2005 et 2006 dans la Vallée du Fleuve Sénégal, le Bassin arachidier, le Sénégal Oriental et la Haute Casamance dégage trois types d'exploitations : "grandes exploitations à réel potentiel de développement" (8%), groupe à revenus moyens (18%) et petites exploitations à potentiel très limité (74%). La typologie proposée par la FONGS est ainsi plus positive, et donne plus de perspectives pour les EF, étant entendu qu'une bonne partie des EF en

[4] à l'exception des 98 EF suivies dans le Delta : 14% excédentaires, 73% en situation intermédiaire, 13% en insécurité

situation intermédiaire (les 68%) pourrait basculer vers une autre situation, compte tenu de leurs stratégies et des évolutions de leur environnement et du contexte.
Par ailleurs, l'étude ***Ruralstruct*** (2009) fait ressortir une typologie identique à celle dégagée par la FONGS, en avançant également 10% d'exploitations familiales « riches », 70% « moyens » et 20% « à faibles revenus ».
L'étude ***ménage HEA-Sahel*** (household economy approach) initiée en 2010 dans divers pays dont le Sénégal distingue les ménages « nantis » (par ex., 15% dans le Ferlo), « moyens » (Ferlo : 33%), « pauvres » (Ferlo : 39%), et « très pauvres » (Ferlo : 13%) et donne des résultats proches de ceux de la typologie de la FONGS.

2) Des acteurs économiques utiles au pays

6. Les exploitations familiales contribuent de façon significative à *nourrir le Sénégal*

La précédente synthèse d'étape et le forum de Dakar de décembre 2010 l'avaient amplement démontré : on n'y reviendra pas, mais on signalera simplement que ceci est confirmé :

- Les 1508 exploitations familiales qui ont correctement renseigné en 2011 et 2012 ***nourrissent directement*** **25.291 personnes** (soit en moyenne 17 personnes par EF).
- Elles ***participent à la sécurité alimentaire d'un nombre beaucoup plus important de personnes*** dans le monde rural et en ville à travers la vente de leurs produits vivriers et de leurs animaux (48% de leur production primaire est mise en marché; on estime que l'agriculture familiale répond à 60% à la demande alimentaire nationale).

Le suivi de ces exploitations apporte par contre des informations plus précises sur l'impact sur l'économie nationale des activités des exploitations familiales.

(9) La contribution des exploitations familiales à l'alimentation du Sénégal

Les céréales sèches qui représentent 66 % de la consommation totale de céréales sont produites principalement par les exploitations familiales. Elles sont la base de l'alimentation. Elles fournissent l'alimentation à plus de 60 % de la population.
Les légumes de grande consommation (tomate, pomme de terre, chou, oignons etc.) proviennent en grande partie des exploitations familiales et la production est en forte progression.
Le riz local contribue à la couverture des besoins vivriers de nombreuses familles productrices dans les zones irriguées mais aussi en Basse Casamance.
Les exploitations familiales ont aussi un rôle très important dans la fourniture de protéines animales à la population. A coté de celle du poisson (75% des apports), la production de viande rouge couvre 80 % de la consommation nationale. La production laitière couvre environ 45% de la consommation nationale et elle est assurée pour l'essentiel par les différents types d'élevage familiaux.
L'aviculture nationale couvre les besoins en viande blanche et en œufs et l'aviculture familiale fournit 62 % des poulets consommés.

Forum de Dakar. décembre 2010

7. Elles participent à la *création nationale de richesses*

Par leur seule production primaire, les 1508 exploitations dont les résultats ont pu être exploités ont apporté en 2012 une valeur de **1,736 milliards de FCFA à la richesse nationale**.

(10) Apports des 1508 exploitations familiales à la richesse nationale (2012)

	TOTAL	*EF excédentaires*	*EF intermédiaires*	*EF en insécurité*
apport total	1.736.378.828 F	458.972.980 F	1.132.554.838 F	144.851.010 F
apport moyen/EF	1.151.445 F	2.578.500 F	1.109.260 F	468.773 F

Ces données appellent trois observations :

- Cette contribution à la création nationale de richesses est variable selon les types d'exploitations (niveau de sécurité), leurs tailles (superficies, nombre de personnes à nourrir, nombre d'actifs) et leur capacité de mise en valeur des terres dont elles disposent (% d'exploitation des terres disponibles). Elle est notablement plus forte chez les exploitations excédentaires, mais il existe un fort potentiel de progrès chez les exploitations intermédiaires, et même dans les exploitations en insécurité (qui n'exploitent que 50% de leurs terres).

- La comparaison de ces apports de la campagne 2012 à ceux de la campagne 2011 (1,425 milliards de FCFA) montre que la contribution des exploitations suivies à la création nationale de richesses s'est **améliorée de 22%** entre les deux campagnes. Ceci ne s'explique qu'en partie par l'amélioration de la pluviométrie en 2012 : ceci illustre surtout la forte réactivité des exploitations familiales, notamment observable dans les exploitations de type "intermédiaire".
- Ces apports ne concernent que la valeur de la production primaire et **n'intègrent pas la valeur produite à travers les activités et services non agricole**s exercés de façon permanente ou saisonnière par certains actifs de ces exploitations (transformation des produits, commerce, transport, artisanat etc.), or on verra que ces apports à l'économie locale et nationale sont très importants, et sont parfois supérieurs à ceux des activités primaires.

8. *Ces exploitations participent à la consolidation et la création d'emplois ruraux*

Il s'agit d'une part d'***emplois agricoles ou agro-pastoraux***. Ainsi les 1508 exploitations familiales dont les résultats ont été exploités génèrent **14.235 emplois agricoles** (en moyenne 9 actifs par exploitation). Cependant ces emplois sont faiblement rémunérateurs (mais tous les actifs ne sont pas rémunérés de la même façon dans l'exploitation).

- **20%** procurent un revenu annuel moyen équivalent à **50.000 FCFA par actif**. Compte tenu de la faiblesse de ces revenus, les emplois agricoles qu'elles créent sont peu attractifs.
- **68%** procurent un revenu annuel moyen équivalent à **115.957 FCFA par actif**. Dans ces dernières, les emplois agricoles sont plus solides.
- Avec un revenu annuel par actif de **289.573 FCFA**, les emplois agricoles fournis dans les **12%** restants sont stables.

(11) Rémunération des emplois agricoles

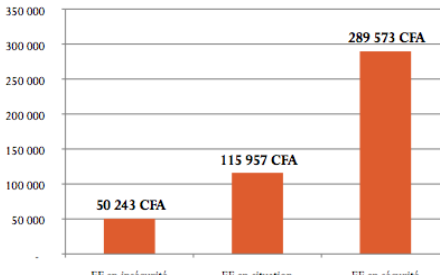

Mais ces revenus agricoles sont complétés par ceux d'autres ***emplois non agricoles***, le plus souvent exercés en dehors des périodes de campagne agricole et en grande partie auto-générés par des membres de ces exploitations familiales (par exemple la transformation des produits par les femmes). On verra dans le chapitre 2 que les revenus de ces activités complémentaires peuvent permettre aux exploitations familiales d'échapper à l'endettement et dans certains cas de faire des investissements et de progresser.

9. Les membres de ces exploitations offrent des *services*

Une grande partie des activités non agricoles des exploitations familiales sont des *activités de service* qui sont rarement prises en compte dans les enquêtes classiques mais ont une fonction sociale et économique essentielle dans la vie du monde rural. Il s'agit principalement du petit commerce des femmes qui assure l'approvisionnement d'appoint des familles rurales, du transport de personnes et de produits par charrettes par lequel s'effectue la majorité des échanges dans le monde rural sénégalais, de l'intermédiation commerciale (collecteurs, téfanké…), de services de santé humaine et animale traditionnels (pharmacopée, reboutage, soins corporels ou psychiques) ou modernes (matrones, agents de santé communautaires, qui sont recrutés dans les familles rurales), et de divers services d'animation sociale exercés le plus souvent dans des cadres associatifs ou de projets (animateurs et animatrices, alphabétiseurs…).

10. *Ces exploitations font des investissements*

C'est un aspect qui n'avait pas pu être mis en lumière dans l'analyse réalisée en 2009 et que le suivi plus systématisé réalisé en 2011 et 2012 a permis de constater. Ces exploitations en effet innovent et se modernisent, et elles doivent financer cette modernisation. On a pu observer que la plupart de ces investissements sont faits sur fonds propres. On reviendra également sur cet aspect important du point de vue de l'apport de ces exploitations à l'économie dans le prochain chapitre.

11. Enfin elles *entretiennent et enrichissent le "capital national"*

Le suivi des exploitations familiales montre que, dans des combinaisons différentes selon les zones agro-écologiques et les exploitations, elles entretiennent ce "capital national" d'au moins cinq façons :

- En ***fertilisant les terres,*** notamment à travers l'association de l'agriculture et de l'élevage, elles maintiennent dans les limites de leurs moyens la base qui assure la pérennité de la production agricole nationale.
- Elles participent à la constitution du ***capital semencier*** national à travers la production de semences paysannes et certifiées.
- Notamment dans la zone sylvopastorale, à travers la ***constitution et la gestion selon des critères précis des troupeaux***, elles entretiennent et accroissent le stock du cheptel national.
- Elles participent à la ***mise en valeur et à l'exploitation durable des ressources naturelles des terroirs*** locaux à travers des actions de mise en défens, de reboisement, de création et d'entretien d'aménagements hydro-agricoles. Cependant, elles ne le font que dans la mesure où elles sont assurées d'une bonne sécurité foncière.
- Enfin, elles contribuent à la richesse du ***capital social*** national à travers la transmission de connaissances héritées ou la production de connaissances nouvelles appliquées à la conduite de l'agriculture, de l'élevage, de la gestion des terroirs. En outre c'est au sein de ces familles et de leurs communautés d'appartenance que se transmettent les valeurs et les cultures des sociétés paysannes sénégalaises.

3) Des acteurs insérés dans l'économie nationale

12. *Ces exploitations sont toutes insérées au marché à travers la commercialisation de leur production végétale et animale*

Les 1508 EF dont les informations ont été traitées mettent en marché en moyenne **48% de leurs produits agro sylvo pastoraux**, dans des proportions différentes selon leur niveau de sécurité, mais même les moins sécurisées commercialisent une partie de leur production primaire (37%).

(12) Taux de mise en marché selon le type d'EF

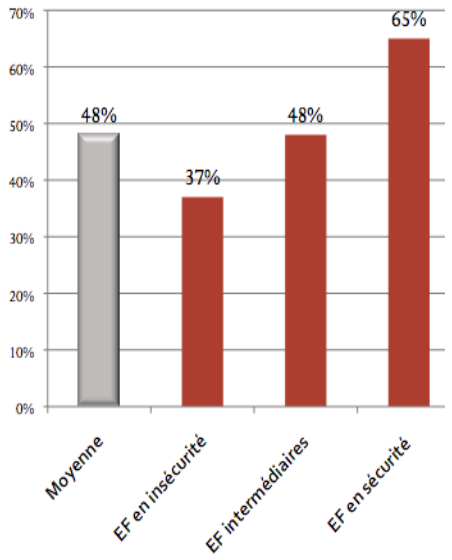

Le suivi des exploitations familiales aide à mieux comprendre leurs stratégies de commercialisation. La mise en marché varie en fonction de plusieurs facteurs, dont la nature des produits (différence entre une EF en zone horticole, et une EF en zone céréalière). Ainsi, suivant les zones, les types d'économie et de société ou le type d'exploitant, l'affectation d'un produit à l'autoconsommation ou à la vente change : le mil est en priorité destiné à l'autoconsommation, sa vente n'est pas la règle sauf si les conditions sont intéressantes (prix, contractualisation) ; la production arachidière de la femme est transformée pour la consommation interne de la famille ; la vente du paddy fait l'objet d'un arbitrage préalable (entre ce qui est stocké pour la consommation et ce qui est vendu), la production de légume est en priorité destinée au marché, etc.

Les exploitations familiales les plus déficitaires mettent naturellement une moindre partie de leurs productions sur le marché. Mais les relations entre les EF et le marché sont bien plus complexes qu'une « simple mise en marché des excédents » : toutes les EF qui sont en baisse de performances entre 2011 et 2012 ne réduisent pas systématiquement leur taux de mise en marché. Et bon nombre d'entre elles ont au contraire accru cette connexion pour trois raisons différentes :

- Pour certaines, qui sont exclusivement sur des cultures commerciales (cas des Niayes), la mise en marché est directement fonction de l'incitation des prix, qui varie d'une année sur l'autre.

- Pour d'autres, qui sont simultanément sur des cultures vivrières et des cultures commerciales (moyenne vallée du fleuve, bassin arachidier, Sénégal oriental, Casamance), une baisse des productions vivrières amène à davantage écouler les productions commerciales pour se réapprovisionner en vivres sur le marché. A l'inverse, une rémunération insuffisante des productions commerciales amène les familles à mettre plus de produits vivriers sur le marché pour dégager les revenus monétaires nécessaires pour satisfaire d'autres besoins ;
- Enfin, s'agissant des familles d'éleveurs, une baisse des productions vivrières agricoles amène à faire plus de prélèvements et de ventes sur le troupeau et à vendre plus d'animaux pour faire face aux besoins.

Ainsi, les conditions de marché *(implication ou non de l'OP pour une mise en marché collective ; nature périssable ou non du produit ; structure de la filière en aval)* et la disponibilité de produits vivriers au niveau des familles sont deux facteurs qui déterminent le comportement des exploitations familiales face au marché.

13. Elles sont également insérées au marché du point de vue de leur consommation

Les exploitations familiales étudiées achètent en moyenne sur le marché 44%[5] de leurs biens de première nécessité (nourriture, énergie et communication, entretien, soins) et la totalité des autres biens (habillement, ameublement, scolarisation des enfants…). Plusieurs indications données dans la structure des dépenses de consommation familiales (par exemple la part croissante des dépenses de téléphone – souvent 20% des dépenses –, ou l'achat de denrées liées aux importations, comme le pain ou le lait) ou recueillies dans les entretiens avec les familles (pression des jeunes pour consommer des produits "modernes") montrent que les familles entrent dans de nouveaux modèles de consommation plus dépendants du marché, au risque aussi de compromettre l'équilibre budgétaire des familles dont les besoins monétaires se trouvent ainsi accrus.

14. Des exploitations qui cherchent un certain type de rentabilité

Comme tous les acteurs économiques, les familles suivies cherchent à assurer dans la gestion de leur exploitation au moins un équilibre qui leur permette de se nourrir sans avoir à s'endetter, et si possible à dégager à partir des différents apports agricoles et non agricoles de leur exploitation des excédents qui leur permettront d'améliorer leur situation. La rentabilité qu'elles cherchent est globale, à la fois économique et sociale (elles ne produisent pas d'abord "*pour vendre*", mais "*pour vivre*"). Les études d'approfondissement faites par le CNCR[6] en collaboration avec la FONGS montrent qu'une exploitation familiale est de ce point de vue "rentable" :

- ***Si** elle maîtrise ses facteurs de production et n'est pas contrainte de "décapitaliser"* : il s'agit des *ressources naturelles* (il lui faut ici composer avec les aléas climatiques et les possibilités d'accès aux ressources de qualité : terres non épuisées, eau, pâturages; elles mettent en œuvre des stratégies pour maximiser ces ressources naturelles : utilisation de la fumure organique, transhumance, irrigation douce). Il s'agit par ailleurs de *l'espace* (la moitié des exploitations familiales étudiées avec le CNCR doit emprunter ou louer des terres pour disposer d'un espace agricole suffisant; les exploitations en insécurité foncière investissent peu et se rentabilisent plus difficilement), de l'*équipement* (disposer d'un équipement agricole complet permet de ne pas dépendre des autres et de ne pas prendre de retard dans le calendrier agricole; la possession d'une charrette est une source d'économie et peut-être une source d'apports importants), enfin de la qualité des *ressources humaines* de l'exploitation familiale : la quantité de la main d'œuvre familiale ne garantit pas les meilleurs résultats. Par contre le savoir-faire et l'engagement des actifs (sensible dans les exploitations à forte cohésion familiale) sont déterminants dans les résultats de ces exploitations.
- ***Si l'exploitation maîtrise ses charges de production*** : Une corrélation apparaît quand on compare les performances des exploitations familiales étudiées et qu'on les met en rapport avec leurs charges de production respectives : les exploitations familiales les plus performantes et qui sont excédentaires ont des rapports charges/ valeur de la production de

[5] 65% dans les études CNCR comprenant notamment les pêcheurs
[6] CNCR – 12 bilans d'exploitations familiales sénégalaises (agriculture, élevage, pêche), octobre 2012, 66 pages

l'ordre de 18%. A l'inverse, celles les moins performantes et qui couvrent leurs besoins de base pendant moins de trois mois ont un ratio qui se situe autour de 47%.

On constate que le poids de ces charges n'est pas le même pour la production végétale et pour la production animale au sein de chaque EF selon son mode de production et la gestion de son exploitation. Les questions critiques concernent d'abord les facteurs qui alourdissent les charges de production. Il s'agit essentiellement dans les budgets établis *pour la production végétale* du coût des intrants (semences, engrais, produits de traitement, façons culturales) et du recours à de la main d'œuvre non familiale. *Pour la production animale,* il s'agit du coût de l'achat d'aliments de bétail (et de plus en plus du coût de l'eau), de la rémunération de bergers extra-familiaux, des défraiements de dégâts aux cultures.

- ***Si la famille maîtrise ses dépenses monétaires de consommation*** : aucune exploitation familiale ne peut vivre en autarcie et toutes, comme on l'a vu, achètent une part de leurs biens de consommation sur le marché. Elles cherchent cependant à se sécuriser en réservant une partie de leur production à la consommation familiale, ce qui leur permet de réduire la dépendance vis-à-vis du marché, et les impacts des fluctuations des prix des denrées alimentaires.

(13) Part de la production réservée à la consommation familiale

total des EF suivies	*EF excédentaires*	*EF intermédiaires*	*EF en insécurité*
52%	35%	52%	63%

En outre, on verra dans le prochain chapitre que la pratique des concertations familiales (tenue d'assemblées de famille) permet de mieux responsabiliser tous les membres de l'exploitation dans la maîtrise de ses dépenses.

Toutes les exploitations familiales suivies n'atteignent pas la rentabilité qui leur permette d'être viables. Ce n'est notamment pas le cas des 20% d'exploitations les plus vulnérables. Par contre, par des voies différentes (amélioration de la productivité de l'agriculture et de l'élevage, ou recours aux apports non agricoles), les deux autres types d'exploitation (excédentaires ou intermédiaires) atteignent ou peuvent atteindre une rentabilité globale qui leur permet d'apporter à l'économie et à la société nationale des contributions d'ampleur modérée quand on considère ces exploitations isolément, mais durables, et qui deviennent significatives quand on additionne leurs apports. Ceci concerne 80% des exploitations étudiées.

4) *Conclusions partielles* :

*Cette vision de l'importance économique des exploitations familiales que donne leur suivi par les associations membres de la FONGS dans le cadre du Plan stratégique 2011/2015 a été soumise à l'appréciation d'organisations paysannes sœurs, de chercheurs, de formateurs, d'opérateurs publics en développement, de partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux lors des "**journées de partage des résultats de son bilan**" organisées par la FONGS à la fin du mois d'octobre 2013. On peut déjà retenir de leurs apports que* :

15. Les exploitations familiales doivent être considérées comme un "*bien commun du peuple sénégalais*"

La formule est d'un invité à ces "journées de partage". En effet non seulement elles sont, comme on vient de le voir, **utiles** à l'économie et à la société sénégalaises et ont sur elles un impact significatif, mais elles garantissent un **développement durable**. L'un des orateurs qui a pris la parole à l'ouverture de ces journées rappelait que c'était également là le point de vue actuel de la CNUCED.

(14) Prise de position de la CNUCED en faveur de l'agriculture familiale

La Revue sur le commerce et l'environnement de mars 2013 de la CNUCED titre *« Réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard - Rendre l'agriculture durable maintenant pour atteindre la sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique »* et démontre le ***rôle fondamental de l'agriculture familiale durable dans la sécurité alimentaire de demain***. Les principaux messages livrés dans cette publication sont **(1)** que **répondre aux défis de la sécurité alimentaire dépend avant tout de l'autonomisation des personnes pauvres et de leur souveraineté alimentaire, (2)** que **la transformation fondamentale de l'agriculture pourrait être un des plus grands défis du XXIème siècle, notamment pour la sécurité internationale** (parmi les tendances préoccupantes elle relève : le ralentissement de la croissance de la productivité agricole, l'augmentation rapide de la population dans les régions les plus exposées au changement climatique et à la raréfaction des ressources, les hausses subites des prix alimentaires, les conflits liés à l'accès aux ressources, le rôle de la demande croissante en agrocarburants et alimentation carnée dans la pression sur les terres, etc.), **(3)** que **le monde doit changer de paradigme de développement agricole : passer de la « révolution verte » à « l'intensification écologique »**. Cela implique d'abandonner la production industrielle intensive en intrants et fondée sur la monoculture, pour évoluer vers une mosaïque de systèmes de production durables et régénératifs permettant d'accroître la productivité des petits producteurs.

Parmi les éléments clés de la transformation à opérer, cette publication cite en première position : "**Mieux comprendre la multifonctionnalité de l'agriculture**, son rôle primordial dans le développement rural en faveur des pauvres, la gestion des ressources naturelles, la mitigation et l'adaptation au changement climatique".

(d'après résumé ALIMENTERRE/CFSI)

➔ *En conséquence, les participants aux journées de partage des résultats du bilan de la FONGS ont fortement encouragé celle-ci à poursuivre et approfondir son action en direction des exploitations familiales, en la basant "sur une vision de l'homme et de la société optant clairement pour un modèle de développement durable". Ils l'ont invitée à "pousser le plaidoyer pour l'exploitation familiale" parce que "le combat pour la cause des exploitations familiales n'est pas encore gagné au Sénégal", "l'Etat n'a pas encore pris de position claire vis à vis d'elles".*

16. Ce suivi sur deux campagnes montre que ces exploitations peuvent connaître des évolutions rapides

L'évolution des résultats des 1508 exploitations accompagnées par les associations qui ont pu renseigner ce suivi est spectaculaire, avec un taux de progression de 22% d'une campagne à l'autre, ce qui témoigne d'une très grande réactivité des exploitations familiales. Elle s'explique ici en partie par l'amélioration de la pluviométrie, mais également, selon les témoignages des familles accompagnées, par l'intensification de l'appui qui leur a été apporté par leurs associations et, selon l'analyse que l'on peut faire, par les capacités de progrès liées aux caractéristiques des différents types d'exploitations. En effet, on constate que toutes n'ont pas pu de la même façon tirer avantage des opportunités qui s'offraient à elles : 73% ont progressé, mais 27% ont stagné ou régressé.

(15) évolution des résultats entre deux campagnes selon les types d'EF

TOTAL	*EF excédentaires*	*EF intermédiaires*	*EF en insécurité*
+ 22%	+ 35%	+ 22%	- 8%

➔ *Certains participants aux journées de partage ont fortement invité la FONGS à poursuivre de façon régulière ce suivi dans la durée afin de disposer d'un plus grand recul pour comprendre la dynamique des exploitations familiales : deux ans ne suffisent pas à donner ce recul*.

17. Ce suivi permet d'identifier plusieurs facteurs qui limitent les progrès des exploitations familiales et leur contribution à la richesse nationale

Ainsi**, i**l apparaît que les EF qui ont connu un recul en 2012 par rapport à 2011 ont :

- Pour la plupart un **équipement agricole très limité** ;
- Pour certaines, une **faible diversification** des spéculations en 2012 *(moyenne vallée du fleuve Sénégal, sous zone forestière, centre Niayes)*, en renonçant à des spéculations souvent plus commerciales et plus coûteuses *(maïs, oignon, aubergines, arachide)* : conséquence des mauvais résultats de 2011 ;
- Pour certaines également, une **faible articulation de l'agriculture et de l'élevage** pour assurer leur sécurité alimentaire mais aussi pour mieux gérer la fertilité, les ressources naturelles,…
- Pour d'autres, un **mauvais rapport au marché** : mise en marché des produits insuffisante *(en 2011 comme en 2012 : cas d'EF dans la moyenne vallée/Matam et dans la sous-zone forestière/ Sénégal oriental)* limitant visiblement les performances. Ou trop forte connexion au marché accroissant les risques *(cas du centre des Niayes)*.
- Enfin l'**endettement** inhibe les capacités des exploitations familiales.

➔ *Cette identification permet de repérer des thèmes précis d'appui aux exploitations familiales, et des orientations à préconiser dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques*.

18. Ce suivi met en évidence deux facteurs critiques qui inhibent particulièrement le potentiel des exploitations familiales : la faible rémunération de la production agro-sylvo-pastorale, et l'insécurité foncière

Lors de ces journées de partage, l'ANCAR a invité à apprécier la question (très sensible du point de vue du phénomène de l'exode rural) de la précarité des emplois en rapport avec leur faible rémunération (et donc la question des prix des produits agricoles).
De même on a pu voir que les exploitations familiales qui se sentent menacées sur le plan foncier cessent d'investir, et donc de progresser.

➔ *La vigilance de l'Etat sénégalais se trouve particulièrement interpellée par rapport à deux thèmes d'actualité : celui de la protection du marché intérieur contre le dumping de certaines importations, et celui de la protection des exploitations familiales dans la future loi foncière (réforme en cours).*

19. La typologie des exploitations familiales sénégalaises établie à partir de leur suivi interpelle sur les priorités à se donner

Dans cette typologie, le "type intermédiaire" paraît représenter fidèlement la réalité dominante de l'agriculture sénégalaise, telle qu'elle ressort également d'autres études en cours citées par les chercheurs présents aux journées de partage. Il faudrait cependant segmenter ce type intermédiaire pour éviter de masquer la précarité qui existe aussi dans la tranche inférieure de ces exploitations de ce type.
Mais le sort des exploitations familiales "vulnérables" (troisième type) pose question et appelle des réponses appropriées : "*les exploitations doivent sentir l'engagement des organisations paysannes contre les injustices*". La question a été posée de savoir quels types d'exploitations familiales il fallait soutenir prioritairement.

➔ *La FONGS estime que l'option stratégique la plus pertinente est de soutenir prioritairement <u>sur le plan agricole</u> les exploitations de type intermédiaire pour trois raisons : d'une part ce groupe*

reste actuellement en dessous du seuil de pauvreté. D'autre part il recèle, de par son importance quantitative, le plus grand potentiel pour accroître les capacités de l'agriculture familiale à nourrir le Sénégal. Enfin les exploitations qui appartiennent à ce groupe ont d'importantes marges de progrès et sont susceptibles, si elles sont appuyées, de rejoindre le premier groupe (exploitations excédentaires), alors que si elles ne sont pas soutenues, elles risquent de régresser et de basculer dans le groupe des exploitations les plus vulnérables et les plus pauvres.

Ces dernières, par contre, doivent également être prioritairement soutenues, mais par d'autres voies qui combinent mieux l'agricole et le non agricole, pour éviter qu'elles ne disparaissent et que leurs membres deviennent des chômeurs urbains. On constate que déjà elles vivent pour l'essentiel des apports de leurs activités non agricoles. Il s'agit donc de développer un tissu économique rural diversifiant l'offre d'emplois rémunérateurs qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie et de se maintenir en milieu rural.

Les trois axes complémentaires de la stratégie de la FONGS cherchent à prendre en charge ces deux priorités (voir encadré N°1 en introduction).

20. Le partage des premiers résultats de ce suivi a suscité des encouragements à poursuivre dans la voie que la FONGS a ouverte

La FONGS a enregistré à l'occasion du partage des résultats du suivi des exploitations familiales de ses membres de nombreux encouragements à poursuivre dans cette voie.

- Les chercheurs ont souligné l'intérêt du ***pragmatisme de sa démarche*** qui renseigne sur un nombre d'indicateurs maîtrisables et pertinents (ils ont rappelé les difficultés rencontrées par les partenaires au programme EXFAM pour s'accorder sur de tels indicateurs).

  Des suggestions méthodologiques ont en même temps été apportées pour affiner et approfondir cette démarche de suivi. Outre celle de segmenter la catégorie intermédiaire de la typologie, on a préconisé de définir quelques sous-indicateurs de caractérisation des exploitations familiales permettant d'établir plus aisément des comparaisons (comme la superficie/actifs ou la superficie/bouche à nourrir), de mettre en évidence les données sur les différents systèmes agro-économiques en les faisant descendre par zone, d'approfondir l'analyse des risques, d'intégrer l'analyse des effets des changements climatiques sur les exploitations familiales, de mettre l'accent sur les questions de la jeunesse et de l'emploi.

- On a invité la FONGS à maintenir sa clarté actuelle par rapport aux options de base qu'elle défend : option pour un modèle de développement durable (soutenir en conséquence le caractère multidimensionnel des exploitations familiales), options pour un modèle équitable et profitable au plus grand nombre (alors que l'option productiviste conduit à la disparition du plus grand nombre de producteurs). On l'a encouragée à continuer de définir ses positions à la lumière de sa vision de l'homme et du développement (par exemple distinguer les types de liaisons au marché qui sont favorables aux exploitations familiales et celles qui ne le sont pas).

➔ *La FONGS se sent ainsi confortée dans les orientations stratégiques définies dans son DOCUMENT D'ORIENTATION STRATEGIQUE[7] et réactualisées dans son actuel plan stratégique 2011/2015.*

Elle se sent encouragée à maintenir son dispositif de suivi et le faire fonctionner dans la durée, et à élargir progressivement son échantillon. Mais elle connaît ses limites et ne pourra le faire sans l'aide et l'accompagnement d'autres acteurs.

* * *

[7] FONGS – "*Une vision politique et économique paysanne pour construire autrement le futur du monde rural*" – Document d'orientations stratégiques de la FONGS, juillet 2002 (79 pages)

Chapitre 2 : LA MODERNISATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

"Il faut faire comprendre que l'esprit des paysans a évolué et l'Etat doit agir différemment vis à vis des paysans"

(Un intervenant lors des journées de partage des résultats du bilan de la FONGS d'octobre 2013)

Un préjugé tenace veut que les exploitations familiales soient figées et qu'elles refusent d'évoluer et de se moderniser. Les exploitations familiales suivies par les associations ne donnent pas cette image : dans la majorité des cas ces EF démontrent une grande capacité d'adaptation à travers les stratégies qu'elles développent. La plupart se projettent sur l'avenir et envisagent ou réalisent déjà d'importantes transformations. On le mesure mieux quand le suivi s'opère dans la durée. Ainsi par exemple on a pu trouver dans le Bassin arachidier des exploitations accompagnées depuis plusieurs années par la FONGS qui ***en l'espace de 5 ans*** *ont introduit des innovations dans leur système de production et de gouvernance familiale qui leur ont permis de* ***quadrupler leurs rendements*** *d'arachide et de céréales, et de* ***doubler leur taux de couverture****.*

Le suivi des exploitations familiales a permis de mieux cerner les processus par lesquels les familles évoluent.

(16) derrière les statistiques, le fonctionnement des exploitations familiales

"*Vous fournissez des informations que l'enquête statistique ne peut pas fournir et qui démontrent bien le besoin d'un accompagnement de proximité*" déclarait un chercheur de l'ISRA/BAME lors des journées de partage des résultats du bilan de la FONGS, tandis qu'un autre chercheur qui avait participé aux études d'approfondissement précisait *"le niveau 3 de traitement de votre suivi* (celui des approfondissements – voir encadré N° 4 en introduction) *appréhende les stratégies et le fonctionnement des exploitations familiales et permet de comprendre ce qu'il y a derrière les statistiques*".

*Ce sont les études d'approfondissements qui ont permis de constater que les exploitations familiales se transforment en permanence : elles innovent, investissent, se connectent au marché tout en restant ancrées sur leurs bases sociales et leurs valeurs. Elles sont pour beaucoup d'entre elles engagées dans un processus de "****modernisation****" selon des modalités dont il faut ainsi chercher à comprendre les spécificités si l'on veut les accompagner et les stimuler efficacement*[8].

La FONGS s'est attachée dans le cadre de son plan stratégique 2011/2015 à mieux caractériser et comprendre les mécanismes et processus qui font avancer les plus dynamiques dans ces voies de "modernité paysanne" et les amènent à y entraîner les autres. Elle s'est posée quatre questions :

- *Comment s'orientent-elles ?*
- *En fonction de quoi prennent-elles leurs décisions ?*
- *Selon quels processus se transforment-elles ?*
- *Quelles sont les caractéristiques originales de cette "modernité paysanne" ?*

5) Comment les exploitations familiales s'orientent-elles ?

21. Toutes les exploitations familiales sont soumises à une pression de leur environnement et des variations rapides qui peuvent les désorienter

L'étude d'approfondissement faite dans le nord du bassin arachidier, qui est une des zones où la situation est très critique pour les exploitations familiales, montre que trois facteurs sont aujourd'hui déterminants dans les trajectoires que prennent les exploitations familiales : ***l'incertitude qui pèse sur l'agriculture***, du fait des changements climatiques, de l'appauvrissement des sols et de la mauvaise qualité des intrants (*« Mbaye mi teudé woule béne palace » :* "l'agriculture est une activité fluctuante"), ***l'évolution et le changement des modèles de consommation*** (*« Ame naniou douggoup. Wanté Yégue naniou diamono dio khamné kéne beugatoule agné lakh. Li niouye doundé da niou koye dieunde»* : "Nous avons du mil. Mais nous sommes arrivés à une époque où personne ne veut prendre de la bouillie de mil au déjeuner. Nous achetons notre nourriture"), et ***l'évolution démographique*** qui pose le problème de l'adéquation des ressources foncières aux besoins de l'exploitation familiale (*« Ame naniou soufe wayé doyou niou. Da niou déme tchi deuk yi niou dendal niou dagal niou ba niou abbe »* : "Nous avons des terres mais elles ne couvrent pas nos besoins. Nous avons recours aux emprunts au niveau des villages riverains").

En comparant les résultats des exploitations d'une campagne à l'autre, on constate qu'ils sont soumis à des fluctuations extrêmement rapides.

[8] voir : FONGS – *Comment les exploitations familiales se transforment-elles ?* – approfondissement de l'analyse des dynamiques des exploitations familiales sénégalaises (juin 2013, 45 pages)

Globalement, dans les 5 zones où ***l'agriculture*** domine, il y a *progrès* entre la campagne 2011 et la campagne 2012. La meilleure pluviométrie enregistrée en 2012 explique en grande partie ceci, mais il reste à comprendre pourquoi certaines EF ont su en profiter, et d'autres pas.
Dans les zones ***d'élevage*** étudiées ici (Ferlo, Moyenne Vallée) les résultats ont *baissé* ou *stagné*. Ceci s'explique en grande partie par des causes naturelles (effets négatifs de la pluviométrie sur les pâturages, épidémies), cependant certaines EF ont fort bien tiré leur épingle du jeu et progressent: il faut donc aussi regarder ailleurs pour comprendre.

Quand on descend dans le détail de l'analyse exploitation par exploitation, on constate que les variations d'une campagne à l'autre peuvent être extrêmement fortes, *dans un sens comme dans l'autre.* On voit des EF plus que doubler leur taux de couverture, et même dans un cas le quintupler entre 2011 (taux de 2 mois) et 2012 (taux de 10 mois et 24 jours) : en l'espèce, cette exploitation des Niayes a profité d'un crédit intéressant pour mettre en place un nouveau système d'irrigation. D'autres plongent brutalement (de 8 mois et 17 jours à 10 jours dans une EF de la Moyenne Vallée) : ce sont généralement des calamités qui expliquent cette chute (inondations, graves problèmes de santé humaine, perte des récoltes, vols ou mortalité animale…).

(17) Les grandes tendances des variations des résultats de campagne selon les types d'économie et les zones

type d'économie	zone agro écologique	association	taux de couverture moyen des 264 EF suivies par les associations	
			2011	2012
TYPE A *(basée sur la production primaire)*	NIAYES	UGPN (30 EF) ↗	10 mois 10 jours	12 mois
	ZONE SYLVO PASTORALE	EGAB (63 EF) ↘	7 mois 5 jours	6 mois 19 jour
TYPE B *(économie instable ou en mutation)*	CASAMANCE	CADEF (37 EF) ↦	7 mois	7 mois 13 jours
	BASSIN ARACHIDIER	JIG JAM (34 EF) ↗	6 mois 18 jours	9 mois 22 jours
		ARAN (20 EF) ↗	2 mois 23 jours	4 mois
	VALLEE	MFR (41 EF) ↘	3 mois 15 jours	2 mois 9 jours
TYPE C *(non agricole)*	CENTRE EST	ARB (39 EF) ↗	3 mois 7 jours	5 mois

(échantillon au 1/6ème) – les trois types d'économies (TYPE A : économie basée sur la production primaire, TYPE B : économie instable, TYPE C : économie basée sur des activités non agricoles) sont décrits dans la synthèse d'étape de 2010, pp. 55 et ss.

Cette variabilité témoigne d'une très grande ***réactivité*** des exploitations familiales, mais également d'une grande ***vulnérabilité***.
On n'est pas étonné dans le contexte d'incertitude qui prévaut de rencontrer un certain nombre d'**exploitations familiales qui sont désorientées et ne savent pas où elles vont.** On les trouve par exemple dans la Moyenne Vallée : il s'agit d'exploitations bousculées par les changements introduits par les aménagements dont elles ne maîtrisent ni les opportunités (accès réduit à des PIV mal entretenus), ni les conséquences (mutation des systèmes de production, déstabilisation de l'élevage traditionnel). Mais ces exploitations sont relativement peu nombreuses parmi celles suivies par les associations : la plupart savent où elles veulent aller.

22. Pour toutes les exploitations familiales, une question critique est celle de savoir où elles vont

Le suivi des exploitations familiales permet de cerner les lignes de force de leur évolution actuelle. Elles vont dans le sens d'un progrès et non d'une régression. L'augmentation des revenus paraît plus pour elles comme un moyen que comme une fin en soi. La finalité, ce vers quoi ces familles veulent aller, c'est plus de sécurité, plus de solidarité, plus de confort, plus d'indépendance. En un mot ***plus de bien être***.

- **Certaines cherchent à se "réhabiliter"**
  C'est par exemple le cas pour les EF suivies en Casamance, dont les performances sont basses au regard des potentialités de la zone : c'est la conséquence du choc de la guerre et de la dégradation des ressources naturelles. Les EF rencontrées "*cherchent à réadapter leurs actions par rapport aux potentialités et contraintes de leur milieu et à saisir au mieux les opportunités de développement de leur localité… Ainsi elles se sont engagées dans une*

dynamique de transformation positive de leur situation". On retrouve le même réflexe dans la partie la plus dégradée du Bassin arachidier.

- **Toutes cherchent à se sécuriser sur le plan alimentaire et à réduire leur dépendance**
  La sécurisation alimentaire est un préalable : on retrouve cette priorité partout, y compris là où les performances sont les meilleures, mais où cette sécurité peut être compromise par les aléas du marché. En zone d'élevage, la recherche de cette sécurité dicte les prélèvements sur le troupeau et le "dosage" entre agriculture et élevage.
  De nombreuses innovations réalisées par les EF, notamment en matière de diversification ou de recherche d'amélioration des rendements, sont dictées par cette recherche de sécurité alimentaire qui s'impose particulièrement là où l'on constate que les taux de couverture sont bas (par exemple au centre du Bassin arachidier). Cette recherche de sécurité alimentaire peut s'accompagner d'une recherche de sécurisation de l'approvisionnement en intrants ou de la commercialisation qui réduit la dépendance par rapport aux intermédiaires et les risques d'endettement (cas dans les Niayes).

- **La plupart désire améliorer leurs conditions de vie : elles vont vers le marché pour améliorer leurs revenus monétaires**
  L'orientation de marché va de pair avec l'augmentation des besoins monétaires liés à la modernisation des modes de vie. Les études d'approfondissement signalent l'importance de la mise en marché pour les produits maraîchers dans les Niayes, mais aussi dans une certaine mesure dans le Bassin arachidier, la Vallée et le Boundou. Cette importance s'observe dans la Zone sylvo-pastorale pour les produits de l'élevage, en Casamance pour les produits de l'arboriculture[9].
  La mise en marché apparaît cependant comme *sélective*. Elle n'est pas un but en soi. Elle est conditionnée par l'existence et les opportunités de marché (évident par exemple pour le lait chez les éleveurs), mais est en quelque sorte "bornée" par deux pôles :
  - Celui de la sécurité alimentaire, préalable à la mise en marché ("*les familles rencontrées ne sont pas statiques : toutes sont sur des voies qui conduisent à l'amélioration de leur sécurité alimentaire et vers une intégration au marché pour augmenter leurs revenus : […] augmentation des productions vivrières pour augmenter les disponibilités de la famille, <u>puis</u> commercialisation des excédents afin de satisfaire d'autres besoins*" - approfondissement dans le Boundou).
  - Celui de la pérennisation du capital de l'exploitation familiale qui correspond à une "tendance sur le long terme" de l'évolution plus ou moins consciemment visée par ces familles à travers leurs exploitations.

23. De façon plus ou moins claire selon les familles, ces dernières sont préoccupées de la pérennisation de leur exploitation

Les exploitations familiales vont dans deux directions principales pour assurer leur pérennisation.

- **La première direction est celle de la préservation et la reconstitution du *capital productif*.**
  Il s'agit d'abord de la ***terre*** pour les agriculteurs : la reconstitution de sa *fertilité* (intégration de l'agriculture et de l'élevage, mise en défens et régénération naturelle) et la sécurisation *foncière* par la mise en valeur (par exemple, plantation d'arbres) et la reconnaissance des droits sur les terres (obtention de délibérations du Conseil rural[10]). Les EF qui paraissent les plus avancées dans la maîtrise de ces facteurs sont celles qui sont dans le nord et le centre du bassin arachidier marqués par la longue histoire de la monoculture arachidière et ses conséquences sur la fertilité des sols. Par contre on relève une moindre sensibilité aux aspects de préservation de l'environnement dans les EF maraîchères des Niayes, mais cette attitude

[9] on trouvera dans d'autres sous-zones agro-écologiques des orientations de marché vers l'arachide (bassin arachidier), le riz (Vallée), le coton (Casamance et Sénégal oriental), …

[10] L'accès au Conseil rural et la capacité de mise en valeur des terres conditionnent les possibilités pour l'exploitation de se sécuriser sur le plan foncier : *"si je demande des terres au Conseil rural, on va m'en affecter. Seulement si je ne la met pas en valeur dans l'année qui suit, l'affectation ne sera plus valable : j'attends de pouvoir acquérir une moto-pompe pour faire une demande"* – étude d'approfondissement ARB.

évolue (utilisation de pesticides biologiques, d'engrais organiques, et reprise de l'arboriculture fruitière dans la partie sud).
Il s'agit par ailleurs des animaux, ou plus exactement du ***grand troupeau de bovins*** chez les éleveurs liés à la tradition du Ferlo (zone sylvo pastorale) : il est le "grenier" de la famille et l'étude d'approfondissement dans le Boundou (qui est également traditionnellement une grande zone d'élevage) relève qu'il est le *"dernier verrou de sécurité de la famille"*[11]. Mais il est également pour l'éleveur une source d'épanouissement et de liberté ("*Avec un grand troupeau de bovins, j'ai le monde entier à ma portée : je peux régler mes problèmes, je m'épanouis, et beaucoup d'autres choses encore »* déclarait un éleveurs du Ferlo - approfondissement zone sylvo pastorale).
Enfin il s'agit des ***arbres,*** notamment pour les EF de Casamance[12].

- **La seconde direction est le maintien et la perpétuation des *liens familiaux*, c'est à dire du "*capital social*" de l'exploitation familiale.**
C'est la cohésion et la bonne organisation de la famille qui permettent la bonne conduite des activités de l'exploitation familiale (on verra l'importance des "assemblées de famille" dans la conduite de leurs stratégies), ce sont les connaissances et les compétences de ses membres qui assurent la qualité de la production (importance de l'investissement familial dans la scolarisation et la formation des enfants), enfin c'est la qualité des relations entre parents et enfants, l'intérêt que ces derniers prennent à l'exploitation familiale et les satisfactions qu'ils retirent de la vie au village qui assurent la possibilité d'une transmission de cette exploitation aux générations à venir (intérêt de certaines familles pour la question de l'emploi des jeunes, notamment au centre du Bassin arachidier). L'approfondissement réalisé dans cette zone montre que la question de la transmission n'est pas seulement une "affaire de famille", mais peut concerner tout le lignage intéressé par l'héritage, ainsi que les collectivités publiques qui édictent des règles ou créent les conditions favorisant l'insertion des jeunes dans le monde rural, et donc dans la continuité familiale.

(18) Une inquiétude par rapport aux jeunes

La question critique est ici celle de la reprise de l'exploitation familiale. C'est une question sensible que les familles n'abordent pas facilement de façon directe

- ***Comment ces exploitations préparent-t-elles l'avenir de leurs enfants ?***
L'éducation des petits enfants revient en grande partie aux femmes ; l'apprentissage du métier se fait à travers la participation des enfants aux travaux agricoles, aux soins donnés aux animaux, c'est à dire "sur le tas". La plupart des familles suivies scolarisent leurs enfants (certains font même des études supérieures) mais aucune n'a discuté du contenu de la formation qu'ils recevaient à l'école.
- ***La question de l'émigration des jeunes***
Elle se pose de façon plus aigüe dans les zones où l'économie ne peut plus reposer sur l'agriculture. A ce propos, on note la préoccupation des anciens émigrés de retour au village, de relancer fortement les activités de production de la famille notamment par des investissements (aménagements, motopompes dans le Boundou) pour intéresser les jeunes à rester au village, y espérer un avenir et reprendre l'exploitation. Pour ces anciens émigrés, l'émigration n'offre plus les mêmes opportunités et ils cherchent à convaincre les jeunes de ne pas partir, et à davantage les intéresser aux activités agricoles.

[11] *L'éleveur du Ferlo, comme tous les éleveurs liés à la tradition, cherche à prélever le moins possible sur le troupeau (bien qu'il soit l'une de ses principales sources de revenus monétaire). Le* ***rapport au marché*** *s'analyse en fonction de cela. Pour ce qui concerne les bovins, la mise en marché n'est pas ce qui est d'abord recherché (alors qu'elle l'est pour les petits ruminants : moutons de tabaski) : elle n'intervient qu'en deuxième ligne, quand les autres recours sont épuisés. De même pour l'agriculture : elle est d'abord orientée vers la sécurisation alimentaire de la famille (auto-consommation, notamment des céréales) et elle "protège le troupeau" en évitant les prélèvements. Par contre la recherche de revenus monétaires à travers la commercialisation incite à ne pas négliger les cultures de rente (arachide, sésame), à entreprendre des activités d'embouche, et à avoir des activités non agro-pastorales (téfanké, emplois au forage, enseignement de l'arabe…)* – étude d'approfondissement EGAB, dans le Ferlo.

[12] La gestion de l'**eau** devient une préoccupation de plus en plus forte dans la Vallée du fleuve (pollution de l'eau), dans le Sine Saloun, les Niayes et la Casamance (salinisation de l'eau), mais cette gestion relève plus d'un niveau de responsabilité supra-familial.

- ***Quels emplois pour les jeunes ?***
  Ces emplois peuvent être agricoles s'ils sont plus rémunérateurs et mis en œuvre dans un cadre permettant une meilleure implication des jeunes dans les décisions, et une plus grande équité dans la gestion des ressources et des revenus : « les jeunes, notamment les femmes, ont leurs propres besoins », affirmait un chef d'exploitation qui apportait son témoignage lors des journées de partage des résultats.
  Mais il faut également que l'économie locale offre des possibilités diversifiées d'emplois sur place, pour éviter l'exode ou l'émigration. "*Un débat se développe sur l'emploi des jeunes, par exemple la boucherie pour accroître les écoulements de viande toute l'année et localement plutôt que seulement pour la tabaski. Le débat se développe sur cette question des jeunes pour lesquels il faudrait trouver des emplois ou des conditions pour se lancer localement quand ils ont un métier (artisanat local). Les jeunes hésitent à revenir car on ne leur fait pas forcément une place* (une discussion s'ouvre alors sur le fait que les jeunes ne peuvent trouver une place que si les anciens leur donnent vraiment des responsabilités, leur confient vraiment les décisions)..." (approfondissement centre bassin arachidier).
- ***Sécuriser l'avenir des enfants***

  Un chef de famille réfléchit à l'avenir de ses enfants et les conseille
  "Je conseille à tous d'allier l'agriculture, qui est pour moi une priorité (c'est pourquoi j'investis dans l'équipement), et d'autres activités, mais je développe des stratégies pour en sortir quelques uns de l'agriculture en les installant ailleurs et dans d'autres métiers (chauffeurs, mécaniciens, tailleurs...). Comme il faudra un jour partager la terre familiale, je leur dis qu'ils devront faire la même chose que moi : je n'ai pas hérité de toutes mes terres, j'en ai acquis. Mais pour cela, il faut cultiver les relations sociales".
  (exploitation familiale du centre du Bassin arachidier)

L'évolution des modes de gouvernance familiale, qui associe les enfants aux décisions et les responsabilise, devrait permettre de poser avec eux la question de leur avenir et de celui de l'exploitation familiale

6) En fonction de quoi et comment les familles prennent-elles leurs décisions ?

24. On cerne mieux les mécanismes par lesquels les exploitations familiales s'engagent dans des voies de "nouvelles modernités"

- **Trois préoccupations polarisent les prises de décisions familiales**
  On voit à travers l'analyse des orientations qui guident l'exploitation familiale quelles sont ses préoccupations :
  - La première est la ***sécurisation*** de la famille, et d'abord sur le plan alimentaire.
  - La seconde est la recherche d'***amélioration des conditions de vie***.
  - La troisième est la ***pérennisation de l'exploitation***.

  Plusieurs types **d'arbitrages** doivent être faits pour concilier ces trois préoccupations.

(19) Les 3 pôles de la prise de décision

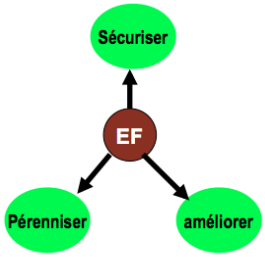

- **L'arbitrage entre autoconsommation et mise en marché**

(20) Concilier sécurité alimentaire et amélioration du niveau de vie

Dans certaines zones, la nature des produits impose la tendance (c'est le cas des Niayes, avec la production maraîchère : 82% de mise en marché). Dans d'autres zones, c'est la recherche de

sécurité qui s'impose (c'est le cas du centre du Bassin arachidier : 63% réservé à l'autoconsommation).
Mais des arbitrages plus subtils peuvent intervenir selon les produits en fonction de la conjoncture. Ainsi chez les éleveurs la production agricole permet de limiter les prélèvements sur le troupeau : les années de mauvaises récoltes, ils vendront plus d'animaux (parfois dans de mauvaises conditions) pour assurer leur sécurité alimentaire. Chez les agriculteurs par contre la vente des animaux, qui constitue, au delà de leur apport à la fertilisation des sols, une source de diversification des revenus, a une autre signification.

- **L'arbitrage entre les choix de production**
  Cet arbitrage se fait cette fois entre la recherche à court terme de ressources monétaires permettant de faire face aux dépenses courantes pour s'assurer un confort de vie, et la préoccupation sur le long terme d'assurer l'avenir et la pérennisation de l'exploitation. C'est cet arbitrage qui va amener l'exploitation familiale à ***se positionner sur les chaînes de valeur***.
  La famille dosera son positionnement sur ces chaînes de valeur en distinguant :
  - celles qui présentent de *fortes opportunités de marché* et favorisent l'obtention rapide de revenus : maraîchage, légumineuses en vert (arachide de bouche, niébé), embouche, élevage d'espèces à cycles courts (petits ruminants, volaille), aliment de bétail (fruits de kadd, tourteau d'arachide et de niébé) etc.,
  - et celles qui ont une *forte potentialité de capitalisation* et favorisent la pérennisation de l'exploitation en garantissant des apports de revenus à moyen et long terme pour l'exploitation : élevage de grands ruminants, arboriculture …

(21) Concilier intérêts à court et long terme

25. On constate une tendance à la "modernisation" des processus de prise de décision et de responsabilisation au sein de l'exploitation familiale

- **La "révolution « des assemblées de famille »**
  « *Je constate que quand il y a gestion solitaire, il y a beaucoup de difficultés et que quand il y a gestion concertée il y a de meilleurs résultats* » déclarait un responsable d'association en participant à une assemblée de famille dans la zone sylvo-pastorale.
  La transformation la plus importante observée à travers le suivi des exploitations concerne le ***mode de prise de décision*** au sein de l'exploitation familiale. La définition et la mise en œuvre des stratégies familiales, qui traditionnellement relevaient de la seule autorité des chefs de famille (les *"jomgalle"*, les "patriarches"), reposent de plus en plus sur des mécanismes de **concertation**. C'est une évolution en profondeur, fortement encouragée par les associations auxquelles appartiennent ces familles, mais également dictée par l'évolution de la société globale et de l'environnement économique et politique. En effet, dans un monde où les valeurs sont plus éclatées et où les femmes ont gagné de l'autonomie sur le plan économique, les pratiques de gestion solitaire ou opaque risquent de faire exploser la famille (départ des enfants, mésentente conjugale) et d'affaiblir l'exploitation familiale : la cohésion

familiale est nécessaire et elle se construit au travers de nouvelles pratiques. Les associations membres de la FONGS préconisent celle des "***assemblées de famille***" et la plupart des exploitations suivies l'ont adoptée.

(22) Les principes de l'assemblée de famille selon un chef de famille du centre du bassin arachidier

- *« Ndiabote tou légui kou nek da nga diape »* : "Dans la famille de maintenant chacun doit participer". Le fonctionnement de l'exploitation familiale est **collectif.** Tous les membres de la famille sont impliqués.
- *« Wakhtane mo yoré keur »* : "la **concertation** est à la base du fonctionnement de la famille", tant pour la prise de décision que pour sa mise en œuvre.
- *« Wakhtane dioubo daye indi yokouté »* : "le **consensus** est à la base de bonnes performances" : solidarité dans les décisions, et reconnaissance du leadership du chef d'exploitation.
- *« Béne yeungou yeungou keur gui manoule déme bayi moramame »* : "Aucune activité de l'exploitation familiale ne peut aller sans les autres". Il y a **complémentarité** et interdépendance des activités et des transferts de flux.

(entretiens d'approfondissement ARAN/Bassin arachidier, avril 2013)

Ce mode d'intéressement de chacun au sort de l'exploitation familiale peut s'étendre aux membres qui ne résident pas dans l'exploitation[13].

Ce nouveau mode de gouvernance se traduit le plus souvent par une redéfinition des rôles et des responsabilités au sein de l'exploitation qui va lui faire gagner beaucoup en efficacité.

(23) Répartition des rôles dans 4 exploitations familiales du Boundou

EF 1 : **les hommes *s'occupent des cultures pluviales*** et ***ont en charge*** les besoins en céréales (hors riz) et la dépense quotidienne. **Les femmes *s'occupent des cultures maraîchères*** et ***ont en charge*** le riz et l'huile.
EF 2 et 3 : **les plus âgés *s'occupent des productions céréalières*** et ***ont en charge*** les céréales (hors riz) et la dépense quotidienne. **Les jeunes** s'occupent des ***cultures maraîchères*** et ont ***en charge*** le riz et l'huile
EF 4 : **les actifs résidents** ont en charge les ***céréales*** (hors riz), et les **émigrés** ont en charge le riz, l'huile et la dépense quotidienne : c'est pourquoi l'EF priorise pour le moment les cultures céréalières.

(cité par Nadjirou SALL d'après étude d'approfondissement ARB, Bruxelles, juin 2013)

Bien entendu, cette évolution en profondeur n'est pas générale et se heurte à des résistances : les hiérarchies sociales ne peuvent pas être brutalement bouleversées. Les évolutions se font alors à petit pas.

- **L'importance de l'information et de l'ouverture donnée par les voyages et les échanges dans l'adoption d'innovations**

  Pour que les exploitations familiales se décident à adopter une innovation, il faut d'abord qu'elles en aient *connaissance*, et celle-ci leur parvient le plus souvent de l'extérieur (chose vue ailleurs, information donnée par un proche, l'OP ou un service technique); il faut ensuite une *délibération* pour prendre la décision de l'adopter – elle est parfois personnelle, mais dans la plupart des cas observés elle est familiale; enfin avant adoption définitive il y a le plus souvent une phase *d'expérimentation*, parfois très tâtonnante, qui peut s'enrichir de recherche de conseils et d'*échanges d'expérience* avec d'autres paysans.

[13] *(…) La discussion a surtout évoqué un des parents chauffeur de taxi qui revient régulièrement et participe à la nourriture de sa famille « rapprochée » (femme et enfants) qui sont ici. Ce chauffeur participe aux décisions par téléphone et propose des fois de ramener de la semence améliorée d'arachide selon les occasions. Les participants ont mis en exergue le lien fort entre les non résidents et la famille. Ceux qui sont à l'extérieur se préoccupent que la famille au village ait déjà mangé avant de manger eux-mêmes. Malgré qu'ils soient hors du village, leur priorité est d'apporter de la nourriture à la famille*" (étude d'approfondissement Bassin arachidier)

(24) Voir ailleurs, essayer, échanger : deux exemples dans le Ferlo et le Boundou

L'introduction du maïs dans une zone du Ferlo :

Un agropasteur qui avait pris goût à "croquer" du maïs grillé au cours de ses transhumances dans le Sine Saloun décide d'essayer d'en semer près de sa maison en prenant soin d'enclore son terrain. Il perd toute sa première récolte parce qu'il ne reconnaît pas les signes de maturité des épis. Il cherche alors à s'informer et réussit sa deuxième récolte. Depuis, ses voisins l'ont imité, ont enclos des parcelles, et la culture du maïs s'est répandue dans son village. (étude d'approfondissement EGAB/ZSP)

L'adoption du maraîchage par un éleveur du Boundou :

Un exploitant qui a observé les avantages que ses voisins tiraient du maraîchage vient de se lancer dans cette activité, mais il déclare *« avoir besoin de conseils alors que les services techniques sont trop éloignés ; on trouve alors des solutions autour de nous,* ***entre voisins*** *»* (étude d'approfondissement ARB).

Le repérage de ces processus d'adoption des innovations va permettre aux OP de mieux utiliser pour appuyer les exploitations familiales dans leurs processus de modernisation deux facteurs qui jouent un rôle adjuvant : l'information et les échanges.

7) Comment les exploitations familiales se transforment-elles ?

26. Elles jouent sur plusieurs tableaux et actionnent plusieurs leviers

Les exploitations familiales étudiées ont toutes plusieurs leviers pour gérer leur progression et les actionnent simultanément avec des "dosages" différents selon le moment et la situation dans laquelle elles se trouvent. Les cinq principaux "leviers" des stratégies des familles identifiés dans ces études d'approfondissement sont :

a) ***agir sur la production*** **:** Ce qui a permis aux exploitations familiales d'améliorer leurs résultats tient en grande partie à **l'augmentation de leur production** agricole grâce à l'utilisation de semences de qualité, la fertilisation des sols ou le déplacement des cultures sur des champs moins épuisées (ce qui est une forme de rotation), un meilleur respect du calendrier cultural (en agissant sur l'utilisation de la main d'œuvre – organisation de *santaane* – et/ou l'acquisition d'outillage familiaux au lieu d'en louer) et l'introduction de nouvelles technologies (notamment dans les Niayes – irrigation – et en Casamance – culture attelée, petite motorisation).
En matière de production animale les indications fournies par les familles d'éleveurs montrent qu'elles peuvent décider d'accroître la production animale à travers le choix des pâturages et l'orientation en conséquence des déplacements des animaux (par ex. déplacements de troupeaux d'ovins vers le Djolof où les éleveurs ont constaté que le croît du troupeau était meilleur), la sélection des animaux (métissages) et l'alimentation (apports de compléments, notamment pour améliorer la production laitière).
Pour l'agriculture comme pour l'élevage, la **diversification de la production** a également de fortes incidences sur la sécurité alimentaire de la famille et ses revenus. Elle permet à l'exploitation de répartir les risques (échec de la campagne sur certains produits) et de multiplier les possibilités de se saisir des opportunités de marché.

b) ***améliorer la mise en marché*** **:** ce mode d'action est signalé par certaines familles. Il est parfois individuel, basé sur l'observation empirique des échanges sur les loumas (*"je regarde quand les téfankés et les dioulas [intermédiaires sur le marché des animaux] cherchent partout des animaux et ce que les gens ont dans leur poche un moment donné"* – entretiens dans la ZSP), ou collectifs (prospections et négociations communautaires en Casamance, intermédiations de l'association paysanne pour la commercialisation des mangues dans les Niayes).

c) ***moduler les équilibres entre production végétale et production animale*** :
A l'exception des Niayes (où la conduite de l'élevage entre en concurrence avec celle du maraîchage; quelques exploitations le pratiquent cependant), du Delta et de la zone forestière de la Casamance où l'élevage est très peu pratiqué, la plupart des familles suivies fait à la fois de l'agriculture et de l'élevage, dans des proportions variables selon la vocation et la tradition des zones. Mais cette répartition entre élevage et agriculture peut fortement varier au sein d'une même exploitation d'une campagne à l'autre : certains chefs d'exploitation savent anticiper sur ce qui s'annonce le plus prometteur dans la campagne à venir, ou sur leurs

besoins (y compris leurs besoins en investissements en puisant dans la réserve du cheptel) pour jouer plutôt la carte de l'élevage ou celle de l'agriculture au cours de la campagne. L'agriculture (pour les éleveurs), l'élevage (pour les agriculteurs) apparaissent en quelque sorte comme des "variables d'ajustement" dans les stratégies des exploitations familiales.
C'est autour de ces équilibres que **l'intégration de l'agriculture et de l'élevage**, dont l'intérêt est en général bien perçu, va se développer comme stratégie d'intensification de l'agriculture (fertilisation organique) et de l'élevage (alimentation du bétail) dans les exploitations (particulièrement dans celles du centre du bassin arachidier ou de la moyenne vallée du fleuve).

d) ***Actionner le levier des apports des activités non agricoles ou para-agricoles***
Dans la mesure où, comme on l'a vu, les taux de couverture des besoins de base par les apports de l'agriculture et de l'élevage sont en majorité inférieurs à 12 mois par an et souvent inférieurs à 6 mois, les exploitations doivent nécessairement recourir aux apports d'activités non agricoles pour éviter ou limiter l'endettement, ou pour améliorer leur niveau de vie (et dans certains cas pour investir).
La situation des exploitations familiales de la zone de Notto dans le centre du bassin arachidier (où les taux de couverture sont parmi les plus bas) est de ce point de vue très illustrative : les vingt exploitations suivies dans cette localité vivent principalement des apports de leurs activités extra-agro pastorales (68% des apports en moyenne ; 94% pour les plus petites exploitations - qui enregistrent des taux de couverture inférieurs à 2 mois[14]).
A coté de la diversification des spéculations apparaît ainsi dans les stratégies familiales la ***diversification des activités***. La question est alors de savoir dans quelle mesure l'économie locale peut offrir des possibilités diversifiées d'emplois sur place, pour éviter l'exode ou l'émigration.

(25) Le recours aux activités non agricoles : un levier stratégique (le cas de la zone de Notto)

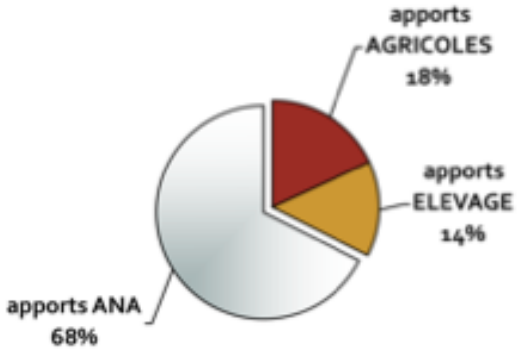

C'est également ici que se situe l'importance des apports des ***revenus de transfert*** dans l'économie de l'exploitation familiale dans les économies de types non agricole et instables (agriculture fragilisée) : apports des ressortissants travaillant à Dakar (bilan de campagne moyenne vallée du fleuve Sénégal) ou des émigrés (approfondissement dans la sous-zone du Boundou au Sénégal oriental).

e) ***Agir sur la consommation***
"*La consommation est au cœur du fonctionnement de l'EF et elle peut être cause de décapitalisation*[15]"(rapport d'approfondissement Niayes). La dernière "variable d'ajustement" pour l'exploitation familiale est celle de la consommation familiale sur laquelle les EF ont de façon générale une très faible vue d'ensemble du fait que la "dépense" se fait au jour le jour, or l'évolution des modèles de consommation est rapide et les exploitations familiales font de plus en plus d'achats sur le marché et en sont devenues très dépendantes[16]. L'achat de biens liés aux importations (pain, lait en poudre, médicaments…) peut lourdement grever le budget de l'exploitation et affecter son taux de couverture. L'explosion récente des dépenses

[14] Jacques Faye écrivait à propos de ces exploitations que les paysans étaient devenus des "*paysans à temps partiel*". FAYE Jacques (1999) – *l'exploitation familiale du terroir à l'environnement international : éléments de stratégie* - CNCR/FONGS/FAO, Dakar, octobre 1999, 42 pages
[15] *« Déme naniou ba keur eupe niou dolé. Ndéki rek sokhla la» :* "Nous sommes arrivés à un stade où les besoins de la famille nous ont submergés. Le petit déjeuner est seulement un problème" (rapport ARAN).
[16] On constate que la pratique des bilans simplifiés dans les familles suivies par ces associations leur permet de se clarifier par rapport à cette question et souvent de prendre des décisions concernant la rationalisation de leurs dépenses.

familiales de téléphone (recharge et crédit) en est une illustration très frappante. Mais les attitudes des familles sont en train d'évoluer et les études d'approfondissement montrent une prise de conscience croissante des enjeux de la maîtrise de la consommation familiale. On verra que le suivi par les OP des exploitations familiales (notamment la pratique des bilans) et l'instauration des concertations familiales (avec la pratique des assemblées de famille) permettent aux familles d'avoir une bien meilleure prise sur ce levier : la gestion des dépenses concerne en effet toute la famille

Cependant certaines dépenses sont liées à des modèles de comportement communautaires, notamment celles liées aux cérémonies « *tant que le village ou la communauté n'a pas pris conscience que ces dépenses inutiles les enfoncent dans la difficulté et arrêté des décisions collectives, il demeure difficile pour les EF d'y remédier individuellement* » (approfondissement dans le centre du bassin arachidier). La décision de rompre avec des pratiques socioculturelles qui sont sources d'endettement dépasse le niveau de la famille et ne peut être que communautaire. La rupture peut alors être visible[17].

27. Les exploitations familiales innovent

Les approfondissements ont conduit à considérer de façon très ouverte et non normative la notion « d'innovation » et à considérer comme « innovation » tout **changement de comportement** au sein de l'exploitation familiale **qui a des conséquences sur ses résultats**, sans porter sur eux de jugement de valeur. Alors, l'analyse fine du comportement de l'exploitation révèle que cette dernière évolue à travers une série de petites transformations qui ne portent pas seulement sur sa production, mais également sur sa gestion et constituent autant "d'innovations" témoignant du dynamisme de ces exploitations familiales.

On en donnera ici trois exemples.

(26) Huit innovations en l'espace de deux ans dans une exploitation familiale du Ferlo

La famille, qui constatait qu'elle ne s'en tirait pas, a pris une grande décision : celle de « *changer de vie* » : elle a quitté Boundou Mbaba et a créé un hameau à environ 5 km, en brousse, pour « *donner plus d'espace aux animaux* » (**innovation 1**). Cette décision a été prise entre l'homme et ses deux épouses, qui ont institué depuis ce type de concertation familiale (en début de campagne : la famille avait prévu une nouvelle concertation incessamment au moment où nous l'avons rencontrée – **innovation 2**). Les principales nouvelles décisions prises ont porté sur :

- l'amélioration de la conduite des cultures (respect du calendrier agricole, recherche de semences de qualité – **innovation 3**).
- Le recours à de la main d'œuvre externe (organisation de *santaane* pour travaux collectifs, recrutement de 2 sourgas, dont un berger – **innovation 4**) pour pouvoir respecter le calendrier (la main d'œuvre familiale stricto sensu est de 3 actifs : l'homme et ses deux épouses). Ceci se traduit par une augmentation des charges agricoles.
- La modification de la conduite de l'élevage (alimentation sur pâturage et diminution de l'achat d'aliments, donc des charges d'élevage ; abreuvement sur pâturage : on ne conduit plus les animaux au forage, ce qui les fatigue moins – **innovation 5**).
- Achat de deux charrettes : une charrette citerne (pour apporter l'eau au pâturage) et une charrette pour le transport (pour permettre au chef d'exploitation, qui travaille au forage, d'arriver à temps pour "allumer le forage"). Ces investissements ont été faits à partir de la vente d'animaux prélevés sur le troupeau : ce sont eux qui expliquent l'augmentation en 2012 de la part de l'élevage dans les apports à l'exploitation (**innovation 6**).
- Décision de stocker le mil dans les greniers sans le battre, pour mieux en maîtriser la consommation (**innovation 7**)
- Décision par les femmes d'abandonner le recours au moulin et de revenir au mortier (ceci se fera en deux temps : partage 50/50 entre mortier et moulin « *pour voir ce que cela donne* », puis 100% mortier **(innovation 8**).

Soit 8 « innovations » en l'espace de deux ans. On observe déjà :

(1) que deux familles ont depuis imité cette famille en se déplaçant vers la brousse

[17] un cas est analysé dans l'approfondissement JIG JAM : *"Visiblement, la famille fait déjà des économies sur ce type de dépenses à la demande de l'aîné (qui est chef de village). Avant, une cérémonie funéraire consommait 5 à 6 bovins, aujourd'hui, on immole un seul bovin et on fait la cérémonie sur une journée plutôt que plusieurs. (...). Pour un baptême, avant, un bœuf était tué et on faisait venir un chanteur toute la journée mais maintenant, le bœuf est donné à l'enfant pour plus tard* ». Le village où vit cette famille compte 68 carrés. "*Au niveau du village, nous nous sommes mis d'accord pour réduire ces dépenses mais la pression vient de l'environnement, des autres villages*".

(2) que le partage de cette expérience avec les responsables de l'organisation paysanne de base de Boundou Mbaba qui ont participé à cet entretien d'approfondissement a incité au moins l'un d'entre eux à réfléchir sur l'intérêt de pratiquer dans sa propre famille ce type de concertation d'où tout est parti (« *je constate que quand il y a gestion solitaire, il y a beaucoup de difficultés et que quand il y a gestion concertée il y a de meilleurs résultats* »). Une femme membre du comité fait observer que l'intérêt de cet approfondissement est qu'on « *a affiné* » par rapport à ce que fait habituellement l'animateur avec lequel « *on a l'habitude de partager* » : les chiffres ont parlé et convaincu les autres à partir du moment où on les a interprétés ensemble (**innovation** cette fois dans les pratiques de l'association).

(étude d'approfondissement EGAB, zone sylvo pastorale)

(27) Quelques innovations repérées dans les 12 études tests réalisées avec le CNCR

EF	Innovations, transformations	âge du chef de famille
(1)	initiatives chez les fils (transport)	77 ans
(2)	production de lait de chèvre	60 ans
(3)	*pas signalées*	65 ans
(4)	*pas signalées (abandon digesteur biogaz)*	61 ans
(5)	initiatives chez les femmes (trituration arachide, maraîchage, artisanat, commerce)	58 ans
(6)	utilisation de semences sélectionnées réorganisation de la gouvernance familiale (gestion partagée, responsabilisation) carnet de famille (amélioration de la gestion de l'exploitation)	48 ans
(7)	association agriculture/élevage trituration arachide (femmes) maraîchage (femmes) création verger échanges de produits agricoles avec la région des Niayes réorganisation de la gouvernance familiale (responsabilisation)	55 ans
(8)	élevage de dindes rationalisation du système de production réorganisation de la gouvernance familiale (responsabilisation)	54 ans
(9)	*pas signalé*	56 ans
(10)	reconversion professionnelle acquisition nouveau matériel investissement dans les nouvelles technologies de communication carnet de sorties (amélioration de la gestion de la pirogue)	44 ans
(11)	diversification vers le maraîchage, l'arboriculture et l'élevage ovin (race importée)	63 ans
(12)	investissement dans de nouvelles affaires	63 ans

(CNCR : 12 bilans d'exploitations familiales sénégalaises – octobre 2012)

(28) innovation dans la commercialisation de l'huile d'arachide

Le commerce de l'huile brute se fait traditionnellement au niveau des marchés (hebdomadaires et permanents) ; dans certains marchés comme Nioro, Gnybi ou Boulel, les quantités d'huile vendues par semaine, entre janvier et mai, peuvent atteindre 500 litres voire plus. Les quantités importantes d'huile brute produites commencent à préoccuper la première huilerie du Sénégal au point que la société cherche à acheter auprès des opératrices de transformation leurs stocks en huile brute. Un contrat d'approvisionnement a été proposé par la société aux transformatrices de la région de Kaffrine, celui-ci n'a pas été accepté par les femmes qui jugent le prix proposé non rémunérateur, comparé au prix du marché.

La très forte demande en huile brute exprimée dans les zones urbaines comme Dakar, Kaolack ou Mbour a un impact social avéré dans les villages, le développement rapide des marchés a bouleversé la structure de la chaîne de vente (la part de marché des huileries dans l'absorption de la production nationale d'arachide est passée de plus de 60% avant 2003 à moins de 30% maintenant). Et les femmes transformatrices n'éprouvent plus le besoin de se déplacer pour aller vendre l'huile dans les loumas ou marchés de proximité, les produits sont vendus sur place.

On note une implication grandissante des jeunes des villages dans la revente de l'huile brute, certains parmi eux bénéficient de situation de monopole sur l'huile produite par des exploitations. Dans les villages comme Lahi ou Torodo et surtout à Baïla Ndour ce sont les jeunes qui assurent la commercialisation de l'huile pour le compte des femmes. Ils reçoivent les produits en prix en gros pour les revendre à Dakar, Mbour, voire St Louis en prix en détail. Ils sont rémunérés à partir des marges de commercialisation.

(Mody BA – "étude de l'accès des femmes aux facteurs de production" – commanditée par la FONGS, août 2013, 41 pages)

8) Les femmes jouent un rôle important dans ces transformations

28. On retrouve à travers le suivi des exploitations familiales le triple rôle des femmes dans la vie de l'exploitation

Quand on considère les actifs présents dans les exploitations familiales suivies, on observe que dans beaucoup de cas les femmes sont plus nombreuses que les hommes. C'est par elles que s'assure la fonction de ***reproduction*** de la famille, l'éducation des petits enfants, et bien souvent ce sont elles qui maintiennent le lien avec les aînés en cas de tensions ou de conflits de génération à l'intérieur de la famille. On connaît leur rôle de ***productrices*** à travers leur participation aux travaux dans les champs familiaux et la production dans leurs propres champs ou leur jardin de case, leur engagement dans le maraîchage; ce sont elles qui s'occupent des petits ruminants et de la volaille, qui valorisent le lait dans les sociétés d'éleveurs. Les femmes jouent un rôle clé dans la gestion de la ***consommation familiale*** puisqu'elles préparent le repas, achètent les denrées alimentaires sur le marché avec la "dépense" quotidienne ou hebdomadaire que leur remettent le mari ; elles complètent souvent cette dépense par les produits de leur jardin et leurs propres revenus.

(29) L'apport des femmes dans la consommation familiale (Bassin arachidier)

Dans le bassin arachidier la consommation du ménage n'est pas assurée par le seul fait du chef de ménage, la production de ce dernier est complétée ou renforcée par l'apport des femmes; cela est mis en évidence dans les familles polygames où il arrive (à l'approche de l'hivernage ou la période de soudure) que ce soit les femmes qui prennent en charge toutes les céréales et l'huile consommées (c'est le moment du déstockage de la production des femmes).

Par ailleurs, on note que ce sont les femmes qui assurent l'approvisionnement du ménage en produits transformés, notamment l'huile. Dans le bassin arachidier la règle est l'utilisation de l'huile brute issue de la transformation de l'arachide par les femmes. L'huile raffinée est utilisée en dernier recours, quand il n'y a plus d'huile brute.

(étude Mody Ba, ibid..)

Ce suivi, toujours effectué en présence des femmes, révèle que dans bien des cas – surtout lorsque la gouvernance familiale est partagée – les femmes sont au fait de la gestion d'ensemble de l'exploitation et en connaissent certains aspects mieux que le chef d'exploitation.

29. Une place dans l'exploitation dont l'importance tend à s'affirmer du fait du poids de leur apport économique

- **Les femmes complètent les revenus de l'exploitation familiale de façon parfois substantielle par les apports de leurs activités complémentaires, et dans certains cas de leur épargne**

  Les entretiens réalisés dans le cadre du suivi des exploitations familiales montrent que les activités complémentaires les plus fréquentes exercées par les femmes de ces exploitations sont le **commerce** et la **transformation des produits**. Cette dernière activité présente l'intérêt d'apporter de la ***valeur ajoutée*** à la production primaire.

(30) les apports des femmes dans une exploitation déficitaire du bassin arachidier

Cette grande exploitation de type extensif située dans la zone de Notto obtient, malgré une main d'œuvre importante et un bon équipement, de très mauvais résultats (***taux de couverture de 2 mois et 24 jours***) du fait notamment de ses mauvais rendements et de charges de production très élevées (ratio des charges : 67%). Pourtant elle n'est pas endettée. Elle le doit en grande partie aux apports des 6 épouses du chef d'exploitation qui, avec les seuls bénéfices qu'elles retirent de la trituration et de la vente de l'huile d'arachide, couvrent ***9 mois supplémentaires*** de la consommation familiale. Mais ces femmes très actives ont d'autres apports qui n'ont pas été quantifiés : elles font du maraîchage, du commerce, elles fabriquent des chaussures, elles font de la couture, elles vendent du bois.

(études CNCR, octobre 2012)

- **Lorsqu'elles s'organisent de façon autonome, elles sont souvent plus que les hommes en position d'innover**

  A coté de l'espace familial, certaines femmes développent des activités dans le cadre de groupements féminins plus ou moins formalisés qui leur offrent un espace d'autonomie où elles peuvent prendre plus librement des initiatives et innover dans leurs pratiques.

(31) des femmes qui se "professionnalisent" dans leur groupement de productrices

L'intervention des femmes devient plus structurée et plus intégrée, ce qui leur permet de maitriser davantage les coûts et délais de production (en maitrisant les couts et temps de décorticage), de faire des économies d'échelle, de récupérer et de recycler les sous-produits comme la coque d'arachide. Le recyclage de la coque d'arachide est une pratique nouvelle, la coque d'arachide est revendue pour servir d'aliment de bétail.

La transformation de l'arachide, la production d'huile brute et de pâte d'arachide reposent sur des normes et de bonnes pratiques, qui sont bien connues par les femmes. L'approvisionnement des unités de transformation en graines ne procède pas d'une simple opération commerciale, c'est un choix qui met en avant des critères techniques précis et divers. Dans le choix des graines à triturer, les femmes tiennent compte de la variété de l'arachide, de la maturité, de l'état physique de la graine, et la couleur de la graine.

La transformation et la production d'huile brute et de tourteau sont des activités très rentables au double plan financier et social. Les transformatrices jugent que même une baisse de 150 fr sur le litre d'huile raffinée ne saurait entamer la rentabilité de leur activité, elles engrangent des marges d'exploitations intéressantes (elles ont rejeté une proposition d'acheter l'huile brute à 850 fr de SUNEOR).

(étude Mody Ba, idem)

L'affirmation de la personnalité des femmes à travers cette autonomie peut rejaillir de façon très positive sur l'exploitation familiale. Ainsi dans une famille suivie dans la Moyenne Vallée où le rôle du chef de famille reste dominant (il n'a pas instauré "d'assemblée de famille"), mais où la femme, très active, s'est affirmée à travers l'organisation féminine à laquelle elle appartient, *"le mari apprécie hautement le sens pratique de sa femme, les résultats acquis sous son influence et le rôle de leader qu'elle commence à avoir dans la zone. Il entend alors ne pas briser cet élan et en faire bénéficier davantage la famille, ainsi sur diverses questions, la prise de décision semble incomber à la femme"* (étude d'approfondissement Vallée).

- **Cependant, les femmes chefs d'exploitation obtiennent de moins bons résultats que les hommes :**
  Mêmes si les exploitations familiales qui ont à leur tête des femmes sont relativement aussi dotées en facteurs naturels car il s'agit le plus souvent de veuves qui reprennent les terres familiales (en moyenne 7 ha/EF avec une femme comme chef d'exploitation, contre 8 ha/ EF pour une exploitation dirigée par un homme) et que dans les deux cas ces EF en exploitent en moyenne les 75%, on note qu'elles sont moins performantes avec en moyenne 6 mois de couverture de leurs besoins familiaux contre 8 mois pour les hommes chefs d'exploitation. De même, elles ont une valeur de la production 33% moins forte. Elles ont en effet un accès moins aisé aux facteurs techniques (semences subventionnées, équipements), et à la main d'œuvre, et leurs charges de production sont de 12% plus lourdes.

9) Pour financer leurs innovations et pérenniser leur exploitation, les EF investissent, le plus souvent sur fonds propres

Le lien entre *innovation* et *investissement* est bien illustré par l'exemple d'un exploitant du Boundou : le chef de famille **a vu ses voisins se lancer dans le maraîchage, et cela l'a attiré** : *« si je produis des légumes, je pourrais en consommer, et même en vendre »*, s'est-il dit. Mais pour cela, il fallait avoir une parcelle autour du bassin de rétention. Alors **il a investi** : *« pour me lancer, j'ai dû aménager une parcelle et vendre quelques animaux. Et mon épouse a pu bénéficier de formations données par le groupement féminin du village »* (étude d'approfondissement dans la sous zone du Boundou).

30. Dans quoi les exploitations familiales investissent-elles ?

Les exploitations familiales étudiées investissent dans *l'accès à la terre*, son *aménagement* et la *sécurisation foncière* (dans les sous zones du Boundou et du centre du Bassin), la *clôture de parcelles* (dans la zone sylvo pastorale), la *régénération des ressources naturelles* et la *plantation d'arbres fruitiers* (dans le nord et le centre du Bassin arachidier; en basse Casamance, et dans le Boundou), et l'achat *d'animaux (toutes zones et dans une moindre mesure dans les Niayes et le Delta du fleuve Sénégal).* Elles font des "investissements stratégiques pour augmenter la productivité de l'agriculture" (nord du bassin arachidier, zone sylvo pastorale et basse Casamance), le fonçage de *puits pour la maîtrise de l'eau* (dans les Niayes) et l'acquisition *d'équipements agricoles* (dans les Niayes, et en basse Casamance), de moyens de *transport* et d'équipements de *stockage* (dans la zone sylvo pastorale) ou de *transformation* (dans le bassin arachidier). Elles

investissent de façon parfois très conséquente dans l'amélioration de *l'habitat* (Niayes, Bassin arachidier, Casamance). Elles font également des *investissements sociaux* (scolarisation des enfants, dons contribuant au renforcement des liens familiaux et amicaux).

31. Comment les exploitations familiales financent-elles leurs investissements ?

Dans la majorité des cas étudiés, ces investissements se font principalement ou totalement ***sur fonds propres*** (sauf quand les EF bénéficient des subventions d'un projet, ce qui est devenu rare, et de toute façon généralement conditionné par un apport propre). Plusieurs mécanismes sont observés :

- Aucune famille suivie dans le Ferlo dans le cadre de ces études ne recourt aux systèmes de financement modernes[18]. Elles financent leurs investissements (achats de charrette, aménagements) en puisant dans ***leur propre "banque" traditionnelle*** : le **troupeau**. On observe le même comportement dans le Boundou (exemple rapporté ci-dessus), et en partie dans la Moyenne Vallée.
- Ailleurs les exploitations utilisent, lorsqu'ils existent, les services des ***systèmes financiers décentralisés*** où elles placent leur épargne. On relève ici, à travers ces mécanismes, l'importance de la **participation des femmes à l'investissement familial** (*"J'ai acheté ma machine à triturer l'arachide à partir de l'argent de la tontine"* – Boundou au Sénégal oriental. Observation similaire dans la Vallée).
- Mais dans la majorité des cas ce sont les ***apports des activités non agricoles*** qui permettent de réaliser des investissements (ce qui explique que l'on puisse observer des améliorations dans l'habitat dans des zones où les taux de couverture par les apports des activités agro-pastorales sont bas, comme par exemple en Casamance et dans le Nord du bassin arachidier). Ici encore les apports à l'investissement des **femmes**, qui exercent souvent ce type d'activités, sont notables (ainsi dans les Niayes : "Le petit commerce des femmes est l'activité non agricole la plus partagée par les EF visitées. Il s'agit de vente de produits maraîchers issus ou non de l'EF. C'est une activité qui se développe : *« La capacité d'investissement des femmes a augmenté car la redistribution des ressources de l'EF le permet maintenant »*" – étude Niayes).
- Enfin, la dernière contribution à l'investissement peut être ***l'apport externe*** des **ressortissants** (et des migrants). On signale dans le centre du bassin arachidier le cas d'un inspecteur des douanes récemment revenu sur l'exploitation pour investir dans l'agriculture (clôture de parcelles) et qui a acheté un tracteur pour permettre à la famille de travailler la terre et faire de la prestation de services. Cependant les apports de la diaspora peuvent s'avérer problématiques[19], et les familles du Boundou cherchent à "sortir de la dépendance par rapport aux émigrés".

32. Qu'est-ce qui limite leur capacité d'investissement ?

- La première limite est celle de la ***surface financière des exploitations familiales***, qui est liée au volume de leurs activités et de leurs charges. *« Les produits sur le marché (riz, huile, sucre) sont tellement chers que nos excédents ne nous permettent pas d'investir, notamment pour renforcer le matériel agricole. J'ai une seule charrue, et il m'en faut trois pour augmenter considérablement les superficies exploitées* » (approfondissement dans le Boundou). Cette limite affecte aussi la contribution de la diaspora (*"Un semoir neuf peut coûter 200 000 FCFA voir plus (…). Les membres de la famille qui travaillent à l'extérieur peuvent contribuer à nourrir leur famille mais n'ont pas toujours assez de revenus pour participer à ce genre d'investissement"* – approfondissement dans le centre du bassin arachidier). On entre alors dans un cercle vicieux : la famille devrait investir pour augmenter sa production, mais elle ne peut pas investir parce que sa production est insuffisante.

---

[18] Mais on sait que d'autres exploitations d'éleveurs commencent à le faire : voir le développement du secteur bancaire sur la place de Dahra.

[19] "*Un point saillant est la question du rôle des membres de la famille travaillant à l'extérieur. S'ils contribuent généralement à l'alimentation de leur famille, la question de leur contribution aux investissements dans l'activité agricole ou d'élevage semble un enjeu central. Dans ce domaine, la question des règles d'héritage semble freiner ce type de levier et supposerait « de repenser les problèmes à l'intérieur de l'exploitation familiale et cette énigme entre les frères et leurs familles* »". (étude d'approfondissement JIG JAM)

- La seconde limite tient à ***l'insuffisance des investissements publics*** qui permettraient de valoriser l'investissement familial : en zones aménagées par exemple, le dysfonctionnement des aménagements hydro agricoles mis en place par l'Etat (dans le Boundou ou dans la Vallée du fleuve Sénégal) inhibe les petits investissements familiaux dans les cultures irriguées.
  On voit ici les directions à prendre pour libérer les capacités d'investissements des familles : développement et entretien des infrastructures économiques, et mise en place d'un système de crédit adapté. L'expérience du FAIR (Fonds d'appui aux initiatives rurales) initié par la FONGS trouve ici tout son intérêt.

(32) Exemple du fonds d'appui aux investissements à moyen terme des EF (FAIR) mis en œuvre par la FONGS

210 projets d'investissements financés via 9 mutuelles paysannes d'épargne et de crédit sur des initiatives portées par des exploitations familiales dans **six secteurs d'activités qui font aujourd'hui les économies et sociétés rurales sénégalaises**:

1. Agriculture : (Battage de riz, Décorticage de riz, Riziculture, Maraichage, Arboriculture)
2. Elevage : (Elevage bovin, Elevage ovin, Elevage porcin, Apiculture, Aviculture)
3. Pêche : (Pêche artisanale)
4. Artisanat et activités non agricoles: (Teinture, Boulangerie, Couture, Restauration, Menuiserie, Forge, Fabrique de vernis)
5. Commerce : (Boucherie, Quincaillerie, vente aliment de bétail, boutique villageoise)
6. Services : (Transport hippomobile, Location de matériel)

• Montant moyen des crédits: 1 300 000 F CFA (2000 euros)
• Durée moyenne: 2 ans
• Taux d'intérêt annuel: maximum 12%

intervention de Nadjirou SALL à la Table ronde sur l'agriculture durable comme moyen d'augmenter la résilience : Vision des producteurs ouest africains. (Bruxelles, juin 2013).

33. De nouveaux mécanismes de financement s'inventent

Ils combinent les ressources propres des exploitations, la négociation de partenariats avec des commerçants et un recours maîtrisé au crédit bancaire. Et ils articulent des stratégies de production, d'approvisionnement de transformation et de commercialisation complexes qui supposent une intelligence globale des mécanismes de l'économie "moderne". Ici stratégies familiales et stratégies collectives se combinent.

(33) le cas du financement de l'approvisionnement des unités de transformation de riz par des actions partenariales dans la Moyenne Vallée et le Delta du Fleuve Sénégal

Le système d'approvisionnement des femmes est dynamique. En premier lieu celles-ci utilisent la production familiale. A l'épuisement de cette production elles s'approvisionnent à partir des marchés par achats au comptant ou à crédit. Les quantités achetées dans les marchés peuvent représenter plus de 75% des stocks utilisés pour la transformation. Les cercles des transformatrices dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal s'approvisionnement en grande partie à partir des dépôts villageois de paddy. On note que 36% des femmes membres des groupements transformatrices des associations membres de la FONGS dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal ne produisent pas leur paddy, celui-ci est acheté hors exploitation, par contre 25 % des femmes transformatrices des associations membres de la FONGS dans le delta du fleuve Sénégal tirent le paddy des champs collectifs ou communautaire de leur organisation.

La transformation industrielle est le domaine d'intervention des hommes, même si on note la présence remarquée d'opératrices comme le GIE Yoro Malal Gueye de Richard Toll, le groupement RONKHTRANSCOM à Ronkh, ou le groupement GFTRB. Les opératrices sont membres de l'Association des Riziers du Nord (ARN), qui est un cadre de concertation regroupant les opérateurs de la transformation semi industrielle du paddy. Le rôle de coordination de l'ARN a permis aux opérateurs de s'accorder et d'harmoniser leurs positions sur des questions importantes comme celles portant sur le prix du paddy, la définition de positions communes pour négocier avec la CNSAS et autres opérateurs de crédit, l'amélioration de la qualité du riz et la définition d'un label commun.

La stratégie basée sur le préfinancement ou garantie de commerçants grossistes vendeurs de riz blanc constitue avec le crédit les deux principaux mécanismes d'approvisionnement des unités industrielles. Ce système basé sur la contractualisation croisée fonctionne grâce au leadership assuré par le duo transformateur-commerçant de gros, appuyé par les banques et les transporteurs. Ce qui revient à dire qu'un tel système requiert la mise en place d'une alliance des acteurs du riz.

Les acteurs tendent à mutualiser les actions d'approvisionnement (centrale d'achat de biens et services), à standardiser les pratiques de production (programme de mise aux normes) et à harmoniser les offres sur le marché (en terme de qualité et de prix), à développer des relations clients-fournisseurs (ex : entre producteurs

et transformateurs, ou entre commerçants et transporteurs,...) sur une base contractuelle qui assurent des économies d'échelle, donc la baisse des coûts unitaires à tous les niveaux de la chaîne de valeurs.

(étude Mody Ba déjà citée)

Ces évolutions en termes de modes de prise de décision, et de mise en œuvre dynamique de transformations, d'innovations et d'investissements amènent les organisations paysannes regroupées dans le cadre de la FONGS à affirmer que **les exploitations familiales sénégalaises se modernisent**. Affirmation largement partagée par les participants aux journées de partage des résultats à mi-parcours de la mise en œuvre du plan stratégique de la FONGS.

10) Comment peut-on dire que les exploitations familiales sénégalaises se "*modernisent*" ?

34. Les signes de "modernisation"

Les approfondissements faits dans le cadre du suivi des EF montrent qu'il faut considérer l'exploitation dans sa globalité (comme unité de vie) et non pas seulement comme unité de production pour comprendre comment les familles vivent la question de la modernisation.

Le point dont on doit partir semble être que les ruraux aspirent à rendre leur environnement et leur milieu de vie attractif ; c'est une aspiration générale et un impératif face au départ des jeunes. Cela donne la direction des transformations souhaitées et montre aussi que ce n'est pas seulement du ressort du secteur agricole car un milieu attractif suppose des capacités de transport et de communication, la présence d'écoles et de systèmes de santé, des possibilités de divertissements…

En même temps les exploitations familiales parviennent à s'adapter dans un contexte biophysique, économique, institutionnel et politique difficile et incertain. Cette adaptation est souvent le fait de stratégies proactives, et la modernisation des modes de production se traduit notamment par l'introduction de technologies "modernes" (par exemple l'introduction nouvelles techniques d'irrigation, ou la petite motorisation). Cette modernisation des moyens de production se heurte cependant comme on l'a vu aux limites des capacités d'investissement des exploitations familiales.

La question du modèle d'exploitation à promouvoir est également discutée au sein de certaines de ces exploitations autour de la notion "d'entreprise familiale", dont les familles ont une conception originale qui n'est pas basée sur la spécialisation, mais plutôt sur la polyvalence et la complémentarité de plusieurs activités agro-sylvo-pastorales et non agricoles (*"l'entreprise familiale, c'est la combinaison de métiers ruraux : bâtiment, agriculture, foresterie… dans une démarche d'insertion des jeunes et des femmes"* – approfondissements en Casamance) ainsi que sur la qualité à laquelle se reconnaît le "professionnalisme" des exploitations familiales (approfondissements dans le Bassin arachidier).

(34) La "modernisation" précède l'apparition de la "modernité"

Dans "la longue marche de la modernité africaine" (1990), l'anthropologue Jean COPANS distingue la "*modernisation*", simple acquisition imposée ou mimétique (et donc non réfléchie) d'innovations ou de modèles de comportement "extra-africains", de la *"modernité"* qui est la production indigène, autochtone, de nouvelles pratiques et d'une vision de la société.

La modernité se fonde ainsi sur une nouvelle *manière de penser*, des *idées* et des *rêves* (c'est à dire un "projet moderne" de vie), une nouvelle *philosophie* et une nouvelle vision *politique*. Son hypothèse est qu'une ***modernité africaine***, différente de la modernité occidentale, est en voie de constitution, et qu'elle est la condition pour que l'Afrique maîtrise le présent et l'avenir de ses sociétés.

35. Au delà de la modernisation, l'émergence d'une "modernité paysanne"

Mais l'aspect sans doute le plus décisif, et sur lequel les familles elles-mêmes mettent fortement l'accent au cours des entretiens réalisés dans le cadre du suivi de leurs exploitations, est *l'évolution de leurs modes de prise de décision*.

Avec l'instauration de concertations familiales, il y a rupture par rapport aux modes de prise de décisions traditionnels. Sous l'influence de leurs organisations[20], ces familles paysannes inaugurent une pratique sociale pleinement "moderne" qui leur permet de ***penser leur vie de façon nouvelle*** et de l'organiser en mettant en synergie des atouts et des ressources diversifiés, souvent localisés en plusieurs endroits (certains parlent d'activités "multi-situées", ou "en archipel" pour souligner le fait que la famille combine les activités de plusieurs personnes situées à des endroits différents - jusqu'à l'étranger pour les enfants partis en migration) pour redynamiser leur exploitation. Si l'on se réfère aux réflexions sur la "modernité africaine" (voir encadré de la page précédente), on entre alors non plus dans la modernisation, mais dans la "modernité", en l'occurrence une "*modernité paysanne*", qui est discrètement en train de s'inventer.

(35) De nouveaux cadres pour prendre les décisions

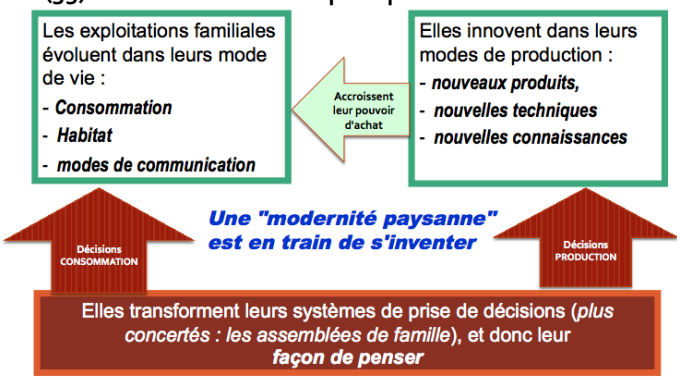

Toutes les exploitations familiales suivies ne sont pas engagées dans ce processus de modernisation et de construction d'une "modernité paysanne" : elles sont plus nombreuses dans les exploitations *excédentaires* (par exemple dans celles du Delta ou des Niayes) et dans celles du *type intermédiaire (moyenne vallée du fleuve Sénégal, centre du bassin arachidier, basse Casamance)*. Mais on en trouve en réalité dans chaque type, y compris dans des exploitations qui ont un taux de couverture proche de 3 mois (par exemple dans le nord du bassin arachidier). Le dynamisme qui les propulse dans ces voies est fonction de la personnalité et de l'ouverture d'esprit des membres de l'exploitation, des informations auxquels ils ont accès, des voyages qu'ils ont faits et des échanges qu'ils pratiquent.

[20] Les "assemblées de famille" ne sont pas "traditionnelles" : elles ont été introduites par les OP, et particulièrement la par FONGS, au début des années 2000.

11) *conclusions partielles*

36. La connaissance des stratégies des familles permet de leur apporter des appuis plus adaptés

- **On observe globalement trois types de stratégies :**
  - des ***stratégies sur le long terme*** : ce sont des stratégies de capitalisation qui sont liées à la perspective à long terme que se donne la famille. L'approfondissement en ZSP en donne des exemples chez les éleveurs qui cherchent à se constituer un grand troupeau (devenir des *jarga*) et qui vont d'abord s'appuyer sur l'agriculture et/ou l'élevage des petits ruminants pour passer progressivement aux bovins. Les mobiles de ces stratégies ne sont généralement pas strictement économiques, mais ont de fortes composantes socio-culturelles (liées aux valeurs paysannes ou pastorales : voir le rêve de devenir un *jarga,* mais aussi à la recherche d'une plus grande liberté). Les stratégies de sécurisation foncière (Nord et Centre du Bassin arachidier) d'investissement dans l'habitat (Niayes, Casamance, Nord Bassin) ou d'aménagement de l'espace (Centre du Bassin), mais également des stratégies sociales (stratégies matrimoniales ou éducatives : investissement dans les études des enfants) font partie de ce type de stratégies. Elles entrent dans la logique de pérennisation précédemment décrite.
  - des ***stratégies courtes*** ou ***intermédiaires*** permettant de réagir et de s'adapter aux circonstances (opportunités et contraintes). Ce seront principalement les stratégies de campagne (choix des spéculation, décisions en matière de conduite des cultures ou du troupeau), de gestion des intrants et des récoltes (stockage, part autoconsommée, part donnée, part mise en marché), les stratégies de valorisation (transformation) et les stratégies de commercialisation. Elles obéissent à la logique d'adaptation aux opportunités et aux contraintes précédemment décrites, sont souvent innovantes et sont le plus souvent stimulées par des facteurs externes (accès à une technologie, reproduction d'une initiative vue ailleurs, proximité d'une infrastructure – un forage, un louma, accès à un crédit ou une subvention, opportunité de marché, conseil, parfois simplement effet de mode…).
  - Ces approfondissements ont permis de mettre en évidence un type stratégie auquel on ne pensait pas et que l'on peut provisoirement appeler des ***stratégies de correction***. On a en effet observé au cours de ces approfondissements des comportements familiaux inattendus : des maraîchers des Niayes qui renoncent à l'utilisation de certains pesticides, des éleveurs du Ferlo qui décident de ne plus emmener leurs animaux au forage, des familles qui cessent de battre les épis de mil et les stockent directement dans le grenier, ou des femmes qui décident de revenir au mortier. Dans tous ces cas les exploitations familiales ont renoncé de façon consciente (et non subie) à ce que l'on a pu considérer comme un progrès ou une libération. Dans les cas analysés, elles ne le font pas parce qu'elles y sont contraintes[21], mais de façon volontaire et raisonnée en constatant les effets pervers d'un "progrès" (pollution, gaspillages provoqués par les battages, surpâturage et fatigue des animaux autour des forages, automatisme de la dépense au moulin – peut-être un jour la même réflexion se fera-t-elle autour du téléphone).

  ➔ *Ceci suggère des lignes d'appuis différenciées de la part de l'OP, sachant que l'on a pu repérer que l'un des facteurs externes qui favorise l'introduction de nouvelles stratégies est* ***l'échange*** *ou l'imitation.*

- **Les évolutions sur la longue durée ne sont pas linéaires. Elles passent par des ruptures**
  Les trajectoires familiales connaissent d'une part des hauts et des bas, et passent d'autre part souvent par des ruptures de vision ou de vie. Plusieurs "histoires d'exploitations familiales" ont été recueillies (études Centre Bassin, zone sylvo-pastorale, moyenne Vallée). Elles

[21] Comme c'était par exemple le cas dans les familles paysannes étudiées par Jacques Faye dans les années 90 qui retournaient à la culture manuelle parce qu'elles avaient été contraintes de vendre leur charrue

montrent que certaines familles ont décidé à une ou plusieurs reprises de modifier entièrement leur système de production et leur organisation de vie : passage de l'agriculture pure à l'agro-élevage, passage – chez des sérères – à la transhumance, abandon de l'embouche et de l'agriculture pour se consacrer à l'enseignement de l'arabe, puis retour à l'élevage extensif en passant par l'agriculture, abandon par un éleveur du rêve qui l'avait fait quitter le Sine Saloun et s'installer dans le Ferlo pour devenir un *jarga* (grand troupeau) et redéploiement de sa stratégie autour d'un élevage laitier intensif (6 laitières sélectionnées). Il peut s'agir de changements d'orientation dans la production (passage d'une production d'arachide pour l'auto-consommation à une production pour le marché en Casamance). Dans le Ferlo on a rencontré le cas particulièrement intéressant d'une jeune famille qui, constatant ses blocages (elle avait un taux de couverture de 4 mois et 18 jours), a décidé après concertation de "changer de vie", et a quitté la proximité du forage pour s'installer en brousse et y pratiquer un nouveau système de culture et d'élevage et de modifier son mode de vie (c'est une des familles où les femmes ont décidé de ne plus aller au moulin). Elle a consenti plusieurs investissements (achat de deux charrettes) financés par la vente d'animaux pour assurer sa reconversion. Ses résultats se sont notablement améliorés, ce qui fait rétrospectivement dire au chef de famille que *"il avait pris une bonne décision".*

➔ *On a pu repérer que les appuis offerts seront recevables et utilisés par les familles en fonction de leurs trajectoires de vie : il y a des moments où ils seront mieux valorisés par l'exploitation familiale que d'autres. L'OP est particulièrement bien placée pour bien connaître les familles et comprendre ces trajectoires*.

37. Les familles suivies constatent de façon générale une amélioration des résultats de leurs exploitations

- **Les familles visitées constatent de façon générale une amélioration des résultats de leurs exploitations**
  Elles l'observent directement à travers ***l'augmentation de la production*** et des ***rendements*** (Bassin arachidier), et celle de leurs ***revenus*** monétaires (Niayes). Elles constatent une amélioration de leur ***sécurité alimentaire*** qui se traduit par l'élévation des taux de couverture de leurs exploitations (Zone sylvopastorale, Boundou), mais également par la ***sortie de l'endettement*** (Niayes).

- **Elles constatent une évolution de leurs conditions de production et de vie**
  Les principaux aspects auxquels elles sont sensibles sont l'amélioration de leur ***sécurité foncière*** (Bassin arachidier), mais ce n'est pas général (point critique par exemple en Casamance). C'est l'amélioration de la ***mise en marché*** (Niayes, Boundou; visé en Casamance), une meilleure maîtrise de l'approvisionnement et une ***réduction de la dépendance*** (par rapport aux migrants – Boundou; par rapport aux intermédiaires – Niayes) ; un ***meilleur emploi de la main d'œuvre familiale*** (Bassin arachidier, Niayes, visé en Casamance) ; une ***plus grande implication des femmes*** à travers les apports de leurs activités agricoles et non agricoles, et un ***début d'implication des jeunes*** à travers les possibilités d'emplois que leur offre l'EF, dans la réussite de l'exploitation familiale (dans la quasi totalité des associations); une ***meilleure maîtrise de la dépense familiale,*** mais ceci reste un point critique du fait de la pression sociale et de l'absence de tradition dans ce domaine; enfin une ***amélioration du cadre de vie,*** (habitat, mobilier, équipement ménager) notamment dans les Niayes, dans la zone de Notto, en Casamance.

- **Elles imputent clairement ces résultats à la transformation de leurs pratiques**
  Plusieurs cas de "reconversion réussie" ont été rencontrés :

(36) un exemple de "reconversion au maraîchage réussie" dans les Niayes

« *En 73/74, j'étais l'un des plus grands agriculteurs de la zone. J'avais 10 Sourgas et je produisais aussi beaucoup de céréales en hivernage. Après il y a eu le recul de la pluviométrie et mon EF a eu beaucoup de problèmes. C'est avec les équipements du FAIR (motopompe, puits) que mon EF s'est redressée et produit les résultats que vous voyez. Je suis en train de construire un étage* ». Les femmes ressentent également ce résultat et pour elles « *ça permet de mieux régler ses problèmes et la gestion quotidienne de la maison est moins difficile* »

(approfondissement UGPN)

L'analyse du bilan de cette exploitation familiale illustre et confirme le propos du chef de famille et de son épouse :
Cette exploitation familiale, située dans le département de Tivaouane, comporte 29 membres, dont 21 actifs, et exploite la totalité des terres dont elle dispose, soit 7 hectares (4 en cultures pluviales – arachide, niébé; 3 en cultures de contre-saison – tomate, poivron, chou). Elle est bien équipée (2 houes sine, 2 semoirs, souleveuses, 2 charrettes, 2 moto-pompes, 300 mètres de tuyaux). Elle a quelques animaux (3 bovins, 4 ovins, 10 poules), mais sa production animale est insignifiante, entièrement autoconsommée, et non rentable (les charges sont supérieures au produit). Elle est très fortement insérée au marché (82% en 2011, 95% en 2012).
Le taux de couverture de ses besoins de base par sa production primaire est passé de **12 mois et 21 jours** en 2011 à **19 mois et 25 jours** en 2012, soit une amélioration de 56% de ce taux. On voit comment elle a pu investir dans son habitat.
La valeur nette de sa production primaire est passée de 4.865.000 F à 6.855.000 F, soit une **progression de plus de 40%.**
Pendant la même période, elle a réussi à diminuer ses dépenses de consommation de base de près de 10%, ce qui montre qu'elle maîtrise mieux la "gestion quotidienne de la maison".
(suivi des EF par les animateurs de l'UGPN - base de donnée FONGS)

Les transformations significatives les plus souvent évoquées par les exploitants portent sur :

- Les améliorations qu'ils ont apportées dans leurs ***modes de production*** : utilisation de semences améliorées, fertilisation organique, diversification, maîtrise de l'eau, intégration de l'élevage et de l'agriculture (zone sylvo-pastorale, centre bassin arachidier, Niayes, Boundou), mise en défens (Nord bassin) et développement de l'arboriculture (Casamance).
- Les améliorations qu'ils ont apportées à la ***gestion de leur exploitation*** : l'avancée unanimement soulignée est ici celle de la pratique de la concertation familiale (assemblées de famille) qui a permis une amélioration de la coopération au sein de l'exploitation familiale et une meilleure répartition des rôles et responsabilités. Elle est souvent considérée par les familles comme étant la transformation qui a permis les autres. Plusieurs soulignent que ceci a eu des effets sur le renforcement de la cohésion familiale, "l'harmonie" dans la famille, la remobilisation des jeunes et des femmes. Cette cohésion renforcée "*rassure les familles sur le devenir de leur exploitation*" .
  Les "bilans d'exploitation" ont par ailleurs permis aux familles de mieux mesurer la production de l'EF, de faire certains choix de production (notamment de prendre conscience de l'apport à l'exploitation de certaines productions – par exemple le lait, la volaille – négligées jusqu'alors), et pour beaucoup d'exploitations de mieux gérer leurs dépenses de consommation.
- L'***élargissement de leur horizon*** : cet élargissement est nettement mis en évidence en Casamance (coopération communautaire et inter-villageoise, rapprochement avec les autres acteurs locaux). Il est plus ancien dans les zones où l'encadrement technique est plus dense (SAED dans la Vallée) ou encore où de nombreux projets ou ONG travaillent. Il est moins aisé dans des zones plus isolées (zone sylvo-pastorale, Boundou).

➔ *Ces appréciations faites par les bénéficiaires du suivi des associations encouragent la FONGS à poursuivre dans la voie de l'accompagnement de la transformation des exploitations familiales tracée dans son plan stratégique.*

Elle y était d'ailleurs invitée par les participants aux journées de partage d'octobre 2013 qui ont souligné la pertinence de la démarche pratiquée qui "illustre l'importance de la dimension familiale de l'exploitation : sa capacité de résistance et d'adaptation, les effets de diffusion de paysans à paysans", "cerne bien un thème qui monte : les exploitations familiales sont effectivement dans un processus permanent de modernisation", "permet d'entrer dans l'intimité des exploitations familiales en établissant une connaissance fine grâce à un suivi et des appuis de proximité par des associations enracinées dans les réalités du milieu".

* * *

Chapitre 3 : COMMENT LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FONGS APPUIENT LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

"Vous réussissez avec peu de moyens
à provoquer des transformations dans les exploitations familiales"

(un intervenant lors des journées de partage d'octobre 2013)

Les associations paysannes, à travers les groupements et unions de groupements qui les composent, sont les organisations de développement les plus proches des exploitations familiales; elles constituent en outre des acteurs locaux qui sont en rapport direct avec les autres acteurs du développement local : collectivités décentralisées, services techniques déconcentrés, projets et programmes locaux.
Lorsque, dans le prolongement de son évaluation de la problématique de l'exploitation familiale de 2009, la FONGS a redéfini sa stratégie pour la centrer sur l'appui à la transformation de ces exploitations, elle a tout naturellement pris l'option de passer par les associations membres de la fédération pour renforcer cet appui et de sensibiliser les autres fédérations membres du CNCR pour étendre progressivement son impact. La nouvelle stratégie du plan 2011/2015 est donc orientée vers le renforcement des capacités des associations à soutenir la promotion des exploitations familiales. Cette synthèse d'étape permet de faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre de cette stratégie, et pour cela, on partira des observations que l'on peut faire sur la façon dont les exploitations familiales ressentent les effets de l'action de ces associations.

12) Les exploitations familiales apprécient les appuis que les associations paysannes leur apportent

Elles identifient les facteurs qui ont favorisé la transformation de leurs pratiques :

38. le premier facteur est la clarification de leurs perspectives

"*Nous savons mieux où nous voulons aller*" a-t-on fréquemment entendu. L'étude d'approfondissement dans les Niayes dégage les trois facteurs complémentaires qui confortent la famille dans la poursuite des perspectives qu'elle vise :

- la *conviction* de la famille : les chefs d'exploitation suivis sont convaincus que la production agrosylvopastorale peut nourrir la famille et lui assurer une vie décente.
- Cette conviction donne de l'audace pour *innover*
- Mais il faut aussi que des *conditions minimales* soient mises en place *dans l'environnement* économique et institutionnel des exploitations pour relancer la production et financer les investissements qui permettent cette relance et les innovations qu'elle suppose.

39. Le second facteur est l'action des organisations paysannes[22]

Toutes les familles rencontrées appartiennent à des associations membres de la FONGS et bénéficient à ce titre de leurs appuis (ou de ceux de la FONGS pour celles qui ont bénéficié des crédits à l'investissement du FAIR).
Ces familles ont souligné l'importance qu'avaient eue pour eux les apports de leurs associations, notamment en termes de services offerts (accès aux semences améliorées, aux équipements, intermédiation dans l'approvisionnement et la commercialisation, dans les démarches de sécurisation foncière, petit crédit etc…).
Parmi ces services, une place particulière est faite aux appuis-conseils apportés par les animateurs des associations dans le cadre du suivi des exploitations familiales et dont toutes ces exploitations ont bénéficié. C'est une pratique relativement nouvelle et dont on observe qu'elle porte ses fruits dans la durée en comparant des effets entre les exploitations suivies depuis plusieurs années et celles qui viennent d'entrer dans le suivi (étude d'approfondissement de la Vallée).
Les familles se souviennent également que ce sont les associations qui ont encouragé l'organisation des ***assemblées de famille*** dont elles apprécient fortement les effets.

[22] Il faut rappeler ici le rôle joué par la FONGS et le mouvement paysan pour défendre la cause de l'exploitation familiale et populariser certains thèmes de transformation (la sécurité alimentaire, la diversification, l'amélioration de la qualité…). C'est également la FONGS qui a encouragé la pratique des assemblées familiales (approche "LEFA" dans les années 2000).

(37) le témoignage d'un paysan des Niayes sur les effets de l'appui conseil

"Mon exploitation familiale où suis le Chef compte 21 actifs et dispose de ressources dont des terres exploitables, des animaux et un équipement maraîcher. Auparavant, nous étions moins organisés, on se concertait rarement et jamais sur l'avenir de l'exploitation, et toutes les décisions étaient prises par moi-même et les autres étaient là pour les exécuter sous mes ordres et nos performances très limitées.

L'appui-accompagnement dont a bénéficié l'exploitation

Depuis l'avènement de l'approche exploitation familiale promue par la FONGS, nous avons toujours reçu un accompagnement et des services soit de l'UGPN et ou de la FONGS via leurs dispositifs d'appui respectifs pour améliorer notre exploitation sur les plans social, économique et culturel, nos capacités d'innovation et d'investissement, et nos performances.

Pour améliorer les capacités d'organisation, d'action de notre exploitation et ses performations nous avons reçus un accompagnement permanent et les services suivants :

- *Un accompagnement organisationnel et technique (appui/ conseil) pour une meilleure organisation et démocratisation de la famille mais aussi une conduite maîtrisée des nos actions par le biais des apports des animateurs*
- *Des services de formation thématiques adaptés à nos besoins offerts par la FONGS et l'UGPN*
- *Un appui financier (crédit FAIR) via la MEC/UGPN*
- *Un suivi permanent assuré par les dispositifs*

Ainsi en 2009, nous avons été appuyés par les animateurs de l'UGPN dans l'élaboration de notre projet familial et sur accord de la FONGS. Ce projet a été financé par la MEC / UGPN pour un montant global de un million deux cent vingt deux mille cinq cent francs (1 222 500 f) CFA remboursable sur trois ans. Ce financement est remboursé intégralement depuis fin 2011 et les autres apports organisationnels et techniques ont permis d'améliorer :

- *l'organisation du travail au niveau de l'exploitation familiale (partages des rôles et responsabilisation acteurs selon leurs capacités et la planification) ;*
- *les capacités de production de la famille '(acquisition de deux moto pompes et des accessoires nécessaires) pour mettre au point un système d'irrigation par goute à goute, l'acquisition de d'intrants de qualité (semences et engrais) mais aussi d'emblaver plus de superficie.*
- *Le renforcement de notre capacité d'auto financement par la constitution progressive d'une épargne familiale plus consistante.*
- *Le renforcement de notre partenariat avec les services techniques (mise en relation) ;*
- *La rationalisation de la gestion de ressources.*

La nouvelle organisation du travail au sein de l'exploitation familiale

Pour l'organisation du travail au sein de l'exploitation, moi en tant que Chef de famille, je m'occupe de l'approvisionnement en semences, intrants et équipement et de la supervision de la mise en œuvre des activités. Mon fils aîné qui est un professeur de l'enseignement s'occupe de la planification et coordonne les actions, ma fille est le chef d'exploitation agricole, les autres membres de la famille sont responsabilisés en fonction de leurs capacités d'actions (les enfants assurent le fonctionnement des moto pompes et transport des plants de la pépinière jusqu'aux périmètres de production) les femmes s'occupent du repiquage et de la récolte) les enfants les plus âgés s'occupent de la commercialisation, et un compte familiale est ouvert à la MEC / UGPN.

Les effets constatés par la famille

Ces appuis et services combinés ont généré d'importants effets sur les performances de notre exploitation dont ***:***

- *Une organisation sociale (renforcement de la cohésion sociale, et la notoriété de la famille dans son environnement (plus de reconnaissance par les autres) ;*
- *Une démocratisation de la gestion familiale et de ses ressources répartition des rôles et des revenus (concertation dans la prise de décision et la planification)*[23] *;*
- *Une meilleure planification familiale et une participation active de tous ;*
- *La production agricole brute pour cette année est estimée au moins à 12 000 000 francs CFA alors qu'elle était de 4 000 000 en 2011 ;*
- *L'amélioration de l'habitat qui est construit en dur (et en étage),*
- *La famille dispose de deux motopompes et un système goute à goute(un réseau d'irrigation sur 1 km) ;*
- *Une évolution positive de l'épargne familiale qui est passée de 400.000 en 2011 à 4.000.000 de francs CFA en 2013*
- *Une meilleure prise en charge des frais de scolarisation des enfants et leur fixation dans le terroir."*

(témoignage de SALIOU SARR, village de NDOMOR dans le communauté durale de Taïba Ndiaye, lors des journées de partage des résultats du bilan de la FONGS d'octobre 2013)

[23] NB : dans cette exploitation, l'assemblée de famille a décidé de rétribuer plus fortement les femmes que les hommes.

13) L'évolution des pratiques des associations en direction des exploitations familiales

40. Les pratiques traditionnelles des associations

Les associations membres de la FONGS se sont constituées à partir de groupements villageois nés, pour les plus anciennes dans le contexte des grandes sècheresses des années 70 pour faire face à des problèmes locaux, et pour les plus récentes dans les années 80 au moment où les paysans subissait le contrechoc des ajustements structurels et du désengagement de l'Etat. Rapidement les unes et les autres ont buté sur des problèmes qui ne pouvaient pas trouver de réponses à l'échelle locale, et c'est de cette façon que les premières ont créé la FONGS au milieu des années 70 et que les autres y ont progressivement adhéré.

Ces associations ont ainsi une longue histoire derrière elles (plus de 30 ans pour la plupart). Elles ont donc un héritage sur lequel elles prennent appui et ont un réel "savoir faire" dans l'exercice de ces pratiques qui font partie de leur patrimoine. Ces modes d'action "traditionnels" sont principalement :

a) ***"l'animation" et la "sensibilisation"***

Elles permettent aux associations de mobiliser leurs membres et de faire passer des messages. C'est un mode d'action collectif qui ne leur donne pas accès directement aux exploitations familiales, mais peut avoir une influence indirecte sur elles par le relai des groupements qui composent l'association ou des assemblées de village.

Des thèmes comme celui de la diversification, du respect du calendrier cultural, de la mise en défens, de l'importance de l'élevage ou de l'arboriculture, la sécurisation foncière ont été diffusés par ce canal et ont eu une influence effective, mais souvent diffuse, sur les transformations introduites par les exploitations familiales.

b) ***Les "échanges de paysan à paysan"***

Ils ont été popularisés dans les associations membres de la FONGS dans les années 90 à travers le programme PEFA[24] qui a fortement marqué les membres de la fédération. Leur pratique n'est plus aussi systématique que par le passé, et l'actuel plan stratégique propose de les relancer autour des expériences des exploitations familiales.

c) ***La fourniture de "services" et appuis aux membres***

A partir du moment où ces associations ont pu bénéficier de financements dans le cadre de programmes ou de projets, elles ont commencé à délivrer des services à leurs membres. Les plus souvent cités dans ces entretiens d'approfondissement sont l'approvisionnement en semences, l'accès aux équipements, la facilitation de la mise en marché, l'accès au crédit, et parfois le financement direct des activités de l'exploitation familiale (financements directs aux femmes, jeunes filles et jeunes garçons).

Selon leur nature, ces services peuvent être collectifs et ouverts à toutes les familles (par ex. boutique d'approvisionnement) ou être ciblés sur certaines familles (par ex. fourniture d'équipement). Ils bénéficient pour la plupart aux exploitations familiales.

d) ***L'appui à la structuration des producteurs***

Les associations peuvent également initier la création de structures autonomes à vocation spécifique : coopératives, mutuelles ou Caisses d'épargne et de crédit qui assurent elles-mêmes des prestations de service à leurs adhérents qui en font généralement bénéficier l'exploitation familiale à laquelle ils appartiennent.

e) ***Le "partenariat" avec des projets, programmes ou services techniques***

Toutes les associations cherchent à négocier des partenariats techniques et financiers qui leur apportent des moyens d'action. La FONGS les y a souvent aidées et continue de le faire dans le cadre de ce plan d'action. Selon leurs objectifs, ces projets et programmes peuvent avoir des retombées sur les exploitations familiales.

Les associations tissent aussi directement des partenariats avec les projets intervenant dans leurs localités. Dans ce cas, l'association n'est pas entièrement libre de l'affectation des ressources qu'elle reçoit et doit inscrire ses propres actions dans les priorités et

[24] le "PEFA" (programme d'échanges, formation et appui) a permis entre 1992 et 1994 à plus de 10.000 paysans de se rencontrer et d'échanger leurs idées, leurs expériences et leurs connaissances sur l'ensemble du territoire sénégalais.

conditionnalités de ses partenaires. Le risque est parfois pour elles d'être instrumentalisées par leur partenaire (*"les acteurs de l'ARB* [association pour la rénovation du Boundou], *notamment les animateurs, sont fortement utilisés par* [les services techniques et projets locaux], *et l'association reste peu visible"*).

Les partenariats avec les services techniques posent aussi souvent problème du fait de la faiblesse des moyens de ces services (retards ou insuffisances dans l'approvisionnement des semences pré-base d'arachide fournies par l'ISRA signalés dans le Bassin arachidier) ou de l'absence de prise en considération des objectifs et spécificités du mouvement paysan, ce qui explique *"une réticence des organisations à solliciter leurs appuis"* (Casamance). Mais ceci n'est pas le cas de tous les partenaires : certains appuient les associations avec un réel souci de les aider à atteindre leurs propres objectifs.

f) ***L'entretien de relations avec les pouvoirs locaux***

Ces relations sont indispensables pour assurer l'acceptation sociale de l'association. Elles ont toujours existé avec les pouvoirs coutumiers et religieux et avec les autorités politiques et administratives.

A partir du moment où des membres des associations ont été élus dans les Conseils Ruraux ces relations se sont étendues aux collectivités locales.

Cependant, le plus souvent le lien entre l'entretien de ces relations et l'avancée des objectifs de l'association est faiblement établi : même lorsqu'ils sont élus comme conseillers, les membres de l'association ne se positionnent pas au conseil rural en tant que membres de leur association, porteurs d'une stratégie paysanne (approfondissements Casamance). Mais ceci évolue dans certaines associations dont les élus aux Conseils ruraux mettent leur influence au service des exploitations familiales (notamment pour favoriser leur sécurisation foncière).

Les associations disposent ainsi d'une large panoplie de moyens d'action qui ont tous des retombées potentielles sur leurs membres, et donc leurs exploitations familiales. Le danger est cependant que leurs pratiques deviennent routinières, qu'elles se déconnectent du vécu des exploitations familiales, et qu'elles perdent de leur efficacité. D'où l'intérêt de revisiter et de renouveler ces pratiques.

41. Dans le cadre de la réalisation du plan stratégique de la FONGS, les associations se sont engagées contractuellement à renouveler leurs pratiques en les centrant plus directement sur les exploitations familiales

Les 31 associations membres de la fédération ont signé en 2012 des "**contrats d'accompagnement**" par lesquels elles s'engagent à conduire des actions en rapport avec les priorités stratégiques proposées par la FONGS pour favoriser la transformation des exploitations familiales.

L'objectif poursuivi par la FONGS en initiant ces contrats était double :

- favoriser un engagement plus précis des associations et de la Fédération dans l'appui aux exploitations familiales,
- permettre aux associations de s'approprier dans sa globalité la stratégie agissant de façon complémentaire sur l'amélioration des performances des exploitations familiales (axe 1 et les 5 premières priorités de la stratégie), et sur la maîtrise de l'espace et des ressources naturelles (axe 2 et les 4 priorités suivantes) ainsi que sur le développement local (axe 3 et les 4 dernières priorités) qui conditionnent les possibilités d'évolution des exploitations familiales[25].

- **Portée et limites actuelles de la mise en œuvre des priorités de la stratégie des associations**

On constate à mi-parcours de la mise en œuvre de ce plan stratégique que les associations ont toutes effectivement fait de la promotion des exploitations familiales leur priorité et qu'elles s'approprient progressivement les enjeux de la stratégie proposée par la FONGS, mais le font souvent de façon encore partielle. En cherchant à répondre aux préoccupations de leurs membres, ces associations définissent et conduisent des actions qui :

[25] Voir encadré (1) : "les 13 priorités du plan stratégique 2011/2015 de la FONGS", supra, page 2.

- le plus souvent sous forme de services offerts (approvisionnement en intrants, acquisition de matériel, appuis à la mise en marché, crédit…), sont en rapport avec *l'amélioration des performances des exploitations familiales* (axe 1 de la stratégie).
- Dans la plupart des cas ces actions prennent en considération l'amélioration de la fertilité : elles sont alors sur l'axe 2 de la stratégie : "*Améliorer la maîtrise de l'espace et des ressources naturelles par les exploitations familiales et leurs organisations*"), mais les associations ont eu plus difficultés à travailler sur la sécurisation foncière des exploitations.
- Par contre elles ont plus de mal à cerner les enjeux du développement local et à définir des actions en rapport avec l'axe 3 de la stratégie ("*Contribuer à la construction d'un tissu économique et social régional qui stimule ces progrès et améliore les conditions de vie et de travail dans le monde rural*").

En outre les actions qu'elles conduisent sont assez souvent mal reliées entre elles et enclenchent insuffisamment de ce fait des "dynamiques porteuses" : l'approche des associations est dans ce cas peu stratégique.

- **C'est en travaillant sur les résultats du suivi des exploitations familiales que les associations peuvent améliorer leur capacités stratégiques**

La meilleure connaissance des stratégies des exploitations familiales que donne leur suivi de leurs exploitations familiales montre qu'elles opèrent de façon complémentaire sur les trois axes retenus dans la stratégie de la FONGS (ceci s'explique bien puisque ces axes et priorités ont été identifiés à partir de l'évaluation de la problématique de ces exploitations).

Une bonne compréhension de la logique des exploitations familiales par les associations peut donc favoriser leur appropriation de la stratégie proposée par la FONGS, et développer leurs propres capacités stratégiques. De ce point de vue, il est intéressant de repérer que la mise en œuvre du Plan stratégique a permis aux associations rencontrées de progresser dans leur connaissance des exploitations familiales.

(38) les dynamiques observées au niveau des exploitations familiales touchent le trois axes de la stratégie

On prendra ici l'exemple des exploitations familiales du Boundou (ARB) où l'on constate :

- Qu'elles cherchent l'autonomie alimentaire et l'augmentation durable de leur production primaire, ce qui rejoint bien les priorités de l'axe 1 de cette stratégie
- Qu'elles se donnent les moyens de maîtriser l'eau, ce qui rejoint les priorités de l'axe 2 relatives à la valorisation des ressources naturelles.
- Qu'elles développent des activités non agricoles et cherchent à canaliser les apports des émigrés vers les activités agrosylvopastorales, ce qui est en rapport avec le développement local global visé sur l'axe 3 de cette stratégie.

La même analyse peut être appliquée à d'autres cas étudiés : elle montre que les stratégies familiales opèrent de façon complémentaire sur plusieurs plans.

42. Une avancée notable : le suivi de proximité des exploitations familiales à travers les "bilans simplifiés" et l'appui conseil individualisé

"Le suivi des EF est sans doute le domaine dans lequel l'association a le plus évolué, même si des progrès sont encore à faire" (un responsable d'association dans le Boundou).

Cette pratique de suivi individualisé et d'appui conseil personnalisé est antérieure à la mise en œuvre du plan stratégique 2010/2015 (approche LEFA, initiée dans les années 2000), mais elle était plus vécue comme "l'affaire de la fédération" que celle des associations. Avec le plan stratégique, elle a été ***systématisée*** dans les associations : augmentation du nombre de familles suivies, affinement des outils (traduction en pulaar des grilles de suivi dans le Ferlo), systématisation du traitement (constitution d'une base de données informatisée).

- **Une pratique très appréciée par les paysans**

Ce suivi suscite l'intérêt des familles ; cet intérêt ne vient pas d'emblée (on signale que dans certains cas les familles étaient au début "*réticentes*"), mais il s'éveille dans la pratique (*"les familles* [qui ont été suivies] *ont émis le souhait de continuer à bénéficier de*

l'accompagnement, en plus de ces familles, des EF nouvelles ont été sélectionnées pour prendre part au processus. Le fait que des EF aient souhaité continuer avec le programme constitue une illustration évidente de l'intérêt que des EF portent au programme et de l'impact de celui-ci" – approfondissement Vallée). Cependant pour qu'il se maintienne, il faut s'assurer dès le départ que les motivations des familles ne soient pas ambigües.

"*On avançait en aveugle"* dit le chef d'une des familles visitées dans le Ferlo.
Le bilan fournit aux familles des informations sur le fonctionnement de leur exploitation : le premier bilan (qui établit la "situation de référence") précise à la famille (en les quantifiant) les caractéristiques de son exploitation (il lui "*tend un miroir*" qui lui permet de mieux se connaître).

(39) deux exemples de prises de conscience favorisées par l'exercice du bilan dans des exploitations familiales de la Vallée

une famille découvre qu'elle produit plus qu'elle ne le croyait :
« *Il me semblait que notre famille produisait moins, car nous avons moins de terres que les autres, mais il s'avère que nous produisons plus et notre production augmente chaque année* ». La valeur agricole de la famille est passée de 49 000 fr en 2011 à 1 327 500 fr en 2012, cette hausse très importante s'explique par l'effort de *diversification* : la famille a loué des terres additionnelles pour produire des oignons et de la tomate en plus du riz. Cette amélioration est ressentie en 2012 bien qu'il s'agisse d'une année de mauvaise production de riz, du fait des inondations.

une famille qui découvre l'importance des apports du lait et la possibilité de rationaliser ses dépenses :
« *Durant toutes ces années, je sais que nous avons gagné de l'argent sur l'agriculture, mais on s'est peu soucié de la gestion du lait, les résultats de l'enquête de l'animateur m'ont ébranlée et la famille aussi* ». La famille vient de se rendre compte que chaque année on gagne presque 600 000 fr sur le lait, malgré la fluctuation sur les prix, mais on ne voit pas de concret tiré des recettes du lait.
A partir de ce moment une attention soutenue est portée sur la structure des dépenses de fonctionnement de la famille, pour la femme il ne s'agit pas de diminuer dans l'absolu le volume de dépenses, mais de faire un effort de rationalisation des dépenses. La famille a analysé la structure de dépense pour diminuer les charges superflues, avec cet éclairage, la famille a commencé à épargner sur les recettes tirées de l'élevage sans pour autant déséquilibrer la structure de son alimentation.
(étude d'approfondissement Moyenne Vallée)

Et à partir de là les familles sont invitées à faire leur propre diagnostic et à se projeter sur l'avenir (établir un "projet de famille"). Les bilans suivants permettront de faire des comparaisons (outil de "monitoring" familial) et aideront la famille à contrôler l'évolution de son exploitation.
Le bilan simplifié est ainsi une porte d'entrée – *"**le bilan, c'est comme le clair de lune"*** expliquait un chef d'exploitation *: "si tu voyages dans la nuit, il t'éclaire et te permet de trouver ton chemin. Mais si tu es attaqué en chemin, **la lune ne va pas te défendre**"* : le "système de défense" familial, ce seront les décisions prises par la famille à la suite du bilan et les appuis conseils et les informations apportées à la famille pour les aider à les mettre en œuvre.

L'**appui-conseil** pratiqué par les associations se fait de paysan à paysan, puisque les animateurs sont des paysans, membres eux-mêmes des associations. Il part de l'auto-diagnostic que la famille porte sur son exploitation à partir des résultats de son bilan, mais surtout, il ne s'adresse pas qu'au chef d'exploitation mais à la famille toute entière.

(40) un agropasteur du Ferlo explique comment sa famille a été conseillée

"Je suis pasteur transhumant, j'ai 52 ans, père de 12 enfants. C'est en 2011 que l'animateur était venu me voir chez moi, il me dit que je suis venu pour discuter avec toi. Je lui ai dit : sois le bienvenu, allons dans la chambre. Mais il m'a montré qu'il voudrait qu'on tienne la séance avec les membres de la famille que j'ai accepté.

En ce moment nous amenons le troupeau au forage une fois tous les 2 jours. Avec la longue distance du forage on était obligé de séparer les petits de leurs mamans donc ils restaient toute une journée sans téter ce qui retardait leur croissance. Mon fils ainé a sorti l'idée d'acheter un citerne de 1 m3 avec le quel on puisait de l'eau du forage et les moutons se désaltéraient tous les jours sur place et pouvaient rester avec leurs petits qui tétaient à tout moment et grandissaient rapidement.

L'animateur m'a demandé si je faisais de l'agriculture, je lui ai répondu non, il m'a dit que si je cultivais du maïs sur la place où passent la nuit les moutons j'allais gagner plus encore. En ce moment à chaque période de récolte j'achetais chaque jour au moins 2000 f cfa de maïs que je donnais aux enfants. A la campagne de 2011 j'ai accepté de faire une petite parcelle de maïs, à la récolte mes enfants grillaient du maïs comme ils voulaient. Les habitants venaient me demander de leur offrir du maïs, je donnais à certains, les autres ont trouvé que c'était fini. Ils m'ont dit c'est vrai ils aussi devraient comme moi. C'est comme ça que la culture du maïs s'est introduite dans le village.

L'animateur m'a demandé encore si je possédais des poulets, j'ai dit non car nous ne voulons pas avoir de poulets. L'animateur m'a expliqué l'importance de l'aviculture et nous l'avons introduite dans notre exploitation familiale.

(témoignage lors des journées de partage d'octobre 2013)

(41) l'appui conseil vu par des responsables d'associations

"L'appui conseil, ce n'est pas de l'encadrement. Nous ne disons pas aux familles : "faites ceci, faites cela", nous leur donnons des informations pour qu'elles se décident par elles-mêmes"

"Ce qui est important dans notre pratique de l'appui conseil, c'est l'assemblée de famille" qui permet de toucher indirectement les migrants, les fonctionnaires membres de la famille; il faut leur transmettre les informations"

"Il y a cependant des risques de frustration des familles et d'échec de l'appui conseil si les transformations préconisées ne donnent pas de résultats, soit parce que il y a des calamités (alors, même les exploitations excédentaires reculent), soit parce que les appuis complémentaires n'interviennent pas : il est nécessaire que les partenaires nous accompagnent pour l'éviter"

(réponses apportées par des Présidents d'associations aux questions posées par les participants aux journées de partage d'octobre 2013)

- **Les associations ont appris sur l'intérêt pour elles de disposer d'un dispositif de suivi/appui conseil**

Le suivi des exploitations a d'abord permis aux associations d'apprendre sur la dynamique des exploitations familiales. "L'association a progressé dans sa connaissance des exploitations familiales" déclarait un président d'association : « *nous avons pour la première fois capitalisé quelque chose sur les EF* » (association du Boundou).

Ce suivi donne aux responsables d'OP l'occasion de prendre du recul par rapport à leur lecture intuitive et de l'enrichir, ce qui leur permet de faire des découvertes et d'évoluer dans leur propre façon de voir leurs réalités et le rôle de leur association.

(42) la prise de recul des responsables d'une association du Ferlo après la restitution de l'analyse de quelques exploitations familiales de leur zone

La première réaction après la restitution des bilans aux membres du CA présents a été de dire "*c'est intéressant et c'est juste : **tout cela on le connaît***", ce qui était une façon de valider l'approfondissement, mais aussi de se dispenser d'approfondir plus, puisque "on connaît déjà". On rencontrait ici un obstacle fréquent et qu'il faut dépasser : on n'a jamais fini de connaître ses propres réalités. Mais d'autres interventions ont rapidement permis de faire ce dépassement.

D'une part les responsables de l'association ont souligné que les résultats du suivi des familles apportaient une série d'affinements par rapport à ce qu'ils connaissent (ont été cités le "retour aux anciennes méthodes", les évolutions dans la prise de décision familiale, les évolutions par rapport à l'emploi des sourgas).

D'autre part, étant donné que les familles dont on avait présenté les cas étaient connues du CA (qui les avait sélectionnées), les résultats de ces entretiens d'approfondissement ont permis de prendre conscience de ce que **on peut croire connaître et se tromper** :

ainsi "*on s'est trompé sur les motivations de certaines familles : par exemple, je savais que la première famille s'était déplacée, mais je croyais qu'elle s'était éloignée du village parce qu'elle avait des problèmes de relations sociales dans le village. Je vois que ce sont d'autres raisons qui l'ont amenée à s'installer ailleurs*".

(étude d'approfondissement Ferlo)

Le suivi des EF permet aux responsables de l'association de mieux connaître les orientations prioritaires que prennent les familles – souvent il s'agit de confirmations auxquelles le suivi apporte des précisions : par exemple en Casamance le suivi confirme que "*les EF tendent de plus en plus vers une diversification des activités et que l'arboriculture est considérée par les EF comme le levier essentiel pour un développement de l'agriculture dans cette zone*". Dans les Niayes le suivi confirme que "*la maîtrise de l'eau constitue la principale préoccupation des EF. Elle permet de sécuriser la production, de mobiliser la main d'œuvre familiale et de réduire les sourgha (sollicités à cause de la pénibilité de l'exhaure)* et que "*la bonne mise en marché et le renouvellement des ressources naturelles sont indispensables pour pérenniser les performances des EF*" (étude Niayes).

Mais les découvertes portent aussi sur la compréhension en profondeur de ce qui et en train de changer dans les exploitations familiales : "*La gouvernance est de plus en plus démocratique dans les EF*" (Casamance), *"l'importance de l'assemblée de famille dans la construction des performances de l'EF et la reproduction sociale de celle-ci"* (Niayes). Cependant on découvre aussi que *"il faut du temps pour que la modification des modes de concertation familiale encouragée par l'association porte des fruits"* (Zone sylvo pastorale).

A partir de ces prises de conscience il devient possible d'engager un travail de réflexion en profondeur avec les responsables d'associations et de renforcer leurs capacités stratégiques.

*"Ce processus d'appui direct aux EF a permis une plus grande proximité mais aussi développe de jour en jour une confiance mutuelle. Ce qui a permis à l'OP de tirer un certain nombre de leçons" (*Casamance)

A partir de là, l'association peut ***mieux faire ses choix de priorités***. *"L'association a déjà transformé considérablement ses pratiques depuis 2008, par rapport à sa période précédente. Le travail d'accompagnement des exploitations familiales lui a permis d'avoir une connaissance fine de leur fonctionnement et d'apporter des appuis mieux ciblés et plus efficaces. L'association a une vision claire de la zone et a acquis de nouvelles compétences à différents niveaux (responsables, animateurs, membres*)" (une association du Bassin arachidier).

L'étude d'approfondissement de la Vallée dégage en outre des perspectives complémentaires à une plus grande échelle : "*Le programme a permis de générer une mine d'informations et de données chiffrées. Les acquis capitalisés devront être valorisés, et régulièrement partagés entre la FONGS, l'association, toutes les EF et les animateurs. La capitalisation doit actuellement dépasser son caractère expérimental pour produire des éléments à verser dans le* ***plaidoyer*** *et à tous les niveaux : au niveau de l'EF, au niveau de la région pour servir de miroir qui reflète la situation factuelle de l'EF. C'est un outil autour du quel l'animateur articule son message d'amélioration de la situation, au niveau territorial, il enrichit les PLD et éclaire le Conseil Régional dans son action de planification, au niveau sous régional, les informations enrichissent le plaidoyer; au niveau national, les résultats servent à corriger ou à conforter les décisions prises à l'échelle macro*".

- **On a appris sur la façon d'améliorer le suivi/accompagnement des exploitations familiales**

  L'impact de l'accompagnement est fonction de l'appropriation du processus par tous les acteurs (association, EF et animateurs) : *« Ce travail peut être très utile pour les EF et pour l'association, si c'est bien fait et jusqu'au bout : analyses et restitutions aux EF et aux populations »* (responsable association Boundou).

(43) les 6 conditions à assurer pour réussir un suivi/appui conseil efficace, d'après les associations

1. la durée du compagnonnage : "*les EF qui ont intégré le processus dès son lancement montrent des résultats éminemment encourageants en terme de mise en œuvre et de maitrise de mécanismes innovants, de promotion des composantes de la famille, de développement d'initiatives propres et organisation et de planification des actions*".
2. la consistance de l'accompagnement et de l'animation. La qualité de l'apport de l'animateur n'est jamais définitivement acquise, "*il faut l'alimenter régulièrement en données nouvelles, l'animateur doit être « recyclé », il doit être en mesure de jouer efficacement son rôle de facilitateur. Les outils de suivi mis à la disposition des animateurs devront être simplifiés et améliorés*".
3. la qualité de l'analyse : "*il ne faut pas aller vite en jugeant : il faut essayer de comprendre, et prendre le temps d'observer*". Alors on voit que *"pour comprendre l'exploitation familiale, il faut voir autre chose que les seuls aspects économiques*".
4. La communication des résultats du suivi :
   - d'abord **à la famille** car ce sont ces résultats qui lui permettront de prendre de nouvelles décisions. Cette communication se fait actuellement oralement en cours d'entretien (calcul en présence de la famille et restitution du taux de couverture, à partir de laquelle s'instaure la discussion avec la famille sur ses stratégies), mais, sauf dans le cas où les exploitations tiennent un "carnet de famille" (Jig Jam), ces dernières n'en conservent pas de trace écrite et le déplorent (ce sont les animateurs qui détiennent les résultats du suivi).
   - Mais aussi **à l'association** et à ses principaux responsables. Cette restitution actuellement ne se fait pas de façon systématique (les animateurs traitent les données avec l'appui des coordinations régionales qui les communiquent directement à la FONGS, laquelle en assure la centralisation et l'exploitation synthétique). L'expérience des études d'approfondissement, au cours desquelles une restitution cas par cas a été faite aux instances de l'association et discutée avec elles a montré que cette communication permet d'enrichir l'interprétation des données recueillies, qu'elle donne très rapidement des idées nouvelles pour préciser ou corriger les actions de l'association, et qu'elle renforce l'intérêt des élus pour le suivi/accompagnement des exploitations familiales puisqu'il devient "leur affaire", et non plus seulement celle des familles, des animateurs et de la FONGS.
5. Le réajustement des services aux EF en fonction des résultats du suivi et des connaissances qu'il donne sur leurs spécificités et leur évolution.
6. Un minimum de ressources : Si les associations continuent de s'engager dans cette voie, il leur faudra ***disposer de plus de moyens***, sans que cela entraine nécessairement des charges exorbitantes : *"Un examen rapide montre que des marges de progrès sont sans doute possibles à faible coût, mais ne le seront sans doute pas sans moyens additionnels. Des argumentaires solides pourraient être construits pour démontrer l'efficience de la FONGS et de ses associations pour stimuler le changement et produire des résultats, permettant ainsi de convaincre des partenaires actuels et potentiels d'accompagner les efforts engagés*"

(études d'approfondissement Vallée, Ferlo et Bassin arachidier)

Pour donner à cette nouvelle pratique une bonne efficacité, elle doit être ***articulée avec d'autres modes opératoires*** : il faut d'une part que la fourniture de *services* (ou l'intermédiation pour accéder à des services) permette aux exploitations de mettre en œuvre le projet de transformation que le suivi les aide à identifier et préciser afin que "*les animateurs aient les moyens de stimuler les changements dans les EF qu'ils suivront (crédit, accès aux semences,…)*" . D'autre part que ces appuis conseils individualisés soient complétés par des *échanges de paysans à paysans* permettant de *"capitaliser sur les acquis des exploitations familiales qui ont réussi à travers les conseils de paysan à paysan"* et d'étendre le changement (études d'approfondissement Bassin arachidier, Casamance et zone sylvopastorale[26]).

- **Des idées pour encore améliorer les pratiques d'accompagnement des exploitations familiales**

  Plusieurs **propositions très concrètes d'amélioration des pratiques** ont été suggérées dans le cadre des études d'approfondissement et du bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du plan stratégique :

[26] les études de cas réalisées dans le Ferlo montrent l'importance des échanges avec l'extérieur (avec d'autres membres de l'association, les voisins, les parents, mais aussi des étrangers) qui permettent aux esprits, selon l'expression d'un chef d'exploitation, de "*brouter sur l'esprit des autres"* et d'adopter des idées, des façons de voir nouvelles, et des comportements nouveaux.

(1) mise à la disposition des familles des tableaux de données (même si elles ne sont pas traduites : les familles trouvent généralement des enfants ou des parents qui peuvent en assurer la traduction)
(2) création de binômes d'animateurs et d'élus d'associations pour réaliser le suivi (actuellement les entretiens sont conduits par un seul animateur qui doit à la fois prendre note, faire les calculs, animer la discussion)
(3) tenue de carnets de suivi par les animateurs sur lesquels ils notent les propos tenus au cours des entretiens avec les familles (dont il ne reste actuellement pas de trace).
(4) Instauration de rencontres périodiques entre animateurs et instances de l'association autour des résultats du suivi.
(5) Formation des animateurs et des élus à l'exploitation des données (interprétation comparative d'une campagne sur l'autre et entre les résultats des différentes exploitations familiales), ce qui leur permettra d'améliorer et l'intelligence de la collecte de ces données, et l'appui/conseil aux exploitations familiales.
(6) Formation des animateurs et des élus sur le conseil agricole et rural
(7) Formation en informatique et gestion des bases de données

43. Une évolution des relations des associations avec les acteurs locaux

On peut citer quelques expériences significatives :

- Dans le Bassin arachidier : où une association (l'ARAN) a fortement développé un partenariat avec le conseil rural en mettant à sa disposition 26 personnes ressources membres de ses groupements qui travaillent sur la question foncière (information, sensibilisation sur l'octroi de titres). De cette façon ARAN a facilité l'octroi de titres de propriété aux exploitations familiales (plus de 100 ha de terres sécurisées).
- Dans une autre partie du Bassin, avec une association (JIG JAM) qui a développé des partenariats avec les acteurs compétents (collectivités locales, services techniques) pour améliorer les conditions de travail et de vie des exploitations familiales et a également obtenu des délibérations du conseil rural pour sécuriser les terres des exploitations familiales.
- Dans la zone sylvo-pastorale, où la modification des rapports d'une association (EGAB) avec les acteurs locaux est sensible. Elle s'est traduite par le ***décloisonnement d'EGAB*** par rapport aux OP sœurs de la ZSP et aux collectivités locales, acteurs étatiques et acteur non étatiques, qui ont cessé de voir EGAB comme un "rival" ou comme un "GIE parmi tant d'autres". EGAB a notamment organisé, en partenariat avec la Maison du développement local de Linguère, ***2 ateliers sur le rôle des OP dans le développement local*** dans les communautés rurale de Thièl (septembre 2012) et de Vélingara (novembre 2012). L'Entente a obtenu depuis septembre 2012 un temps d'antenne à la **radio communautaire de Thièl** qu'elle a utilisé pour populariser le suivi des EF (ce qui a suscité de nombreuses demandes de familles pour en bénéficier). Elle a adhéré à l'**ADL** (association de développement local) de Linguère. Enfin elle s'est récemment intégrée dans deux **réseaux** : le ***RODEC*** (initiative d'Heks) dans la zone sylvo-pastorale, et le ***RBM*** sur le plan international.

Cette transformation ne concerne pas de la même façon toutes les associations visitées. Ainsi l'influence sur les acteurs politiques locaux est peu significative à l'UGPN dans les Niayes, alors que cette dernière développe des ***relations avec les opérateurs privés*** pour assurer une intermédiation dans la commercialisation. Le "*partnership*" avec le secteur privé commence à s'instaurer dans les associations de la Vallée autour de la filière "riz" (voir supra encadré N°33).

14) *Conclusions partielles*

44. Continuer d'améliorer les capacités d'appui des associations aux exploitations familiales

La FONGS est confortée dans ses options par d'autres acteurs du développement : "*Je suis fier que des OP soient capables de faire un tel travail"* déclarait lors des journées de partage d'octobre 2013 le responsable d'un réseau national d'organisations paysannes-sœurs. *"Votre visée est claire : aller vers des exploitations familiales viables et durables" ; "vous réussissez avec peu de moyens à provoquer des transformations dans les exploitations familiales"* ajoutaient deux autres intervenants. Un accent particulier a été mis sur l'intérêt de l'appui-conseil apporté par les associations, et plusieurs suggestions ont été faites pour le renforcer (lier la recherche de son amélioration au renforcement des capacités de traitement de ceux qui l'assurent, approfondir l'analyse des échecs des pratiques d'appui-conseil, échanger avec les opérateurs qui pratiquent l'appui conseil au Sénégal : ANCAR, SODEFITEX, SAED etc.).

La FONGS a pour sa part dans le cadre de son "bilan à mi-parcours" de septembre 2013 cerné les limites à dépasser :

- une meilleure maîtrise par les associations des connaissances produites sur les exploitations familiales permettrait de mieux assurer l'appui-conseil aux exploitations familiales;
- les liens entre les priorités, entre les modes opératoires, entre les acteurs, entre les niveaux restent insuffisants ;
- le suivi et l'appui à la mise en œuvre des contrats d'accompagnement par les coordinations régionales n'a pas encore trouvé sa bonne formule;
- le portage politique du plan aux différents niveaux (associations, région, fédération) devrait être plus intense

➔ *Quatre défis sont à relever dans la suite de la réalisation du plan stratégique 2011/2015 :*

1) *Améliorer les appui-conseils apportés par les associations aux exploitations familiales*
2) *Renforcer les capacités stratégiques des associations*
3) *Améliorer le dispositif d'appui de la fédération aux associations*
4) *Impliquer dans la durée les élus à tous les niveaux (associations, régions, fédération)*

*C'est "dans le flot de l'action" que ces défis pourront être relevés. L'expérience de la réalisation de son plan stratégique montre que des avancées notables ont pu être faites à travers le suivi systématique de la deuxième campagne qui a fourni de nombreuses données permettant de faire des comparaisons dans l'espace et dans le temps et qui a fortement enrichi la compréhension des dynamiques des exploitations familiales. L'exploitation avec les animateurs et les élus des associations du suivi de la campagne 2013 (3ème campagne) va donc être l'occasion de renforcer leurs capacités de suivi, de développer leur réflexion stratégique, et d'améliorer les appuis/conseils apportés aux exploitations familiales. Le but est d'**accroître à tous les niveaux la capacité de production de connaissances sur les exploitations familiales**.*

Des actions complémentaires ont également été prévues pour alimenter la réflexion stratégique des associations (réflexions sur l'économie rurale et les pôles économiques, capitaliser et diffusion des expériences en matière de gestion des ressources naturelles, formation des responsables en planification stratégique, élaboration d'instruments stratégiques

45. Etendre l'impact : l'élargissement au CNCR

La FONGS est très consciente de ce que son réseau d'associations ne pourra jamais à lui seul produire à travers ses actions en direction des exploitations familiales de leurs membres un impact suffisant pour améliorer de façon significative la contribution de l'agriculture familiale sénégalaise à l'alimentation du pays et à la création de nouvelles richesses. Par contre le réseau des fédérations membres du CNCR le peut. Le CNCR lui a d'ailleurs confirmé à la suite du forum sur les exploitations familiales de Dakar en 2010 le mandat qu'elle lui avait donné pour approfondir la question des exploitations familiales et ouvrir les voies permettant au mouvement paysan autonome dans son ensemble de s'en saisir et a souscrit à la proposition faite par le CNCR de créer

(44) un comité inter-fédération qui conseille le CNCR sur la question des exploitations familiales

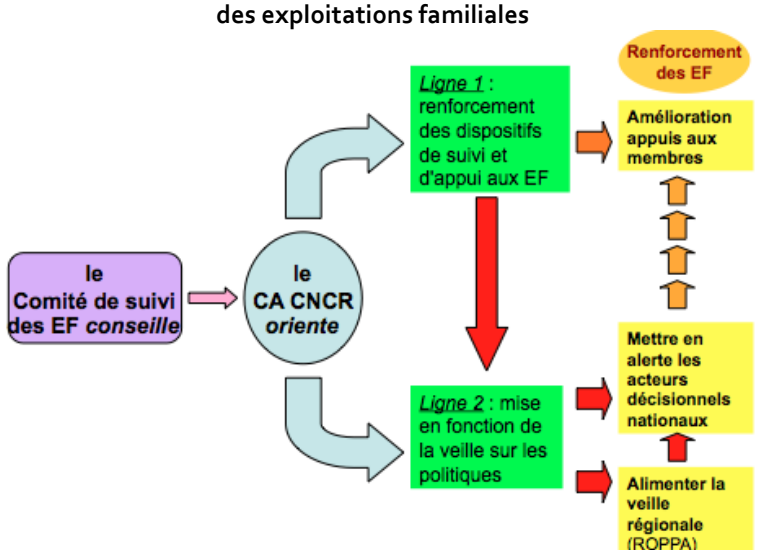

avec FENAGIE-Pêche et le Directoire national des femmes éleveurs (DINFEL) un "***comité inter-fédération de suivi des exploitations familiales***" (conseil d'administration du CNCR de juin 2012).

Ce comité s'est aussitôt mis au travail en réalisant une série de bilans-tests dans des exploitations familiales d'éleveurs, de pêcheurs et de paysans[27]. Leurs résultats ont convaincu ***8 autres fédérations de s'engager dans la voie du suivi des exploitations de leurs membres***.

Ce test débouche sur le repérage de huit thèmes sur lesquels les **politiques publiques** peuvent soutenir la promotion des exploitations familiales au bénéfice du développement national (sécurisation foncière, aides à l'intensification et à la modernisation des exploitations familiales, crédit à l'investissement, protection et développement du marché intérieur et des marchés locaux, création d'infrastructures, développement du tissu économique des zones rurales, éducation et formation, conseil agricole). Ceci a conduit le comité interfédération à proposer au CNCR d'articuler dans un même système le suivi des exploitations familiales et la ***veille sur les politiques***.

(45) vers un système de suivi des exploitations familiales et de veille sur les politique

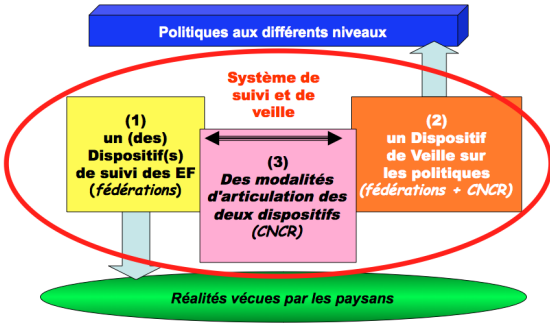

➔ *Il revient maintenant au CNCR et aux différentes fédérations qui le composent d'avancer dans les voies ainsi ouvertes et tracées avec l'appui de la FONGS*

* * *

[27] CNCR/Comité inter-fédérations de suivi des exploitations familiales – 12 bilans d'exploitations familiales sénégalaises (octobre 2012, 66 pages)

Chapitre de conclusion : AGIR ENSEMBLE - *LES PERSPECTIVES*

"Il y a des articulations à rechercher entre l'accompagnement des exploitations familiales par les associations et les offres de services des acteurs publics et privés, et donc des messages à faire passer auprès des autres acteurs".

(synthèse du modérateur des débats lors des journées de partage d'octobre 2013)

Lorsque les résultats de la mise en œuvre à mi-parcours du plan stratégique 2011/2015 ont été partagés avec des acteurs externes à la fin du mois d'octobre 2013, de nettes convergences sont apparues entre eux et la FONGS autour de 6 priorités d'action à se donner et sur la nécessité d'agir ensemble et de développer des synergies entre acteurs pour les faire avancer.

15) Agir sur quoi ? : *6 priorités*

Cette synthèse d'étape permet de mettre en évidence les priorités suivantes :

46. Agir pour faire reconnaître l'importance du rôle des exploitations familiales

Au cours des journées de partage, on a qualifié les exploitations familiales de "*bien commun du peuple sénégalais*".

Les récentes déclarations de politique générale du Gouvernement Sénégalais montrent que l'Etat n'a pas encore pris la mesure de l'importance de l'agriculture familiale pour le développement national et n'a pas pris d'options claires pour soutenir la promotion des exploitations familiales.

Il y a donc une puissante action de plaidoyer à poursuivre, dans le prolongement du forum national organisé par le CNCR en 2010. Il faut l'articuler autour de ce que l'Etat peut appuyer, lier analyses et propositions.

Mais il faut aussi aller au delà du plaidoyer, qui a ses limites et ne suffit souvent pas pour faire bouger les choses; il faut avoir également une stratégie d'information en direction du grand public pour le convaincre du dynamisme et de l'utilité de l'agriculture familiale, et connecter plaidoyer et mobilisation sociale.

L'année internationale de l'agriculture familiale va offrir une caisse de résonnance pour faire évoluer les opinions par rapport à l'importance du rôle des exploitations familiales pour nourrir le pays, créer des emplois, et contribuer à la richesse nationale, mais également contribuer à la construction d'une "modernité africaine" qui peut-être d'un très précieux apport dans le contexte de crise des modèles et des idées que traverse le monde contemporain.

47. Agir pour améliorer les performances des exploitations familiales

Les défis que met clairement en évidence le suivi des exploitations familiales réalisé par les associations membres de la FONGS sont celui de la transformation des 68% d'exploitations familiales actuellement en situation intermédiaire pour qu'elles rejoignent la cohorte des exploitations excédentaires, ce qui est dans une large mesure possible étant donné les marges de progrès dont elles disposent, et celui du soutien aux 20% d'exploitations vulnérables et en insécurité pour qu'elles atteignent un équilibre permettant aux familles qui les composent de continuer de vivre en milieu rural.

Le suivi de ces exploitations confirme que ces exploitations recherchent une productivité globale. Il montre que leurs performances ne sont pas conditionnées seulement par des facteurs techniques et économiques, mais également par leurs modèles de consommation, par l'accès à l'espace et à des ressources naturelles de qualité, et par le dynamisme des économies locales autour de pôles ruraux de développement.

- Pour les exploitations du type intermédiaire, il s'agit notamment de leur donner accès aux informations qui leurs permettent d'améliorer leurs stratégies, d'augmenter leurs capacités d'investissement, d'améliorer leur maîtrise du marché.
- Pour les exploitations les plus vulnérables, il s'agit dans la mesure du possible de les aider à améliorer leur production agro-pastorale, et dans le cas où elles devront sortir de l'agriculture de leur permettre de se reconvertir autour d'activités non agricoles rémunératrices qui leur permettent de se maintenir en milieu rural.

48. Agir pour produire des connaissances sur fonctionnement réel des exploitations familiales

"*Vous fournissez des informations que l'enquête statistique ne peut pas fournir et qui démontrent bien le besoin d'un accompagnement de proximité*" déclarait un chercheur lors des journées de partage d'octobre 2013.

Les nouveaux éclairages les plus profonds apportés par le type de suivi réalisé par des paysans sont certainement ceux qui portent sur la connaissance du fonctionnement et des ressorts de la dynamique des exploitations familiales sénégalaises, de leurs innovations et de leurs investissements ainsi que de leur avancée vers la "modernité". Cette connaissance permet d'ancrer les appuis offerts dans les pratiques des exploitations et garantit leur appropriation par ces dernières. Elle est encore loin d'être complète et elle doit être en permanence approfondie et actualisée car on constate que les exploitations familiales évoluent rapidement.
Trop longtemps négligée, la production de connaissances sur les exploitations familiales paraît donc constituer un impératif majeur et doit être instituée dans la durée.

49. Agir pour développer le soutien de proximité aux exploitations familiales

"Vous réussissez avec peu de moyens à provoquer des transformations dans les exploitations familiales" a-t-on entendu au cours des journées de partage d'octobre. Le secret de cette réussite tient à l'accompagnement de proximité assuré par des associations paysannes enracinées dans leur milieu. Il permet de diversifier et d'adapter les services offerts aux exploitations selon les types d'exploitations familiales et selon les spécificités des zones et des sous-zones agro-écologiques.
On a vu que c'est une pratique qui correspond à la vocation de ces organisations paysannes depuis leur création, mais qu'elles ont innové dans le cadre de l'actuel plan stratégique de la FONGS avec l'intensification de l'appui conseil individualisé et sa valorisation à l'échelle des groupements et communautés villageoises.
Les premiers résultats de cette innovation sont prometteurs, mais ils ne portent jusqu'à présent que sur moins de 2000 exploitations et ne commencent à rejaillir que sur certaines communautés villageoises de seulement 113 collectivités locales. Ce n'est pas insignifiant, mais c'est insuffisant : il s'agit de progressivement "massifier" ce soutien de proximité.
En outre, ces pratiques d'appui-conseil, qui se sont déjà améliorées d'une campagne sur l'autre, peuvent encore l'être notamment en renforçant les capacités des animateurs et des élus des associations, et en développant au sein des associations un sens stratégique qui leur permette de mieux articuler conseils aux familles, services techniques offerts, échanges de paysans à paysans, intermédiation avec les acteurs techniques, économiques et politiques aux différents niveaux (local, régional, national).

50. Agir sur l'orientation des politiques publiques et l'amélioration des conditions cadre

Le suivi réalisé a permis de repérer des éléments pour orienter les politiques publiques en direction des exploitations familiales. Ces politiques doivent améliorer les conditions cadre pour favoriser l'accroissement de l'impact des exploitations familiales sur l'économie nationale; elle doivent mieux orienter les appuis aux EF en tenant compte de leurs spécificités agro écologiques et intrinsèques, soutenir les actions des OP dans les domaines où elles ont des avantages comparatifs, notamment l'appui-conseil de proximité aux exploitations familiales.
L'amélioration des conditions cadre doit permettre de lever les contraintes liées au foncier et aux ressources naturelles. On a en effet noté que les incertitudes sur le foncier biaisent les stratégies des exploitations familiales et les limitent par rapport à une gestion durable du foncier : dans le nord comme le centre du bassin arachidier, la crainte d'une désaffectation des terres par les conseils ruraux réduit considérablement la promptitude des exploitations familiales à pratiquer une intensification agricole et une refertilisation par la rotation des cultures permettant le repos des sols. De même, le code pastoral doit donner aux éleveurs l'assurance et les responsabilités nécessaires à leurs initiatives de développement et de gestion durable des ressources naturelles.
Le suivi des exploitations familiales confirme d'autre part que le marché est un levier important pour les exploitations familiales, au même titre que pour les politiques nationales ; mais que les modalités de mise en marché doivent être davantage maîtrisées par les différents acteurs: par les EF et leurs organisations, et par les opérateurs privés dans l'organisation des services de la production à la collecte, et dans les concertations; mais aussi par les services de l'État dans leurs fonctions de régulation, de réglementation et de suivi de la mise en œuvre des décisions.
Enfin les conditions cadre comprennent également les investissements publics, notamment les infrastructures économiques et sociales nécessaires au développement des économies locales et

favorisant la valorisation locale des produits et l'émergence et le développement d'emplois non agricoles rémunérateurs en milieu rural.
Il reviendra au CNCR, et par son intermédiaire au ROPPA, d'utiliser les apports de ce suivi réalisé par les associations membres de la FONGS pour identifier les thèmes d'interpellation et de proposition concernant les politiques nationales et régionales.

51. *Agir pour promouvoir une nouvelle citoyenneté*

"Le problème des politiques publiques est en réalité un problème de citoyenneté" déclarait un participant aux journées de partage des résultats du bilan de la FONGS. En effet, interrogeait un autre invité : "quel est le comportement des paysans par rapport à ces politiques ? Les connaissent-ils ? S'y reconnaissent-ils ?"
Le problème du développement rural dépasse le mouvement paysan : il concerne tous les acteurs et interpelle leur responsabilité. Il faut donc travailler plus globalement sur la citoyenneté rurale et nationale. C'est là le "levier fondamental" qui fera avancer. Mais la FONGS ne peut l'actionner seule.

16) Agir comment ? : *des synergies à construire*

52. *Ce que la FONGS peut et veut faire*

Avec son plan stratégique, la FONGS s'est tracée un chemin qui recoupe ces six priorités. Son bilan à mi-parcours lui a permis de vérifier et confirmer la pertinence des options de base de cette stratégie (se centrer sur la transformation des exploitations familiales, prendre en compte leur multi-fonctionnalité pour les appuyer, passer par les associations pour toucher les acteurs directs du changement, prendre appui sur le mouvement paysan – CNCR et ROPPA – pour atteindre les acteurs indirects – Etat, CEDEAO et Partenaires Techniques et Financiers – dont les décisions politiques ont un impact sur les exploitations familiales – voir supra, encadré N°2). Elle va donc poursuivre la mise en œuvre de cette stratégie.
La fédération a notamment retenu de mettre un accent particulier sur le renforcement "dans le flot de l'action" des capacités de suivi, d'appui-conseil et d'orientation stratégique des associations autour des 3ème et 4ème campagnes intervenant dans durée de son plan et a identifié précisément les façons de le faire. Mais elle ne peut pas agir efficacement seule. Des synergies sont à construire à différents niveaux avec différents acteurs.

53. *Construire des synergies avec l'action de l'Etat*

En partant de l'analyse de la dynamique des exploitations familiales sénégalaises, on met en évidence non seulement leur participation à la création de la richesse nationale, mais également leur contribution à l'émergence d'une "modernité africaine" à travers laquelle de nouvelles façons de penser le présent et l'avenir peuvent s'offrir comme des alternatives pour sortir des impasses dans lesquelles les modèles de développement actuels enferment le monde, et répondre à l'appel au "réveil" lancé par la CNUCED (voir supra, encadré N°14).
On mesure alors que les enjeux de l'accompagnement de la transformation des exploitations familiales ne sont pas seulement techniques et économiques, mais sont des enjeux de société qui relèvent pleinement de la responsabilité de l'Etat. Le débat des synergies à construire avec l'action de l'Etat et ses services n'est donc pas d'abord technique, il est politique.
Il n'est pas dans l'intention ni dans les moyens de la FONGS d'épuiser ce débat, mais simplement de l'ouvrir en cherchant à en poser les bases.

- **Quelles convergences et synergies rechercher ?**
  Pour la FONGS, les enseignements que l'on peut retirer de la meilleure connaissance qu'aident à produire les organisations paysannes sur la dynamique des exploitations familiales, *"biens communs" du peuple sénégalais,* invitent à orienter ce débat de la façon suivante :

  a) le consensus de base à rechercher entre l'Etat (et à travers lui la Nation toute entière) et le mouvement paysan porte sur la conception partagée que l'on peut avoir de la ***richesse nationale*** et de la nécessité de la préserver et de la faire croître de façon durable.

Les paysans et leurs exploitations familiales, de par leur présence sur l'ensemble du territoire national, sont les premiers garants des ressources de bases qui constituent le socle de cette richesse : la terre, les ressources génétiques, l'eau, les arbres. Les communautés villageoises, les collectivités locales et les organisations paysannes sont les acteurs déterminants de la gestion de ces ressources et de leur valorisation durable.
C'est sous ce premier angle que les organisations paysannes examinent les orientations de l'Acte III de la décentralisation au Sénégal.

b) Il y a ensuite un ***état des lieux*** à établir pour situer les apports respectifs que l'Etat, les organisations paysannes, et les autres acteurs concernés sont en mesure de fournir pour accompagner dans la durée les processus de transformation en cours des exploitations familiales sénégalaises qui, rappelons-le, constituent les acteurs socio-économiques les plus nombreux dans notre pays.

On peut déjà repérer que :

- *L'Etat* exerce les fonctions régaliennes qui lui permettent d'assurer les conditions cadre favorables à cette transformation. Il oriente ou dirige les services déconcentrés qui assurent les prestations techniques aux exploitations familiales, les institutions de formation qui créent les compétences des agents de ces services ainsi que des acteurs de la recherche, et les institutions nationales de recherche qui préparent les réponses techniques, économiques, sociales et politiques qui peuvent être mises au service de l'agriculture familiale. Enfin il dispose, à travers son budget et les grands programmes nationaux abondés par l'Aide internationale des ressources financières permettant de soutenir les actions qui permettent d'appuyer les exploitations familiales.
- *Les organisations paysannes* ont un rapport de proximité avec les familles paysannes que n'ont pas les autres acteurs du développement. Leur vocation n'est pas de se substituer à l'Etat ni à la recherche. Elles ne doivent pas non plus être les relais descendants des services de l'Etat ou des projets, sinon les paysans cesseront de se reconnaître en elles et elles perdront leur confiance. Par contre elles ont d'une part un rôle d'interpellation et d'inspiration à jouer en direction de l'Etat, et la mission vis à vis du monde rural d'entretenir dans la durée le dynamisme des paysans et de leurs exploitations. Elles sont très conscientes à la fois de l'importance vis à vis du pays de cette responsabilité, et des limites de leurs capacités : elles ne peuvent agir efficacement que si des convergences solides s'établissent entre elles et l'Etat ainsi qu'avec les autres acteurs concernés.

c) Il y a enfin ***des chantiers à ouvrir***. On va y venir, mais auparavant il faut examiner comment on peut avancer vers ces convergences.

- **Comment construire ces convergences ?**

La première condition pour que la mise en synergie des apports de l'Etat et de ceux des organisations paysannes se fasse est de ***renforcer le dialogue*** entre Etat et mouvement paysan. Des mécanismes tels que la tenue de *concertations* régulières entre organisations paysannes, Ministères concernés et Primature ont montré par le passé leur efficacité. Ils pourraient très utilement être relancés et institutionnalisés. Par ailleurs la LOASP prévoit en son article 75 la création d'un *Conseil supérieur d'orientation agro-sylvo-pastoral* présidé par le Chef de l'Etat qui constitue un espace de dialogue entre l'Etat et les organisations professionnelles agricoles. Son opérationnalisation apparaît comme une priorité.

La seconde condition est que l'état des lieux nécessaire soit fait dans un avenir proche avec tous les acteurs concernés pour déterminer les apports et responsabilités de chacun. A l'exemple de celles déjà organisées par l'Etat par rapport à d'autres secteurs essentiels de la vie nationale, des ***assises nationales de l'agriculture et du développement rural*** devraient utilement être tenues. Elles pourraient notamment permettre de procéder à une relecture de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale de juin 2004, et devraient déboucher sur l'ouverture de nouveaux chantiers.

Le CNCR sera le porte-parole des paysans dans le dialogue entre l'Etat et les organisations paysannes sénégalaises. Dès l'année 2014, il envisage de produire un rapport sur la situation des exploitations familiales au Sénégal qui contribuera à informer ce dialogue. Ce rapport s'appuiera sur les apports de la présente synthèse d'étape enrichis par ceux du suivi d'exploitations familiales dans d'autres secteurs d'activité (pêche, élevage) assuré par d'autres fédérations dans le cadre du comité national de suivi des exploitations familiales de la plateforme nationale.

54. Construire des alliances autour de nouveaux chantiers nationaux

Quatre chantiers sont déjà profilés dans les mesures d'accompagnement prévues par la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale de 2004. L'expérience de la FONGS présentée dans la présente synthèse d'étape confirme l'urgence de les mettre en œuvre et apporte des éléments qui permettent de les alimenter.

- **Le premier chantier est celui de *L'APPUI CONSEIL* aux exploitations familiales**

  Les articles 69 et 70 de la LOASP donnent des orientations précises en matière de conseil agro-sylvo-pastoral. Il s'agit ici d'amplifier et améliorer le suivi et l'appui-conseil aux exploitations familiales en construisant des synergies entre les associations paysannes et les autres acteurs de l'appui-conseil (notamment l'ANCAR, mais également "toute autre institution de droit public ou privé ayant des compétences reconnues dans ce domaine, ou créée à cet effet"), mais aussi avec les services techniques déconcentrés, les collectivités locales, et la recherche.

  Dans le court terme, il a déjà été prévu en conclusion des journées de partage d'octobre 2013 d'organiser une première rencontre sur le suivi des exploitations familiales avec plusieurs institutions qui ont manifesté leur intérêt pour construire des rapprochements entre elles et la FONGS (ISRA/BAME, ANSD, ANIDA, ANCAR, ENSA, IPAR, ADG/RESOPP, SODEFITEX, ENDA/PRONAT, GERAD, etc.) pour définir une feuille de route et un plan d'action sur le suivi rapproché des exploitations familiales sénégalaises dans le cadre de la prochaine campagne agricole.

  Pour la mise en œuvre de ce chantier, deux principes doivent être retenus :
  - continuer de se baser sur le calendrier paysan réel (les campagnes agricoles doivent dans ce sens rythmer le suivi des EF et le partage des résultats) ;
  - impliquer chaque acteur ayant manifesté son intérêt selon son niveau le plus opérationnel et en lien avec les associations et la FONGS (exemples : ANCAR selon les différents niveaux ; SODEFITEX et SAED dans leurs zones d'intervention ; ANSD, DAPSA, ISRA/BAME et IPAR au niveau national pour continuer de renforcer la robustesse de la démarche proposée par les OP).

- **Le second chantier est celui de la *RECHERCHE***

  L'article 68 de la LOASP prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un Système National de Recherche Agro-Sylvo-Pastorale (SNRASP) chargé de coordonner la recherche appliquée à la mise en œuvre de la politique agro-sylvo-pastorale nationale, et financé par le FNRAA. L'ISRA et l'ITA (qui ont participé aux journées de partage des résultats du bilan de la FONGS d'octobre 2013) sont au cœur de ce dispositif.

  L'expérience présentée dans la présente synthèse d'étape montre que la production de connaissances sur le fonctionnement réel des exploitations familiales est à la base de la définition d'appui-conseils appropriés. On voit à travers les résultats du suivi des exploitations familiales prévu dans le plan stratégique de la FONGS que de nombreuses connaissances ont été produites. Mais si le souci de garder un "esprit de recherche" et de produire des connaissances est essentiel pour guider la réflexion et les pratiques d'une organisation paysanne, son métier n'est pas la recherche. Par contre, d'une part les chercheurs présents lors du partage des résultats ont souligné que les connaissances produites par les organisations paysannes éclairent et enrichissent celles de la recherche (elles permettent de "*comprendre ce qu'il y a derrière les statistiques*"), et d'autre part la FONGS et le CNCR ont utilisé les statistiques de l'ANSD ou de la DAPSA et les études de l'IPAR ou du CIRAD pour compléter ou vérifier leurs observations et analyses : il y a donc de multiples mutualisations et collaborations a consolider pour le bénéfice des uns et des autres afin que la recherche capte mieux la "demande paysanne", et que les organisations paysannes enrichissent leur suivi des exploitations familiales et informent les exploitations familiales des réponses que la recherche a mises au point.

- **Le troisième chantier est celui de la *FORMATION* aux métiers agricoles et ruraux**
  La LOASP prévoit d'une part un certain nombre de disposition pour améliorer la formation de jeunes en milieu rural, et stipule d'autre part en son article 64 que seront créés des "établissements et des structures de formation supérieure des sciences et techniques du développement agro-sylvo-pastoral". Les enjeux du contenu des formations qui sont dispensées dans ces établissements sont importants puisqu'ils peuvent ou non prédisposer les futurs agents de l'Etat exerçant en milieu rural et les chercheurs à comprendre la logique des exploitations familiales et soutenir de façon appropriée la promotion de l'agriculture familiale. La FONGS est sur ce plan disposée à contribuer à la définition de modules de formation autour de l'exploitation familiale.

- **Le quatrième chantier est celui du *FINANCEMENT* de la modernisation des exploitations familiales et des organisations paysannes qui les accompagnent**
  Deux constats se dégagent de l'expérience de la FONGS :
  - D'une part on voit à travers les recherches paysannes sur les exploitations familiales que ces dernières financent le plus souvent leurs investissements sur fonds propre, ce qui démontre leur volonté de se transformer, mais également limite leurs capacités de progrès. La création d'un "*fonds d'aide à la modernisation des exploitations agricoles*" est prévue par la LOASP (article 73). Il est de nature à stimuler les transformations des exploitations familiales et leurs progrès, à condition d'être conçu en tenant compte des dynamiques de ces exploitations selon les types d'EF et les zones. Les apports du suivi des exploitations familiales peuvent considérablement aider à profiler ce fonds et ses procédures en conséquence. Des dispositifs de financement complémentaires peuvent également être créés, ou améliorés lorsqu'ils existent.
  - D'autre part, même s'ils sont relativement peu coûteux, les systèmes de suivi et de conseil de proximité pratiqués par les associations membres de la FONGS ont un coût. En outre leur fonctionnalité et leur durabilité sont garanties par des organisations paysannes (associations, fédération nationale) qui ont leurs propres charges de fonctionnement qu'elles peinent actuellement à financer. Ici encore, la LOASP a prévu en son article 72 d'instituer un Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP), destiné au financement, notamment, du conseil agro-sylvo-pastoral et de l'appui aux organisations professionnelles agricoles. Les conditions et les modalités de dotation du FNDASP et d'allocation de ses ressources, ainsi que son mode de fonctionnement, doivent être définis par voie réglementaire, conformément à la loi de finances.

  Des rapprochements sont nécessaires entre les organisations paysannes et le Ministère des Finances pour favoriser une bonne compréhension mutuelle et chercher ensemble les modalités d'application qui seront les mieux adaptées pour donner leur pleine efficacité à la mise en œuvre de ces orientations en matière de financement.

55. Construire des coalitions au Sud et au Nord pour influencer les "Policy makers" et les opinions publiques

- **Au niveau national, régional et panafricain :**
  Les différentes fédérations réunies au sein du CNCR constituent déjà une coalition très organisée dont l'un des objets est d'assurer, sur les questions de développement, une bonne représentation de l'identité paysanne et du point de vue des producteurs auprès de l'État et des autres partenaires, publics et privés, intérieurs ou extérieurs. Cette coalition peut être élargie à des organisations sœurs (comme le RESOPP, qui a participé aux journées de partage d'octobre 2013), et aux organisations de la société civile sénégalaise qui se mobilisent autour des questions de développement durable et de choix de société (notamment autour de la question de la "citoyenneté").
  Au niveau régional et panafricain, ces coalitions sont portées sur l'espace CEDEAO par le ROPPA, et sur l'espace de l'Union Africaine par le PAFFO (Panafrican farmers forum).

- **Au Nord :**
  Il faut profiter de l'année internationale de l'agriculture familiale pour faire passer le message que *défendre l'agriculture familiale ne suffit plus, il faut agir pour mieux accompagner sa transformation,* et modifier en conséquence les objets et modes de coopération entre les décideurs et partenaires techniques et financiers du Nord et les organisations paysannes africaines. La FONGS/CNCR a pris l'initiative à ce propos d'organiser avec trois autres fédérations paysannes d'Afrique de l'Ouest (l'AOPP/CNOP du Mali, la Fédération nationale des groupements Naam/CPF du Burkina Faso et la Fédération des Paysans du Fouta Djalon/CNOP en Guinée) une rencontre internationale à Bruxelles en mars 2014 au cours de laquelle des thèmes en rapport avec l'exploitation familiale[28] seront débattus entre ces quatre organisations paysannes et des acteurs décisionnaires de l'Aide et groupes et leaders d'opinion au Nord en vue de construire avec eux de nouvelles alliances. Les résultats de cette rencontre seront reversés dans l'agenda du ROPPA de 2014.

- **Au Sud comme au Nord :**
  Un accent particulier devra être mis sur la mobilisation de la base sociale des différentes organisations coalisées et sur la communication et l'information en direction du grand public autour de l'importance de l'exploitation familiale.

le 20 novembre 2013

[28] Ces thèmes seront notamment :

1) Comment analyser les initiatives porteuses d'accompagnement des transformations des exploitations familiales prises par les OP pour mieux en tirer parti ?
2) Comment accompagner dans la durée les stratégies et programmes paysans d'appui aux exploitations familiales ?
3) Qui peut faire quoi pour influencer au Nord et au Sud l'opinion et les décideurs en faveur du développement des exploitations familiales ? Pouvons-nous porter dès 2014 une parole commune dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale sur les mesures d'accompagnement et les politiques nécessaires pour une transformation des EF capable de relever les défis (sécurité alimentaire, adaptation au changement climatique et gestion durable des ressources naturelles, emploi, etc.) ?

Sommaire détaillé

Préface **: L'exploitation familiale : un combat majeur pour la FONGS qui trouve toute son actualité au moment de l'année internationale de l'agriculture familiale** 3

Présentation : Une deuxième synthèse d'étape 7

1. Une recherche sur les exploitations familiales sénégalaises qui s'est accentuée depuis 2009 7
2. Présentation de la deuxième synthèse d'étape 7

Chapitre 1 : L'IMPACT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES SUR L'ECONOMIE NATIONALE 11

1) Quelques données sur les exploitations familiales suivies par les 31 associations membres de la FONGS 12
   3. Les 1811 exploitations familiales suivies sont réparties dans les 6 zones agro-écologiques du Sénégal 12
   4. Elles sont plus ou moins en sécurité et en capacité de se nourrir et de progresser 12
   5. Comparaisons avec les résultats d'études récentes faites au Sénégal 13
2) Des acteurs économiques utiles au pays 14
   6. Les exploitations familiales contribuent de façon significative à *nourrir le Sénégal* 14
   7. Elles participent à la *création nationale de richesses* 14
   8. Ces exploitations participent à la consolidation et la création *d'emplois ruraux* 15
   9. Les membres de ces exploitations offrent des *services* 15
   10. Ces exploitations font des *investissements* 15
   11. Enfin elles *entretiennent et enrichissent le "capital national"* 16
3) Des acteurs insérés dans l'économie nationale 16
   12. Ces exploitations sont toutes insérées au marché à travers la commercialisation de leur production végétale et animale 16
   13. Elles sont également insérées au marché du point de vue de leur consommation 17
   14. Des exploitations qui cherchent un certain type de rentabilité 17
4) *Conclusions partielles* : 19
   15. Les exploitations familiales doivent être considérées comme un "*bien commun du peuple sénégalais*" .19
   16. Ce suivi sur deux campagnes montre que ces exploitations peuvent connaître des évolutions rapides ..19
   17. Ce suivi permet d'identifier plusieurs facteurs qui limitent les progrès des exploitations familiales et leur contribution à la richesse nationale 20
   18. Ce suivi met en évidence deux facteurs critiques qui inhibent particulièrement le potentiel des exploitations familiales : la faible rémunération de la production agro-sylvo-pastorale, et l'insécurité foncière 20
   19. La typologie des exploitations familiales sénégalaises établie à partir de leur suivi interpelle sur les priorités à se donner 20
   20. Le partage des premiers résultats de ce suivi a suscité des encouragements à poursuivre dans la voie que la FONGS a ouverte 21

Chapitre 2 : LA MODERNISATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES 23

5) Comment les exploitations familiales s'orientent-elles ? 24
   21. Toutes les exploitations familiales sont soumises à une pression de leur environnement et des variations rapides qui peuvent les désorienter 24
   22. Pour toutes les exploitations familiales, une question critique est celle de savoir où elles vont 25
   23. De façon plus ou moins claire selon les familles, ces dernières sont préoccupées de la pérennisation de leur exploitation 26
6) En fonction de quoi et comment les familles prennent-elles leurs décisions ? 28
   24. On cerne mieux les mécanismes par lesquels les exploitations familiales s'engagent dans des voies de "nouvelles modernités" 28
   25. On constate une tendance à la "modernisation" des processus de prise de décision et de responsabilisation au sein de l'exploitation familiale 29
7) Comment les exploitations familiales se transforment-elles ? 31
   26. Elles jouent sur plusieurs tableaux et actionnent plusieurs leviers 31
   27. Les exploitations familiales innovent 33
8) Les femmes jouent un rôle important dans ces transformations 35
   28. On retrouve à travers le suivi des exploitations familiales le triple rôle des femmes dans la vie de l'exploitation 35

29. Une place dans l'exploitation dont l'importance tend à s'affirmer du fait du poids de leur apport économique 35
9) Pour financer leurs innovations et pérenniser leur exploitation, les EF investissent, le plus souvent sur fonds propres 36
30. Dans quoi les exploitations familiales investissent-elles ?....36
31. Comment les exploitations familiales financent-elles leurs investissements ? 37
32. Qu'est-ce qui limite leur capacité d'investissement ? 37
33. De nouveaux mécanismes de financement s'inventent 38
10) Comment peut-on dire que les exploitations familiales sénégalaises se "*modernisent*" ? 39
34. Les signes de "modernisation"....39
35. Au delà de la modernisation, l'émergence d'une "modernité paysanne" 40
11) *conclusions partielles* 41
36. La connaissance des stratégies des familles permet de leur apporter des appuis plus adaptés....41
37. Les familles suivies constatent de façon générale une amélioration des résultats de leurs exploitations42

Chapitre 3 : COMMENT LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FONGS APPUIENT LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES....45
12) Les exploitations familiales apprécient les appuis que les associations paysannes leur apportent46
38. le premier facteur est la clarification de leurs perspectives 46
39. Le second facteur est l'action des organisations paysannes....46
13) L'évolution des pratiques des associations en direction des exploitations familiales 48
40. Les pratiques traditionnelles des associations....48
41. Dans le cadre de la réalisation du plan stratégique de la FONGS, les associations se sont engagées contractuellement à renouveler leurs pratiques en les centrant plus directement sur les exploitations familiales 49
42. Une avancée notable : le suivi de proximité des exploitations familiales à travers les "bilans simplifiés" et l'appui conseil individualisé....50
43. Une évolution des relations des associations avec les acteurs locaux 55
14) *Conclusions partielles* 56
44. Continuer d'améliorer les capacités d'appui des associations aux exploitations familiales 56
45. Etendre l'impact : l'élargissement au CNCR....56

Chapitre de conclusion : AGIR ENSEMBLE - *LES PERSPECTIVES*....59
15) Agir sur quoi ? : *6 priorités* 60
46. Agir pour faire reconnaître l'importance du rôle des exploitations familiales 60
47. Agir pour améliorer les performances des exploitations familiales 60
48. Agir pour produire des connaissances sur fonctionnement réel des exploitations familiales 60
49. Agir pour développer le soutien de proximité aux exploitations familiales 61
50. Agir sur l'orientation des politiques publiques et l'amélioration des conditions cadre....61
51. Agir pour promouvoir une nouvelle citoyenneté 62
16) Agir comment ? : *des synergies à construire* 62
52. Ce que la FONGS peut et veut faire 62
53. Construire des synergies avec l'action de l'Etat....62
54. Construire des alliances autour de nouveaux chantiers nationaux 64
55. Construire des coalitions au Sud et au Nord pour influencer les "Policy makers" et les opinions publiques 65

Sommaire détaillé 67
Sommaire des graphiques et encadrés 69

Sommaire des graphiques et encadrés

(1) Les 13 priorités du plan stratégique 2011/2015 de la FONGS : 6
(2) les options stratégiques : 6
(3) les engagements pris par la FONGS 6
(4) La méthodologie de suivi des 1811 exploitations familiales 9
(5) Répartition des EF suivies selon les types 12
(6) Répartition des EF excédentaires par zone agro-écologique (campagne 2012) 13
(7) Répartition des EF intermédiaire par zone agro-écologique (campagne 2012) 13
(8) Répartition des EF vulnérables par zone agro-écologique (campagne 2012) 13
(9) La contribution des exploitations familiales à l'alimentation du Sénégal 14
(10) Apports des 1508 exploitations familiales à la richesse nationale (2012) 14
(11) Rémunération des emplois agricoles 15
(12) Taux de mise en marché selon le type d'EF 16
(13) Part de la production réservée à la consommation familiale 18
(14) Prise de position de la CNUCED en faveur de l'agriculture familiale 19
(15) évolution des résultats entre deux campagnes selon les types d'EF 20
(16) derrière les statistiques, le fonctionnement des exploitations familiales 24
(17) Les grandes tendances des variations des résultats de campagne selon les types d'économie et les zones 25
(18) Une inquiétude par rapport aux jeunes 27
Un chef de famille réfléchit à l'avenir de ses enfants et les conseille 28
(19) Les 3 pôles de la prise de décision 28
(20) Concilier sécurité alimentaire et amélioration du niveau de vie 28
(21) Concilier intérêts à court et long terme 29
(22) Les principes de l'assemblée de famille selon un chef de famille du centre du bassin arachidier 30
(23) Répartition des rôles dans 4 exploitations familiales du Boundou 30
(24) Voir ailleurs, essayer, échanger : deux exemples dans le Ferlo et le Boundou 31
(25) Le recours aux activités non agricoles : un levier stratégique (le cas de la zone de Notto) 32
(26) Huit innovations en l'espace de deux ans dans une exploitation familiale du Ferlo 33
(27) Quelques innovations repérées dans les 12 études tests réalisées avec le CNCR 34
(28) innovation dans la commercialisation de l'huile d'arachide 34
(29) L'apport des femmes dans la consommation familiale (Bassin arachidier) 35
(30) les apports des femmes dans une exploitation déficitaire du bassin arachidier 35
(31) des femmes qui se "professionnalisent" dans leur groupement de productrices 36
(32) Exemple du fonds d'appui aux investissements à moyen terme des EF (FAIR) mis en œuvre par la FONGS 38
(33) le cas du financement de l'approvisionnement des unités de transformation de riz par des actions partenariales dans la Moyenne Vallée et le Delta du Fleuve Sénégal 38
(34) La "modernisation" précède l'apparition de la "modernité" 39
(35) De nouveaux cadres pour prendre les décisions 40
(36) un exemple de "reconversion au maraîchage réussie" dans les Niayes 42
(37) le témoignage d'un paysan des Niayes sur les effets de l'appui conseil 47
(38) les dynamiques observées au niveau des exploitations familiales touchent le trois axes de la stratégie 50
(39) deux exemples de prises de conscience favorisées par l'exercice du bilan dans des exploitations familiales de la Vallée 51
(40) un agropasteur du Ferlo explique comment sa famille a été conseillée 52
(41) l'appui conseil vu par des responsables d'associations 52
(42) la prise de recul des responsables d'une association du Ferlo après la restitution de l'analyse de quelques exploitations familiales de leur zone 52
(43) les 6 conditions à assurer pour réussir un suivi/appui conseil efficace, d'après les associations 54
(44) un comité inter-fédération qui conseille le CNCR sur la question des exploitations familiales 57
(45) vers un système de suivi des exploitations familiales et de veille sur les politique 57